
UNIVERSITY OF TORONTO
3 1761 01322693 1


VELUT ARBOR ÆVO

PIERRE LE GRAND

ET LE

PREMIER TRAITÉ FRANCO-RUSSE

(1682 A 1717)


J.M. Nattier pinxit.
C. Roy Sculpsit
PIERRE ALEXEOWIZ Ier.
CZAR.
mort le 8. Fevrier 1725. Agé de 52. ans

Vicomte de GUICHEN
Ancien premier Secrétaire d'Ambassade.

PIERRE LE GRAND

ET LE

PREMIER TRAITÉ FRANCO-RUSSE

(1682 a 1717)

Préface du Baron de COURCEL
Ambassadeur de France, Membre de l'Institut.

Ouvrage orné de cinq portraits.

PARIS
LIBRAIRIE ACADÉMIQUE
PERRIN ET Cie, LIBRAIRES-ÉDITEURS
35, quai des Grands-Augustins, 35
1908

PRÉFACE

Les relations de la France avec la Russie ont pris, depuis quelques années surtout, une grande importance. Elles n'influent pas seulement sur la situation réciproque de ces deux puissances ; elles intéressent, on doit le reconnaître, l'ensemble des puissances de l'Europe et du monde. Il est donc curieux, et il peut être utile, de rechercher, au point de vue de l'histoire, quels ont été, dans le passé, les commencements de ces relations, au milieu de quelles circonstances elles sont nées, quelles causes ont pu les favoriser, quelles difficultés elles ont rencontrées, et quels obstacles en ont, pendant des périodes assez longues, suspendu les effets. Tel est l'objet de l'étude que publie aujourd'hui M. le vicomte de Guichen, ancien premier secrétaire d'ambassade. Les fonctions dont il a été

revêtu lui ont donné le goût et l'expérience des questions diplomatiques ; le séjour qu'au cours de sa carrière il a eu occasion de faire à Saint-Pétersbourg lui a permis de recueillir un certain nombre de documents, complétés depuis par des recherches dans les bibliothèques et les archives françaises.

Le premier rapprochement sérieux entre la Russie et la France est dû à l'initiative personnelle de Pierre le Grand. Ce génie novateur avait conçu le projet de transformer la Russie, d'empire presque exclusivement oriental qu'elle avait été jusqu'à lui, en membre actif de la communauté européenne. Pour réaliser ce dessein, il lui fallait, non seulement changer les mœurs de son peuple et l'initier à la civilisation occidentale, dont le grand Roi de France, bien qu'à son déclin, demeurait le représentant le plus brillant, mais surtout s'ouvrir des débouchés vers la mer, voie de communication universelle, et abaisser les barrières qui, sur terre, le séparaient des nations de l'ouest. Or, l'obstacle qui fermait à la fois les chemins de la mer et l'accès de l'Europe centrale consistait surtout dans l'existence, sur la longue frontière russe,

d'une ceinture d'états belliqueux qui tous étaient plus ou moins en rapport avec la France, que celle-ci considérait comme d'utiles appoints de sa politique, et qui pouvaient compter, par conséquent, en cas de péril, sur son appui. Suède, Pologne, Turquie, alliées habituelles des rois de France, quoiqu'ayant déjà passé l'apogée de leur puissance, enserraient fortement l'État du Czar et gênaient son expansion. Le jeune et ambitieux fils d'Alexis Romanov, s'il voulait triompher de leur résistance à ses vues, devait faire appel à la fois à la force de ses armes et à l'habileté de sa diplomatie.

Il est facile de comprendre qu'après la constitution de l'empire de Maximilien et de Charles-Quint, la France ait senti de bonne heure le besoin de chercher par delà les vastes possessions de la maison d'Autriche un contrepoids à l'oppression dont elle était menacée. A défaut de la Hongrie et de la Bohême, passées par mariage ou par conquête aux mains de sa rivale, son amitié ancienne avec la Turquie, ses affinités de plus d'un genre avec la Pologne, les liens que la prévoyance de Richelieu avait noués avec la Suède, lui offraient

des moyens de diversion de nature à inquiéter la Cour de Vienne pour la sécurité de ses pays héréditaires ou pour la soumission des États Teutoniques. Cette politique était commandée à la France par le souci même de son indépendance, depuis qu'au xve siècle les divisions de la maison de Valois l'avaient privée, au profit des Habsbourg, de l'héritage de Bourgogne, désastre seulement comparable à celui qu'elle avait éprouvé déjà au xe siècle, lorsque la décadence de la dynastie carlovingienne lui avait coûté, avec son droit d'aînesse, la part de Lothaire. Il était réservé au xixe siècle de lui infliger de nouveau, par les démembrements de 1815 et de 1871, des maux semblables.

Pierre le Grand, dans son effort pour rompre le cercle où il se trouvait emprisonné, fut donc assez naturellement amené à se tourner vers la France. Son but devait être de l'éloigner des voisins importuns qui obstruaient sa route, afin d'affaiblir ceux-ci et d'arriver graduellement à les écarter, sinon à les supprimer tout à fait. A ce point de vue, un accord avec le Cabinet de Versailles était son besoin le plus pressant, bien qu'il eût

peut-être songé d'abord à demander à l'Angleterre et à la Hollande l'appui nécessaire pour sa politique générale.

Il était malaisé cependant d'obtenir de la France un complet renoncement à son système traditionnel. Les ministres de Louis XIV paraissent avoir fait assez sourde oreille aux premières ouvertures venues de Moscou. Après la mort du grand Roi, il est vrai, la situation fut sensiblement modifiée. En toute chose, à l'extérieur comme à l'intérieur, l'opinion réclamait du nouveau. L'abbé Dubois, confident du Régent, rêvait d'attacher son nom et sa fortune à un système d'alliances qui contrasterait avec les errements du passé. Pierre jugea que le moment était favorable pour faire prévaloir ses idées. Se fiant, non sans raison, à la séduction, à l'originalité même de son génie et au prestige de la gloire que déjà il s'était acquise, il fit personnellement, en mai 1717, le voyage de Paris, où il échangea des visites avec le jeune roi Louis XV et saisit le cabinet français d'une proposition formelle d'alliance. Son objet particulier était de rompre les attaches de Charles XII, son ennemi déclaré, avec la France, et il employa toute sa force de per-

suasion à convaincre les ministres du Régent que le rôle attribué jusqu'alors à la Suède, dans les affaires du Nord, serait mieux rempli désormais, et plus avantageusement pour la politique française, par la Russie régénérée et conquérante. Quelques semaines plus tard, quand Pierre revint à Amsterdam, d'où il avait entrepris cette excursion, la partie était à peu près gagnée pour lui. Les pourparlers suivis en Hollande même aboutirent, le 15 août 1717, à la signature d'un traité en forme, auquel participa la Prusse, et qui marque un point de départ nouveau dans le système politique de l'Europe.

Ce n'est pas à dire que la ligne indiquée dans ce traité ait toujours été fidèlement suivie pendant les deux siècles qui nous séparent de la date de sa conclusion. Beaucoup d'événements successifs sont venus déranger les rapports établis alors pour la première fois entre la France et la Russie. Sans doute, la prépondérance de la maison d'Autriche avait bientôt cessé d'être une menace pour la France ; mais ce fait est imputable à des causes générales, en dehors du sujet qui nous occupe. Aux époques mêmes où l'entente entre les

deux puissances semblait promettre à la politique de l'une et de l'autre des résultats décisifs, pendant la guerre de Sept ans, sous le Consulat, puis le règne de Napoléon, en d'autres circonstances encore, des considérations imprévues ont arrêté leur élan et renversé leurs projets. Cependant la communauté de leurs intérêts sur la plupart des points demeure incontestable. Elles ont à appréhender en Europe les mêmes dangers et sont exposées à devoir se défendre des mêmes adversaires. La maison de Hohenzollern a pris aujourd'hui la place que les Habsbourg tenaient autrefois ; elle ne s'est pas montrée moins envahissante et ses desseins peuvent n'être pas moins redoutables. L'Angleterre, tantôt rapprochée et tantôt éloignée de la Prusse, s'applique non moins assidûment que celle-ci à contenir la Russie. Toutes deux ont la même tendance et s'imaginent avoir le même avantage à repousser du nord et de l'est les frontières françaises, de manière à réduire le royaume de Clovis à n'être, dans une partie restreinte de l'ancienne Gaule, qu'un État purement méridional, ou, comme on dit aujourd'hui, latin. France et Russie ont ainsi,

sous bien des rapports, commune destinée. Les rivalités qui les tiennent en échec, si elles passaient à l'état aigu, pourraient, sinon les atteindre dans leur puissance militaire, du moins infliger à leurs populations de cruelles souffrances d'ordre économique, qu'elles ont de nos jours, plus encore qu'elles ne l'avaient dans le passé, le devoir manifeste de ne pas provoquer inconsidérément. Leur inclination naturelle, et leur intérêt semblable, c'est de se tenir l'une et l'autre à l'abri de toute ingérence qui serait de nature à troubler leur développement pacifique. Leur alliance ne saurait être qu'une alliance de contrepoids, d'équilibre, c'est-à-dire de paix, non d'agression. Aussi leur accord est-il, dans la situation actuelle de l'Europe, une des meilleures garanties de la bonne harmonie générale.

Telles sont, nous le pensons, quelques-unes des réflexions qui s'offriront d'elles-mêmes au lecteur pendant qu'il parcourra l'intéressant travail de M. de Guichen.

Alph. de Courcel.

INTRODUCTION

INTRODUCTION

Dans son discours de réception à l'Académie Française, le 1er février 1900, M. Paul Deschanel citait les paroles suivantes de M. Edouard Hervé : « Je n'oublierai jamais l'impression que j'éprouvai, lorsque, entrant un matin dans le cabinet du ministre des Affaires étrangères, je trouvai le duc Decazes tenant une dépêche à la main, pâle, mais calme et me disant : « Mon ami, nous pouvons voir les Prussiens en Champagne dans quinze jours. »

« Dès lors, dit M. Deschanel, l'alliance que Pierre le Grand était venu nous offrir,

qu'Elisabeth et Catherine avaient souhaitée, que Napoléon avait conclue à Tilsitt, dont Alexandre Ier avait dit que « si les souverains ne savaient pas la faire, les peuples la formeraient entre eux », dont la Restauration avait jeté les bases, lui apparaît comme la politique nécessaire de la France. »

Ce sont les offres d'alliance de Pierre le Grand que nous nous proposons de relater dans ce volume. Dès le jour où, prenant en main la direction d'un empire qui, avant lui, était encore plongé dans les ténèbres de l'ignorance et de la solitude, il comprend l'importance capitale que pourrait avoir pour la Russie le concours de la France et l'avantage que présenterait pour ces deux pays la conclusion d'une alliance qui enserrerait l'Europe centrale comme dans un étau, son plan est fait et il met tout en œuvre

pour nous le faire accepter. S'il ne réussit pas dans toute la mesure où il l'eût désiré, ce n'est pas que ses efforts incessants n'aient tendu à la réalisation de ce grand dessein.

Dès l'époque la plus reculée, les souverains russes recherchèrent l'amitié de la France.

On ne peut guère pourtant considérer comme le prélude des tentatives d'alliance entre la Russie et la France le mariage du roi Henri I[er] avec Anne, fille du grand-duc de Moscovie, Iaroslaw. Bien que ses conquêtes en Pologne et ses succès contre l'empire d'Orient aient porté la renommée de ce prince jusque dans les pays occidentaux, l'union de sa fille avec un roi de France avait une autre cause. A une époque où l'Église, pour garantir la pureté des mœurs domestiques contre l'exemple donné par les rois barbares, presque tous polygames, prohi-

bait les mariages jusqu'à des degrés très éloignés de parenté, Henri Ier, en prenant pour femme une princesse aussi lointaine, acquérait la certitude d'échapper à une annulation ou même à un anathème. La fille de Iaroslaw fit ainsi souche dans cette incomparable lignée des Capétiens, dont les « gestes » suscitèrent l'admiration du monde.

« Environ un siècle après la mort d'Anne, un nouveau projet d'alliance matrimoniale fut formé entre les Cours de France et de Russie. Le roi Philippe Auguste, alors dans l'apogée de sa gloire, ayant ouï dire que le Czar de Moscovie avait une fille d'éclatante beauté, envoya des ambassadeurs demander sa main. La demande fut immédiatement agréée et la princesse s'achemina vers le royaume de son fiancé, avec une caravane chargée des magnifiques bijoux d'Orient,

dont le palais de Moscou fut toujours particulièrement riche. Mais il fallait longtemps à cette époque pour parvenir de Moscou à Paris, environ un an. En route, la fiancée tomba malade et mourut.

« Dès ce jour, on put croire, d'ailleurs, que la destinée se plaisait à hérisser d'obstacles insurmontables les projets d'entente fraternelle entre les deux grands peuples chrétiens d'Orient et d'Occident. La Russie, inondée de Tartares, ne semble plus avoir d'autre objectif que de se libérer de ce fléau. Son influence dans le monde chrétien subit une éclipse qui dure quatre siècles et la France paraît se désintéresser de son ancienne amie, au point d'en oublier presque le nom. Cependant, Ivan le Terrible envoie une ambassade en France, à la fin du XVIe siècle, et les Moscovites sont courtoisement reçus. Mais cette ambassade ne pouvait être con-

sidérée que comme une visite de politesse et de curiosité, telles, celles que l'empire romain et l'empire chinois échangeaient de temps en temps, d'après ce que nous apprend, mieux encore que les documents écrits, la tradition[1]. »

En effet, la Russie, que son éloignement et sa barbarie tenaient à l'écart des conflits et des intérêts européens, nous était presque inconnue. Quand, à de longs intervalles, les Czars, pour annoncer au Roi quelque événement important, débuts de règnes ou succès sur des peuples presque exotiques, envoyaient des ambassadeurs en France, c'est à peine si on essayait d'y déchiffrer leurs interminables et incompréhensibles missives. Ces barbares orientaux ne soulevaient que la curiosité par l'étran-

1. Notovitch. *Annales Internationales d'histoire*, 1901.

geté de leurs costumes et de leurs mœurs, sans qu'on se préoccupât un seul instant de l'objet de leurs voyages.

Cependant, dès 1615, la Moscovie tournait d'une manière significative ses regards vers la France dont elle recherchait l'amitié, et Michel Feodorowitz envoyait Kondryef à Louis XIII pour lui annoncer son avènement et le saluer en son nom. Mais on avait alors bien d'autres préoccupations en France que de correspondre avec un prince régnant aux confins de l'Europe et dont la souveraineté même était contestée. Profitant du départ pour l'Orient de des Hayes-Courmenin, le Roi lui donna l'ordre de s'arrêter en Moscovie et d'y engager des pourparlers en vue de la conclusion d'un traité de commerce (1629). C'est dans cette négociation, la première dont fasse mention l'histoire, que furent échangées des

paroles dont on était encore loin de prévoir la portée ! En effet, Courmenin n'avait pas abordé seulement la question commerciale. Il résulte de son rapport qu'il en avait également traité une autre dont l'importance ressort suffisamment d'un entretien caractéristique : « Sa Majesté czarienne, disait-il, est à la tête des pays orientaux et de la foi orthodoxe ; Louis, roi de France, est à la tête des pays méridionaux ; que le Czar contracte avec le Roi amitié et alliance, il affaiblira d'autant ses ennemis. Puisque l'Empereur ne fait qu'un avec le roi de Pologne, il faut que le Czar ne fasse qu'un avec le roi de France. Ces deux princes sont partout glorieux : ils n'ont pas leur égal en force et en puissance[1] ».

Des Hayes-Courmenin rentra en France

1. Rambaud. *Histoire de Russie*, chap. XIX.

sans que cette négociation ait eu de suites, du moins immédiates.

Mais, en 1654, le czar Alexis, voulant obtenir l'approbation du Roi pour la lutte qu'il entamait contre la Pologne et s'assurer qu'il n'accorderait pas à celle-ci son appui, envoya en France Matchekhin qui reçut l'accueil le plus courtois et remit à Louis XIV, avec des présents, une longue lettre d'Alexis, dont le texte marque un grand progrès sur les missives antérieures expédiées de Moscovie. Elle portait en suscription : « Au très illustre et très puissant Prince Louis XIV, Roi de Bourbon et de Navarre » et débutait par ces mots : « Dieu, le puissant opérateur de tous bons œuvres ». Enfin, après un exposé très complet de ses griefs contre la Pologne et sa requête au roi de France de prêter à la Russie son puissant concours, Alexis déclare que « cette

lettre fut faite à la cour de notre grande ville de Moscovie le 29e jour de novembre, l'an du monde 762 et de la naissance de notre Sauveur Jésus-Christ l'an 1653[1] ».

Il est intéressant, pour préciser les sentiments avec lesquels Louis XIV reçut cette communication, de publier *in extenso* la réponse qu'il adressa au grand-duc de Moscovie :

« Très haut, très excellent et très puissant Seigneur, La lettre que Vostre Majesté nous a escripte en datte du 29 novembre de l'année passée, qui nous a esté rendue par un de vos couriers, nous a faict sçavoir les raisons qui vous avoient convié à prendre les armes contre le très haut, très excellent et très puissant Prince nostre très

1. Bibliothèque Nationale. 329-v°. Manuscrit français, 20161, fol. 324.

chere (*sic*) et très bon frère et cousin le Roy de Pologne et de Suède, Grand-Duc de Lituanie et de Finlande, et la resolution en laquelle vous estes de tirer reparation, par la force de vos armes, des tors qui vous avoient estez faicts par ce roy. Il passera aisément en l'esprit de Vostre Majesté combien ce que vous avez entrepris nous a despleu, puisqu'elle sçait qu'il est nostre rang entre les empereurs, roys et monarques chrestiens et qu'elles ont esté les guerres que nos prédécesseurs de glorieuse mémoire ont heureusement achevez pour estendre le Royaume de Jésus-Christ nostre Seigneur, la seconde personne de la Très Sainte Trinité, que nous adorons, lequel, pour expiation de nos fautes et de tous les hommes, ayant répandu son sang précieux sur l'arbre de la Croix, ne peut voir que ceux qui ont été rachepté se procurent du mal sans en

estre blessé et qui, nous ayant donné la paix et exhorté à l'embrasser, montant au ciel, au jour de sa glorieuse ascension, a obligé ceux qui sont sa vifve image en terre de faire toute sorte de diligence pour prévenir les maux qui naissent d'une guerre, et, ces choses estants bien connues à Vostre Majesté, elle ne sera point surprise si nous l'exhortons de donner ses sentimens au bien public et d'estre toujours enclin à entendre à un juste accommodement s'il peut estre désiré ou consenty par le Roy de Pologne, que, de nostre part, nous convierons aussi d'y estre disposé; si vous estes pour déférer à nos prières et si Vostre Majesté et ce grand Roy avoient nostre médiation aggréable et que nous fussions recherchez et de vous et de luy de nous entremettre de vostre accommodement, nous y appliquerions nos soins avec tant de

zèle pour vostre commun bien que nous aurions lieu d'espérer qu'ils réussiroient à la gloire de Dieu tout puissant Créateur du ciel et de la terre, duquel nous avons cette puissante monarchie et de sa liberalle bonté toutes les victoires que nous avons remportées sur nos ennemis, dont le nombre sera sans doubte parvenu jusqu'à vous. Prosterné devant la divine Majesté, nous luy demandons qu'elle vous ayt, très haut, très excellent et très puissant Seigneur en sa saincte et digne garde. Escript à Paris, ce 19 novembre 1654[1].

« Louis. »

Trois ans plus tard, la Moscovie fit concevoir de plus grandes inquiétudes. Alexis, qui avait conclu la paix avec la Pologne, engageait avec la Suède, notre alliée, une

1. Bibliothèque Nationale, Manuscrit franç. 20161, fol. 324 v°.

lutte qui pouvait entraver toute notre politique dans le Nord. Un congrès s'était ouvert à cet effet entre les ministres russes et suédois. Louis XIV, dans l'espoir d'une heureuse intervention, fit partir pour Moscou Desminières. Mais on répondit avec hauteur à notre envoyé que le Czar « n'avait nul besoin des offices du Roi ». Ainsi se dessine peu à peu l'importance que tend à prendre la Russie dans les affaires générales, et la conscience qu'elle acquiert chaque jour davantage de sa dignité et de sa force naissante.

En réalité, jusqu'à cette époque, la Moscovie n'avait eu de relations qu'avec ses voisins immédiats, la Porte, la Pologne, la Suède. Celle-ci, dans le traité d'Osnabruck, l'avait fait compter en qualité d'*alliée*, et ce fut sa première introduction dans la politique européenne. L'attention du czar

Alexis Michaïlovitz fut attirée par les liens qui unissaient la Suède à la France et par leurs conséquences possibles à l'égard du projet qu'il désirait ardemment réaliser et qui tendait à se frayer un chemin vers la Baltique. En 1668, il délégua à Paris un ambassadeur, Pierre-Jean Potemkine, son maître d'hôtel et l'un de ses généraux, avec la mission d'amener Louis XIV à envoyer des navires à Archangel et à jeter ainsi les premières bases d'une compagnie de commerce.

Au cours de l'audience accordée à Potemkine par le Roi, le 4 septembre 1668, l'ambassadeur lui présenta son propre sabre enrichi de pierreries, en disant : « qu'il ne pouvait rien offrir qu'il crût plus digne de lui qu'un sabre avec lequel il avait gagné plusieurs batailles. »

Potemkine, qui était accompagné de son

fils, fit encore hommage au Roi, en son nom personnel, de riches présents consistant surtout en fourrures, en étoffes d'or et d'argent et en un couteau de damas.

Et après avois remis à Sa Majesté la lettre du Czar, il baisa la main du Roi et se retira. Les dons que fit celui-ci n'étaient pas moins précieux : à de superbes tapisseries, des brocards, des pendules, des armes à feu, des épées, il joignit son portrait, celui de la Reine et du Dauphin. L'ambassade moscovite quitta Paris le 26 septembre 1668.

Enfin, en 1672, André Vinius vint, au nom du Czar, demander au Roi de France de cesser la guerre de Hollande pour tourner ses forces contre les Turcs. La portée d'une telle avance semblait à Louis XIV hors de proportion avec la minime importance qu'on attribuait encore au souverain mos-

covite. Aussi les envoyés furent-ils poliment éconduits.

Peu d'années suffirent pour changer cet état de choses. Pierre le Grand parut et, de sa puissante main, souleva peu à peu le voile qui dérobait ce pays de légendes aux yeux de la vieille Europe étonnée et presque inquiète. Elle comprit alors de quel poids il pèserait dans ses destinées, et la France songea sérieusement au danger que le futur arbitre du Nord, en s'attaquant à ses alliés naturels, faisait courir à sa politique traditionnelle contre la Maison d'Autriche.

CHAPITRE PREMIER

LES RELATIONS FRANCO-RUSSES

DEPUIS

L'AVÈNEMENT DE PIERRE LE GRAND

JUSQU'A LA FIN DE 1716

CHAPITRE PREMIER

LES RELATIONS FRANCO-RUSSES

DEPUIS

L'AVÈNEMENT DE PIERRE LE GRAND

JUSQU'A LA FIN DE 1716

Pendant la période de trente-quatre ans qui précède immédiatement la venue à Paris de Pierre le Grand, les relations franco-russes conservent encore un caractère éminemment transitoire. On sent qu'un fossé profond, un abîme presque infranchissable, séparent les deux pays si différents l'un de l'autre.

Dans l'un, c'est l'âge d'or dans toute sa force, sa beauté et sa grandeur ; dans l'autre, l'âge de fer avec tous les maux inhérents à un régime antique, c'est-à-dire une gros-

sièreté native, un manque de culture, un isolement presque complet des autres pays, tout au moins jusqu'aux victoires de Pierre sur Charles XII.

Au cours de cette longue période, la Russie déploie pourtant de visibles efforts pour se concilier nos sympathies et notre amitié, tout comme le faisaient jadis les populations exotiques qui se rendaient à Rome pour y puiser un peu de sa splendeur. Mais, en France, on n'apprécie pas les Russes, on a pour eux une sorte de mépris instinctif qui nous fait repousser, souvent même avec raideur, les avances des Czars et les oblige à se replier sur eux-mêmes, comme si on voulait leur interdire de s'initier à une civilisation dont on ne paraissait pas encore les juger dignes.

Les missions que les deux pays échangèrent à partir de l'avènement de Pierre

sont toutes restées infructueuses, mais il n'est pas sans utilité de les rappeler ici, car elles constituent un chapitre curieux de l'histoire primitive des relations franco-russes.

En 1683, le Roi, mécontent de l'ingratitude de la Suède, qui semblait vouloir entrer dans les vues des coalisés d'Augsbourg, songea, pour entraver ses projets, à cimenter une alliance entre le Grand-Duc de Moscovie, le Danemark et le Brandebourg. A cet effet, La Picquetière fut chargé de se rendre à Moscou où, d'accord avec les ambassadeurs de l'Électeur et du Danemark, il devait mener à bonne fin cette négociation dont le véritable but fut dissimulé sous un prétexte commercial. Parmi les instructions secrètes dont il était porteur, se trouvait celle de communiquer au Roi des détails circonstanciés sur cette

Cour de Russie dont on ignorait tout, jusqu'au cérémonial. Mais la mort du grand-duc Fedor Alexievitch, les changements que la minorité de ses deux fils entraînèrent nécessairement dans la politique russe firent avorter ce projet et La Picquetière resta en France.

Deux ans plus tard, une ambassade moscovite apportait au Roi la notification de l'avènement des deux fils du Grand-Duc, Pierre et Yvan. Louis XIV, dans la lettre qu'il remit aux envoyés, assura les jeunes Princes de ses sentiments d'amitié et leur témoigna son désir d'entretenir avec la Moscovie « une bonne intelligence ».

Rien de plus curieux et de plus significatif aussi que le récit de l'ambassade de 1687 envoyée à Louis XIV par Sophie, régente pendant la minorité de ses frères, pour l'inciter à entrer dans la sainte ligue

que formaient l'Autriche, la Russie, la Pologne et Venise contre le Sultan. Les détails qui nous ont été transmis à ce sujet par les chroniqueurs de l'époque mettent en relief de la manière la plus saisissante le caractère moscovite. Le choix seul des ambassadeurs, le prince Jacob Dolgorowki et le prince Jacob Myshisky était fort peu heureux. Ils ne parlaient que le russe et arrivaient en France comme dans une *terra incognita*. Torff, gentilhomme de la Cour, les reçut à Dunkerque, mais à peine débarqués ils lui déclarent qu'avant de demander audience au Roi, ils désirent expliquer à Croissy, secrétaire d'État aux Affaires étrangères, l'objet de leur voyage. Torff ne se contentant pas de cette réponse, les prie de préciser par écrit. Ils s'exécutent et leur lettre est envoyée à Versailles d'où on les autorise à venir à Paris (22 juillet). Mais, à

partir de ce moment, des incidents extraordinaires, parfois même comiques, se multiplient. Les bagages des envoyés, scellés à la douane, ne pouvant être ouverts qu'à leur arrivée à destination, on leur expliqua que le sceau devait rester intact jusqu'à Paris. Ils le promettent, mais, néanmoins, ils brisent sans façon les cachets aux portes de Saint-Denis et s'apprêtent à y disposer, en vue d'une vente, les articles qu'ils apportaient, se transformant ainsi en marchands et oubliant entièrement leur qualité. Il faut toutefois dire à leur décharge que, par suite de la déplorable situation financière de la Russie, les ambassadeurs extraordinaires envoyés par le Czar ne recevaient, pour tout traitement, que des dons de fourrures qu'ils étaient dans la nécessité de vendre, pour ne pas être entièrement dépourvus de ressources.

Torff mit fin à ce curieux trafic, et le 9 août, ils entraient en grande pompe à Paris. Cinq jours après, le Roi les reçut à Versailles. Mais là, une nouvelle difficulté se produisit inopinément : ils refusèrent nettement de laisser examiner leurs caisses par la douane et lorsqu'un officier de police, délégué par le Prévôt des marchands, se disposa à les ouvrir, il fut violemment insulté et l'un des moscovites se jeta même sur lui, un couteau à la main.

Grande fut l'émotion mêlée d'indignation qu'on ressentit à Versailles en apprenant ces incidents. Le Roi leur enjoint de quitter Paris sur-le-champ tout en leur faisant porter cependant quelques présents pour le Czar, mais ils les refusent et déclarent avec ostentation qu'ils ne partiront qu'après avoir obtenu l'audience royale qu'ils sollicitent. Alors Louis XIV leur renvoya les

présents qu'il avait lui-même reçus, leur réitérant l'ordre formel de se retirer sans délai. Nouveau refus des ambassadeurs dont la colère ne connaît plus de bornes. Torff se décide alors à faire enlever toutes leurs caisses et cherche à les affamer. Ils reconnaissent enfin la difficulté de leur situation et le supplient d'intervenir en leur faveur, lui avouant sans ambages que, si le Roi maintenait sa résolution de ne pas les recevoir, ils craignaient fort d'être *déconfits* à leur arrivée à Moscou. Or, tout le monde sait ce que signifiait alors en Russie cette expression étrange ! Après mille discussions, ils consentent enfin à l'examen de leurs caisses et à rendre ensuite visite au secrétaire d'État aux Affaires étrangères [1].

Peu de jours après, le Roi les reçut à Versailles, et un curieux mémoire de Sain-

1. Schuyler. *Histoire de Pierre le Grand*.

tot[1] nous en donne la relation suivante :

« Le 12 du même mois, jour de l'audience, le maréchal d'Estrées, accompagné de l'introducteur des ambassadeurs et du sieur Stolf, gentilhomme ordinaire de la Maison du Roi, les ammenèrent dans les carrosses du Roi et de Madame la Dauphine à Versailles. Ils trouvèrent les gardes françaises et suisses sous les armes dans l'avant-cour, les gardes de la porte et ceux du grand prévost en haye dans la cour du château, les cent suisses sur le grand escalier au bas duquel le marquis de Blainville, grand maître des cérémonies et le sieur de Sainctot, maître des cérémonies, les reçurent ; les gardes du Corps étaient aussi sous les armes, rangés en haye dans leur sale ; le maréchal duc de Luxembourg, capi-

1. Bibliothèque de l'Arsenal. *Mémoires de Saintot* (2 volumes).

taine des gardes du Corps en quartier les receut à la porte. Ils furent conduits à la chambre d'audience ; en voyant le Roy assis, ils le saluèrent respectueusement ; ensuite le premier ambassadeur parla en sa langue au Roy et les deux autres ambassadeurs parlèrent aussy l'un après l'autre ; leurs discours étant expliqués au Roi par un interprète.

« Leurs complimens finis, ils présentèrent leurs lettres de créance à Sa Majesté, et firent apporter par un grand nombre de gens de leur suite les présens que les Czars luy avaient envoyés, consistant en plusieurs étoffes et riches fourrures ; au retour de l'audience, ils furent traités magnifiquement par les officiers du Roy et ramenés à Paris.

« Le 4 septembre, ils eurent leur audience de congé, où ils furent conduits avec les

mêmes cérémonies ; le Roy les reçut assis, se découvrit en les voyant entrer, et lorsqu'il donna la lettre qu'il écrivait aux Czars, il se leva et se découvrit et s'assit aussitôt. Les ambassadeurs en prenant congé du Roy demandèrent à baiser les mains de Sa Majesté, ce qu'il leur accorda ; les trois ambassadeurs eurent des présens du Roi. »

Les ambassadeurs, goûtant de jour en jour davantage les charmes d'une capitale pleine d'attraits pour eux plus peut-être que pour tous autres, se refusèrent à la quitter au jour primitivement fixé. Après mille tergiversations, ils partent pourtant le 19 septembre et arrivent peu après au Havre. Là, Torff leur remit une lettre par laquelle il déclarait, qu'à l'avenir, les Czars devraient assumer eux-mêmes les frais des missions qu'ils enverraient en France.

A peine parvenus à Moscou, Dolgorovky

et Myshisky altérèrent étrangement la vérité sur leur réception à Paris. Il en résulta entre les deux cours une tension réelle qui prit de telles proportions que le Roi tint à envoyer en Pologne et en Allemagne une relation exacte des faits.

Pendant les conférences de Saint-Denis, les messagers impériaux avaient annoncé que le Czar venait de former avec la Pologne une importante ligue contre les Turcs, et ils demandèrent au Roi d'y entrer « pour la gloire du Christianisme ». Croissy répondit que Sa Majesté avait vu avec plaisir la conclusion de cette alliance, mais que, les projets du Roi étant de faire la guerre à l'Empereur d'Allemagne, il n'avait aucune raison de porter également ses armes en Turquie, d'autant plus que les Capitulations venaient d'être renouvelées. D'ailleurs cette guerre, très coûteuse, eût

ruiné, en Orient, le commerce français. En réalité, la campagne contre les Turcs et l'intervention de la Russie et de la Pologne en faveur de l'Autriche dérangeaient singulièrement les plans de Louis XIV.

Les envoyés russes ayant alors exprimé l'espoir que le Roi ne troublerait pas les projets de leur maître contre les Turcs, Croissy le promit, sur quoi ils exposèrent le profit important que trouverait la France à étendre, par Archangel, son commerce avec la Russie et l'intérêt que présenterait pour elle l'envoi de missions spéciales en vue de traiter ces questions [1].

Les délégués moscovites laissèrent une impression fâcheuse à la Cour de France par suite de leur extrême âpreté à débattre leurs intérêts. Mais ce qui accentua encore

1. Schuyler. *Histoire de Pierre le Grand.*

le mécontentement, ce fut l'obstination avec laquelle ils réclamèrent pour le Czar le titre de grand Seigneur qui ne lui était pas accordé dans la lettre royale. Aussi alla-t-on jusqu'à leur refuser l'autorisation de traverser la France pour se rendre en Espagne et les priva-t-on même de la subvention généralement accordée en pareil cas.

En Autriche, l'Empereur s'était également refusé à donner au Czar le titre de Majesté tant que d'autres pays n'en auraient pas pris l'initiative, et il avait aussi décliné les propositions dont il avait été l'objet au sujet de la conclusion, avec la Russie, d'un accord spécial.

Partout, les Russes étaient donc « comme mis à l'index » et traités avec une désinvolture qui n'était pas sans les froisser profondément.

Malgré tant d'incidents regrettables,

l'Académie des Inscriptions fit frapper une médaille en souvenir de cette mission dont le résultat fut de susciter en Russie contre la France un vif sentiment d'animosité que prouve nettement l'accueil qui y fut fait peu de temps après à deux jésuites, les Pères d'Avril et Beauvoilliers. Munis d'une lettre de Louis XIV aux deux jeunes Czars, les priant, « dans l'intérêt de la propagation de l'Evangile et la perfection des arts et des sciences », de les autoriser à traverser leurs États pour se rendre en Chine, ces missionnaires, malgré le prince Galitzine, supportèrent le poids de la rancune moscovite et furent sommés de repasser la frontière.

Tel fut le désastreux résultat de l'ambassade de 1687.

Pendant dix années, cet état d'esprit subsista en France, amenant quelque inter-

ruption dans les relations, bien qu'on manifestât cependant, de part et d'autre, le désir de les voir plus cordiales.

Les événements qui se précipitaient en Russie, le règne bientôt admirable de celui qui allait être Pierre le Grand, les espérances que faisaient naître la précoce intelligence et l'énergie du jeune prince, modifiaient déjà les sentiments que le souvenir de la dernière ambassade avait laissés en France.

En 1697, Pierre accomplit son premier voyage en Occident et commença par visiter la Hollande d'où il se rendit en Angleterre pour y conférer avec Guillaume III. Son plus vif désir était de venir en France et il le fit savoir au Roi. Mais les circonstances n'étaient vraiment pas propices à un tel projet.

Le récent échec de la candidature du prince de Conti au trône de Pologne, qu'on

attribuait en partie à l'influence russe, avait indisposé Louis XIV qui ne pardonnait pas davantage au Czar ses entreprises contre les Turcs ; puis, il considérait encore Pierre comme un souverain d'importance minime et de peu d'autorité en Europe. Aussi ces raisons l'amenèrent-elles à le faire *détourner honnêtement* de son dessein (Saint-Simon).

Celui-ci ne garda pas cependant rancune au Roi de cette déception : son admiration pour ce monarque était telle qu'il le prenait, en toutes circonstances, pour modèle ; sa gloire exerçait sur lui une véritable fascination et, comme il ne désespérait toujours pas d'obtenir son appui pour écraser la Suède, il recherchait toutes les occasions d'amener un rapprochement profitable et durable.

Il commença par entretenir, dès 1703, à

Paris, une sorte d'agent, sans caractère déterminé, dont la mission consistait surtout à faire sonner auprès du Roi le bruit de ses victoires, de ses réformes, de son goût pour la civilisation européenne.

Il est bon, disait Postnikof, que « les glorieux faits de Sa Majesté soient connus dans cette glorieuse Cour et dans une langue qui est parlée, ou peu s'en faut, par l'Europe entière ».

On commençait d'ailleurs à pressentir qu'une nouvelle et peut-être redoutable puissance se levait à l'orient de l'Europe et y faisait naître déjà des craintes et des espérances.

Cette sorte de *Chine Européenne*, jetant bas les remparts qu'elle avait élevés, jusqu'à ce jour, contre la civilisation occidentale, brisait ses antiques entraves et, sous l'énergique impulsion de Pierre, franchissait,

d'un bond, sur le chemin du progrès, une étape formidable.

En 1701, celui-ci recevant en audience du Héron, envoyé extraordinaire de France, auprès d'Auguste II, lui témoignait avec chaleur son admiration pour le Grand Roi et son désir d'entrer étroitement dans son amitié. Après avoir exposé les avantages réciproques d'un traité de commerce entre la France et la Russie, où le trafic était accaparé entièrement par les Anglais et les Hollandais, il insista sur l'utilité qu'il y aurait, pour le Roi, à faciliter aux Russes la conquête d'un port sur la Baltique et à participer à la guerre contre la Suède.

Ainsi se fait jour, dès cette époque, « la grande idée » russe qui a présidé à toutes les entreprises importantes de ce pays depuis lors : s'ouvrir une voie vers la mer libre, faciliter à cet immense continent dont

les populations étaient comme isolées extérieurement un accès vers la Baltique et la mer Noire, plus tard vers l'Océan Indien et le Pacifique même, où la race jaune leur réservait les plus cruelles surprises.

Pierre répétait d'ailleurs sans cesse que tout son espoir reposait dans la possession éventuelle d'un port sur la Baltique.

Dans la suite, comme le prince Cantémir le félicitait de ses victoires en Perse, il reçut de lui cette réponse remarquable : « Vous vous méprenez sur les véritables intérêts de la Russie. Elle n'a que trop de terre. C'est de l'eau seule qu'elle doit chercher[1]. »

Au cours d'entretiens ultérieurs, le Czar laissa entendre à du Héron que, si le Roi lui accordait son amitié, il pourrait, de son côté, ne lui être pas inutile dans l'état

1. *Histoire de Russie*, par le comte de Ségur.

actuel de la Pologne que menaçait une révolution et qu'au cas où il voudrait en profiter pour y mettre sur le trône un prince français, il l'aiderait de tout son pouvoir. A l'appui des dispositions que marquait le Czar à l'égard de Louis XIV, du Héron transmettait à Versailles une lettre du chancelier Golovine dont certains passages ne pouvaient manquer d'impressionner favorablement le Roi. « Je serai, monsieur, toujours bien aise d'entretenir une correspondance avec vous et je m'estimerai heureux de pouvoir « conserver d'avenir » l'estime que j'ai à présent pour vous. Sa Majesté a une très grande satisfaction de ce que Sa Majesté très Chrétienne a voulu bien recevoir ses sentiments et l'estime qu'il a pour lui par la relation que vous en avez donnée. Le grand Czar, mon maître, persiste toujours dans la même disposition et dans les mêmes

sentiments pour Sa Majesté très Chrétienne. Il tâchera toujours de cultiver son amitié, il croira nécessaire la continuation d'avoir une bonne intelligence avec lui. L'union étroite et l'alliance intime entre ces deux héros de ce siècle serait assurément un très grand objet de l'admiration dans toute l'Europe et serait même, à ce que je crois, fort avantageuse pour son repos. »

Du Héron était en même temps l'objet de pressantes sollicitations d'un ennemi juré de la Suède, Jean Patkul, dont l'esprit vindicatif ne pouvait pardonner au roi Charles XII d'avoir repoussé les revendications qu'il lui avait apportées au nom de la noblesse Livonienne lésée par un édit de ce Prince [1]. Son plan ne consistait en

1. Cet édit, dit de *restitution*, ordonnait aux gentilshommes de rendre à la Couronne les terres qui, depuis 1609, avaient été aliénées par le domaine royal. L'aristo-

rien moins qu'à soulever contre la Suède, la Pologne, la Russie, le Danemark et, peut-être, même la France.

L'importance des ouvertures faites à du Héron, l'empressement que marquait le Czar à manifester au Roi son estime et son respect, firent concevoir l'espérance de son adhésion au système politique français et de l'abandon de sa lutte contre la Suède en vue d'un conflit avec l'Empereur.

Ce fut l'objet de la première mission confiée à Baluze. D'origine polonaise, il était passé au service de la France et avait été chargé antérieurement de diverses négociations en Hongrie et à Varsovie. Il était, en outre, en relations suivies avec le marquis de Châteauneuf, ambassadeur à Constantinople.

Aussitôt qu'on eut acquis la certitude

cratie était ainsi dépossédée, la promesse d'indemnité qu'on lui faisait étant absolument illusoire.

qu'un bon accueil lui serait réservé à Moscou, on lui adressa à Varsovie des instructions détaillées. Il avait pour mission officielle de remercier, au nom du Roi, le souverain russe, de lui exprimer le vœu qu'il formait d'entretenir avec lui à l'avenir une correspondance suivie, lui exposer le peu de confiance du Roi dans les protestations amicales de l'Empereur, lui démontrer que l'Angleterre, la Hollande et l'Electeur de Brandebourg ne recherchaient, en l'attirant, que leurs intérêts personnels. Il devait donc habilement insinuer au Czar qu'il ne trouverait jamais une occasion plus favorable pour attaquer l'Empereur et que la France étant seule en mesure d'offrir alors à la Russie une alliance vraiment profitable, elle lui proposait sa médiation pour la paix du Nord en vue de lui permettre d'entamer aussitôt cette lutte.

Un autre point des instructions de Baluze témoigne bien des illusions qu'on nourrissait à la Cour sur les réelles dispositions du Czar, en supposant qu'il consentirait à accorder au Roi des subsides ; toutefois notre délégué ne devait aborder avec lui cette délicate question qu'après s'être, au préalable, exactement renseigné sur son état d'esprit.

Comme précédemment d'ailleurs, Baluze devait communiquer au Roi tous les renseignements qu'il pourrait recueillir sur la situation intérieure et extérieure de la Russie. Il écrit à ce sujet le 10 avril 1703 :

« Je prends la liberté de supplier très humblement Votre Majesté de m'envoyer au plus tôt ses ordres, me trouvant ici dans un état d'oisiveté qui paraît être aussi désagréable à cette Cour qu'à moi-même. Si Votre Majesté avait été bien informée des

coutumes de ce pays, je crois qu'Elle m'aurait fait envoyer quelques joyaux pour les présenter au Czar qui reçoit agréablement les présents qui lui sont faits..... C'est un des moyens dont se servent les ministres étrangers qui veulent réussir dans leurs négociations..... Je crois qu'il y a encore quelques personnes dont une petite galanterie donnée à propos pourrait concilier l'amitié et n'être pas inutile aux intérêts de Sa Majesté, supposé qu'Elle veuille ménager celle de ce Prince et entrer dans quelque engagement avec lui. Il semble être animé à la continuation de la guerre contre la Suède par les succès de sa dernière campagne.

« La puissance du Czar par terre est fort grande... Quant à la puissance de ce Prince sur mer, elle s'augmente tous les jours...

« Le bon ordre que ce Prince a établi

dans ses États est cause qu'il fait tout ce qu'il veut sans peine... Il aime ses soldats et il en est aimé... Il a réformé les coutumes de son État, changé l'habillement de ses principaux sujets qui sont obligés de se vêtir à la française. Il a fait couper toutes les grandes barbes, il veut que la jeunesse voyage et il continue ainsi à civiliser sa nation qui a encore un peu de peine à s'accoutumer à cela. »

La mission Baluze suscita une réelle émotion parmi les princes coalisés contre la France. Mais Pleyer, ministre de l'Empereur près le Czar, l'informa en ces termes des négociations engagées : « Je crois qu'il n'y a pas grande inquiétude à concevoir : d'autant plus que le résident français ne recevra pas ici plus d'honneur et de respect qu'il n'en a reçu jusqu'à ce jour. Tout ce qui porte le nom français n'est pas très

considéré ici, et c'est seulement l'envoyé de Pologne qui patronne ici les officiers français et qui s'occupe de leurs intérêts[1]. »

On était d'ailleurs convaincu en Hollande que la Russie jouait un double jeu entre la France et la Suède.

Le séjour de Baluze à Moscou se prolongeait sans aucun résultat appréciable ; on attendait de lui des ouvertures précises que, de son côté, il avait l'ordre formel de ne pas provoquer. Aussi une lettre de Louis XIV, en date du 10 juillet 1703, l'avertit qu'il pouvait rentrer directement en France. « Je vois, disait le Roi, par le compte que vous me rendez, que les ministres du Czar veulent vous obliger à faire, en mon nom, les premières propositions pour un traité d'alliance. Comme mon intention, en

1. Oustriélof, *Istorio tsarstovania Petra Velikayo*, t. IV, p. 604.

vous envoyant, était de répondre à l'empressement que ce Prince avait témoigné de prendre des liaisons avec moi et que je ne vois pas qu'il continue dans les mêmes dispositions, il serait très inutile que vous fissiez un plus long séjour à Moscou. »

Il quitta donc cette ville au mois de février 1704.

Les événements se déroulaient dans le Nord avec une rapidité extrême. La Russie se relevait de ses précédents désastres et commençait à infliger de sérieux échecs à la Suède dont l'alliance, dans ces conditions, ne nous était plus d'un grand secours. Nos relations avec la Cour de Russie se bornèrent alors à des questions commerciales qui ne donnaient lieu qu'à de très rares négociations. En outre, l'alliance de Pierre avec nos ennemis naturels avait créé entre les deux pays un état de tension,

même d'animosité, chaque jour croissant et encore alimenté par des bruits dont l'opinion s'émut grandement. On prétendait que le Czar aurait brisé en Hollande sa coupe contenant du vin de France, que son despotisme se manifestait dans ses États par des mesures néroniennes, qu'il aurait même fait assassiner son propre fils...

La capture de deux vaisseaux russes par des corsaires de Dunkerque fut l'occasion de l'envoi, à la Cour, en 1705, de Matvieief qui se heurta aussitôt à la malveillance alors justifiée dont les Russes étaient l'objet. Si les nombreux pourparlers qu'il eut avec les ministres restèrent sans résultat immédiat, sa mission ne fut pourtant pas complètement inutile. Il parvint, en effet, grâce à sa souplesse et à son habileté, à dissiper en partie les préventions qu'on avait contre le Czar.

D'Iberville, chargé de conférer avec lui, mentionne dans son rapport les « assurances que lui avait faites l'ambassadeur.

« Le Czar, bien loin de haïr le Roi et la nation française admire les vertus, la piété, la grandeur du génie de Sa Majesté et la regarde comme le plus parfait modèle d'un bon gouvernement et qui devrait être imité par tous les monarques.

« L'opinion où l'on est ici de la haine de son maître contre la France n'a aucun fondement que les faux rapports des ennemis de son Maître et du Roi.

« Que, s'il y avait eu des ministres publics, de part et d'autre, à la Cour de France et à celle de Moscou, on ne serait pas tombé dans l'erreur qui a mis obstacle aux avantages de l'une et de l'autre. »

Matvieief ne manqua d'ailleurs pas d'expo-

ser les avantages commerciaux qui résulteraient d'une bonne entente entre les deux pays et fit remarquer que l'abolition de l'impôt sur les vins de France, déjà fort appréciés en Russie, en avait considérablement augmenté la consommation. La France, de son côté, pouvait attendre de la Moscovie de larges importations de goudron, de cire et de bois.

Mais si l'ambassadeur moscovite s'efforçait d'impressionner favorablement la France par rapport à la Russie, les sentiments qu'il exprimait à son gouvernement n'indiquaient pas qu'il cherchât, de son côté, à agir de même à notre égard. Il dit, en effet : « On s'imagine ici que je suis venu demander le Roi comme médiateur pour une paix avec la Suède... Les Français sont irrités aussi de ce que leur envoyé, qui a été à notre Cour avec une mission expresse du

Roi, n'a recueilli aucun fruit de son ambassade, et je crains fort que la Cour d'ici, qui est si rusée, ne nous paye de la même monnaie...

« L'amitié qu'on nous témoigne ici, à travers la douceur des compliments, est sans effet... Cette Cour orgueilleuse fait peu de cas de nous et de nos affaires. On me considère plutôt comme un curieux que comme un ministre, c'est pourquoi je demande instamment une réponse afin de ne pas traîner une existence misérable et désœuvrée dans cette Cour si dissimulée et si riche ».

Malgré ce jugement peu bienveillant, Matvieief n'avait cependant pas manqué d'observer dans le tableau dont il accentue les ombres, des clartés nouvelles pour ce moscovite plié au joug de fer d'une autocratie sans aucun contre-poids. Notre légi-

time amour-propre ne peut qu'être flatté de cette constatation.

« La multitude des habitants est inouïe, inouïs aussi la toilette, les amusements et la gaieté de ce peuple. Quoiqu'on ait raconté que les Français étaient opprimés par le Roi, ce n'est pas la vérité ; tous sont absolument libres dans leurs volontés, sans aucune oppression ; ils vivent dans une égalité parfaite ; aucun des grands n'est mécontent en rien ; on ne peut même pas s'apercevoir qu'on subisse une guerre si longue et si lourde[1]. »

Le Roi confia à Matvieief pour le Czar une lettre conçue en termes fort amicaux où il « rendait témoignage de la prudente et sage réserve qu'il avait tenue. »

Les impressions qu'il rapporta en Russie

1. *Soc. Imp. d'hist. Russe*, t. XXXIV, pp. 37-49.

n'étaient pourtant pas de nature à détendre les relations des deux pays :

« Les Suédois, disait-il, sont à la Cour en grand honneur et y répandent de méchantes calomnies sur notre compte, et l'amitié qu'on nous témoigne est hypocrite et sans effet. » Et il concluait ainsi : « Changer l'amitié des Anglais et des Hollandais contre celle des Français ne nous promet guère de profit. »

Cependant la logique seule des événements travaillait à un rapprochement entre les deux pays. La France, si longtemps victorieuse, entrait dans une ère de tristesse et de revers. Mais, quoique accablée en Europe par une coalition puissante, elle n'en cherchait pas moins à entraver les progrès de la Russie. Pierre le Grand, trop absorbé par sa lutte contre la Suède pour faire également face à la Turquie, se décida,

par l'entremise de des Alleurs, envoyé Français en Pensylvanie, à demander la médiation que lui avait déjà promise le Roi de France pour la paix du Nord. Malheureusement cette tentative échoua par suite de l'orgueil de Charles XII qui « ne voulait traiter avec le Czar que dans Moscou. »

L'écrasement de la Suède à Poltawa allait changer la face des choses. Il était hors de doute que la France, absolument épuisée par ses longues guerres, vaincue à Malplaquet, n'avait plus à ménager son ancienne alliée dont elle ne pouvait espérer le relèvement. On commençait à comprendre qu'on avait manqué de prévoyance en apportant si peu d'empressement à se rapprocher de la Russie dont les progrès maritimes seuls touchaient de fort près nos intérêts commerciaux. On pensa donc qu'il devenait nécessaire de prévenir en notre faveur le

Czar victorieux en lui offrant l'appui du Roi en vue d'obtenir de la Turquie le passage des navires moscovites dans la Méditerranée par la mer Noire où Pierre venait de s'emparer du port d'Azof. Dans ces conditions, Louis XIV chargea Skroff, résident moscovite à Paris, d'avertir son souverain de l'intention où il était d'envoyer en Russie une nouvelle mission. Elle fut encore confiée à Baluze. Ses instructions lui prescrivaient de déployer tous ses efforts pour que Pierre prêtât le plus large concours aux Hongrois contre l'Empire et, qu'en cas d'échec de la médiation de la France pour la paix du Nord, il s'engageât à défendre seul des peuples opprimés par la Maison d'Autriche dont la puissance était pour la Russie même une continuelle menace.

Quand Baluze arriva à Moscou, au mois d'avril 1711, il se trouva en présence d'une

situation imprévue. Pierre se préparait à marcher contre la Turquie qui venait de lui déclarer la guerre et la Russie suspectait, non sans raison, la France de n'y être pas étrangère.

Baluze, fort embarrassé, essaie de son mieux de dissiper cette impression pénible ; mais il reçoit un « accueil ironique ». Après quelques conférences inutiles avec le chancelier Golovkine, le prince Dolgorouki et le baron Chafirof, il essaie d'approcher le Czar dont on l'écartait systématiquement. Au prix de mille difficultés, il parvient à le joindre dans les jardins mêmes du palais, et un court entretien suffit à le convaincre que le Monarque, sentant désormais la Suède à sa merci, entendait conclure la paix avec la Turquie, afin d'imposer définitivement sa volonté dans le Nord. Il indiqua clairement à notre envoyé qu'il

souhaitait l'intervention du Roi pour sa paix avec la Porte seule, indépendamment de la Suède.

Baluze ne pouvait assumer la responsabilité de s'engager dans cette voie et il prit le parti d'attendre à Moscou le retour de Grégori Volkof, délégué en France par le Czar.

Pendant que Volkof négociait à Fontainebleau, les événements suivaient leur cours. Pierre, qui avait rêvé la conquête de Constantinople et n'avait rencontré qu'un échec, au Pruth, traitait à Falksen le 23 juillet 1711 et abandonnait aux Turcs Azof, sa première conquête ! Le moment était mal choisi pour espérer que Baluze pût encore offrir la médiation de la France ; on l'éconduisit sans façon, et cette ambassade eut le sort des précédentes. Malgré de nombreuses tentatives de rapprochement,

les rapports de la France et de la Russie restaient, sinon hostiles, du moins très tendus.

Si les gouvernements ne parvenaient pas à trouver un terrain d'entente, d'autres liens se nouaient pourtant entre les deux peuples, lentement, il est vrai, mais avec des chances nombreuses de solidité et de fixité.

Pierre poursuivait son œuvre éducatrice, en hâtait l'accomplissement en appelant dans ses états d'habiles ouvriers et artisans qui contribuaient largement au renom d'élégance et de faste qui entourait la Cour de France comme d'une auréole. Il n'est pas sans intérêt, à cet égard, d'indiquer quels furent ceux qui, se laissant séduire par des promesses souvent trompeuses, se décidèrent à quitter la France pour aller porter, à l'extrémité de l'Europe, chez un peuple encore peu civilisé, les secrets de l'art

et de l'industrie qui faisaient surgir des merveilles de notre sol :

Estat des personnes qui désirent aller à Saint-Pétersbourg pour travailler au service de Sa Majesté Czarienne[1].

Gens qui partent par terre :

M. Le Blond, architecte ;

Marie-Marguerite L'Evesque, son épouse ;

Son fils, âgé de six ans :

Nicolas Girard, designateur du dit sieur Le Blond ;

Jean-Martin Schumacher, gentilhomme allemand ;

Françoise-Catherine Gonet, cousine du dit sieur Le Blond ;

Françoise Le Comte, femme de chambre de Mme Le Blond ;

1. Archives Nationales., K, 1352, p. 69-71.

Claude Bergerean et Antoine Lapierre, laquais du dit sieur Le Blond ;

Girard Sualem, machiniste ;

Jean Michel, menuisier.

Gens qui vont par mer et qui doivent se joindre à Charleville :

Nicolas Sineau, sculpteur ;

Marianne Simon, sa femme ;

Marguerite Simon, sa belle-sœur ;

Marie-Marguerite-Simon, sa belle-mère ;

Barthèlemy Guillaume, compagnon sculpteur ;

Nicolas Pérard, aussi compagnon sculpteur ;

Marie Girard, sa femme ;

Antoine Fessier de Derville et Alexandre Girard, designateurs du dit sieur Le Blond ;

Charles Tapa, constructeur et inspecteur de batimens ;

Edme de Bourbon, appareilleur et tailleur de pierres ;

François Batellier et Antoine Cœurdassier, dit l'Assurance, tailleurs de pierres ;

François Foy, maçon ;

Charles Le Clerc, charpentier ;

Paul-Joseph Sualem, compagnon machiniste ;

Edme Pelletier, valet du dit sieur Girard Sualem ;

René Sualem, compagnon du sieur Michel, menuisier ;

Guillaume Belin, serrurier ;

Antoine Barbier et Jean Buffet, compagnons du dit Belin ;

Jean Noiset de Saint-Mange, cizeleur ;

Etienne Sauvage, fondeur ;

Jean-Lombard, orphèvre-bijoutier ;

Edme Bourgoin, son compagnon ;

Jean Ferré, jardinier ;

Jean-Jacques Gaucher, Jean-Louis Vanocque, Pierre Grignon et Jean-Baptiste Bourdin, tapissiers hautelissiers ;

Jean-Baptiste Oudry, peintre ;

Philippes Behagles, teinturier et tapissier;

Jean-Philippe Behagles, son fils ;

Gabriel Renaud, teinturier en laines ;

Jean Renaud, son fils ;

Claude Meriel, teinturier en soye ;

Antoine Keblin, faiseur de caractères d'imprimerie ;

Louis Fournier et Jean Fournier, gainiers ;

Etienne Barnou, sellier pour les carosses ;

Nicolas Taillebot, charron pour les carosses ;

Claude Namur, menuisier pour les carosses ;

Philippes Racine, serrurier pour les carosses.

« Nous, etc.

« Permettons aux denommez au présent état de sortir du Royaume pour aller tant par mer que par terre à Petersbourg travailler au service de Sa Majesté Czarienne, en foy de quoy nous avons signé, etc.

« Certifions à tous qu'il appartiendra que le Roy a permis aux desnommez dans l'estat cy-dessus de sortir du Royaume et d'aller tant par mer que par terre à Saint-Pétersbourg travailler au service de Sa Majesté Czarienne. En foy de quoy nous leur avons accordé le présent certificat pour leur servir et valoir en temps et lieu et que de raison, lequel nous avons signé de notre main, fait contresigner par le secrétaire des batimens du Roy et y aposer

le cachet de nos armes à Paris, le 15 avril 1716. »

Malheureusement, leur sacrifice ne reçut en Russie que de rares encouragements. Ils se heurtèrent à la rudesse, à l'ignorance, à la malveillance d'un peuple encore peu préparé à comprendre les beautés de leurs enseignements et plusieurs, mourant presque de faim, abreuvés de dégoût et de lassitude, demandèrent à être rapatriés.

D'autre part, quelques officiers français avaient déjà mis leur épée au service de la Russie qu'ils initiaient ainsi à notre tactique militaire.

La question commerciale commençait également à être l'objet des préoccupations générales et déjà se précisait l'idée de fonder une Compagnie privilégiée. A cet effet,

La Vie, commissaire de la Marine royale à Hambourg, reçut l'ordre de se rendre en Russie pour y faire un rapport sur le commerce et les ressources du pays.

Muni d'instructions très complètes sur l'objet de sa mission, il arriva à Pétersbourg le 13 janvier 1715 d'où il écrivit à Dubois une série de lettres fort curieuses sur l'influence française en Russie et la situation commerciale. Il s'attache surtout à faire ressortir l'importance du commerce de la France avec la Moscovie et la nécessité d'y entraver le trafic toujours grandissant des Anglais et des Hollandais par la création de la Compagnie dont il s'agit. Mais il estimait qu'au préalable une sorte d'essai devait être tenté en vue de renseigner les commerçants sur les obstacles à franchir pour assurer le succès de cette entreprise. Il demande à cet effet l'envoi de deux navires

marchands dont les commandants s'enquerraient des conditions sur lesquelles on pourrait baser cet établissement. Il énumérait les avantages nombreux que le commerce de la France pourrait en retirer et les préjudices que lui occasionnait dans le gouvernement de Moscovie la concurrence de rivaux redoutables, et surtout des Anglais.

A ces questions se mêlent des détails fort piquants sur les menus faits de la vie russe, la situation précaire des Français immigrés, les intrigues des deux partis qui divisaient la Cour, dont l'un avait pour chef Golowkine, tout dévoué à la Maison d'Autriche, et l'autre, le prince Menchikoff, Kourakine et Chafirof, les favoris du moment. Tous ces récits éclairent d'un jour nouveau les événements qui se déroulaient alors dans ce singulier pays.

Malheureusement La Vie mena à Saint-

Pétersbourg une vie si déréglée, s'abouchant avec les pires ennemis de la France, contractant de multiples dettes, qu'on dut le rappeler et l'écarter de la vie publique.

Peu de temps avant la mort de Louis XIV, Pierre lui renouvela l'expression du vif désir qu'il avait de se rendre en France[1], mais le vieux Monarque déclina de nouveau cette offre. Il laissait entendre que la déplorable situation financière de la France, la maladie avec laquelle il était aux prises et son âge avancé ne lui permettraient pas de recevoir le Czar avec toute la pompe désirable, et une fois encore celui-ci se vit rebuté et nous repoussions une proposition dont les avantages paraissaient pourtant si évidents.

1. Archive russe. 1865. Poloudenski.

CHAPITRE II

SITUATION DE LA FRANCE

ET DES

PRINCIPAUX ÉTATS D'EUROPE

AU MOMENT DE L'ARRIVÉE DU CZAR A PARIS



FRÉDÉRIC-GUILLAUME Ier

ROI DE PRUSSE.

CHAPITRE II

SITUATION DE LA FRANCE

ET DES

PRINCIPAUX ÉTATS D'EUROPE

AU MOMENT DE L'ARRIVÉE DU CZAR A PARIS

A la veille de l'arrivée du Czar à Paris et au lendemain des traités d'Utrecht et de Bade, quelle était la situation de la France et de l'Europe? L'Autriche ne les avait acceptés qu'avec mécontentement et n'attendait qu'une occasion de les remettre en question. Le désir de reconstituer l'ancien empire de Charles-Quint hantait l'imagination de l'Empereur qui ne pouvait se faire à la séparation des couronnes d'Espagne et d'Autriche. La haine traditionnelle de la

France restait donc aussi vive à Vienne.

En Espagne, Philippe V, en dépit des traités, maintenait ses prétentions à la couronne de France. Il n'avait vu qu'avec déplaisir le duc d'Orléans assumer la régence. Sa seconde femme, Élisabeth Farnèse, d'une ambition dévorante, et son ministre Albéroni, « espèce de Richelieu manqué, esprit remuant et hardi qui concevait des plans gigantesques sans calculer les moyens de les accomplir », entretenaient ses ambitions latentes. Albéroni déclarait hautement à Philippe qu'il devait tôt ou tard recouvrer les Pays-Bas, affaiblir la puissance maritime anglaise en soutenant le prétendant, reprendre en Europe une situation prépondérante. Pour préparer ces vastes et chimériques desseins, Alberoni répandait à profusion l'argent en France pour mettre ce qu'il appelait « le

feu aux poudres[1] ». Il entretenait jusqu'à la Cour des émissaires secrets. Son ambassadeur à Paris, Cellamare, était l'instrument le plus actif et le plus dangereux de ses visées.

D'autre part, la Suède, notre vieille alliée, alors aux prises avec Pierre le Grand et dans une situation presque désespérée, était dans l'impossibilité de nous prêter le moindre concours.

Pour toutes ces raisons, le Régent cherchait à se rapprocher de l'Angleterre et de la Prusse. Depuis longtemps d'ailleurs, il était en rapports suivis avec Georges Ier, en dehors même de ses liens de parenté avec lui.

Le 23 janvier 1715, lord Stair fut accrédité à Paris en qualité d'ambassadeur d'An-

1. Lesur. *Des progrès de la Puissance russe*, 1812.

gleterre. Redoutant déjà l'appui que la Cour de France pourrait offrir au prétendant, il entretint avec le Duc, dont il sut à merveille flatter l'amour-propre, des relations particulièrement étroites, ne manquant jamais une occasion d'en faire l'éloge, le qualifiant de l'homme « le plus poli et le plus instruit qu'il ait rencontré ».

D'ailleurs, à cette époque, on professait, dans une partie de la haute société parisienne, une vive admiration pour l'Angleterre et on commençait à manifester un certain dégoût du régime et des institutions que nous avait imposés l'ancienne monarchie. Stair écrivait à Stanhope, le 8 mars 1715 : « C'est une chose inconcevable, combien ils détestent ici leur condition et raffolent de la nôtre[1] ». Et Saint-

1. Wiesener. Le Régent, l'abbé Dubois et les Anglais.

Simon disait en parlant de Stair : « Il voulait l'enrôler (le Régent) pour ainsi dire de bonne heure avec le roi Georges, par ces offres faites dans un temps douteux, et le lier avec lui, en lui persuadant que leurs intérêts étaient communs ».

Aussi des engagements formels étaient-ils intervenus entre le Régent et Georges I[er] avant même la mort de Louis XIV ; le Duc recevrait ultérieurement l'appui de l'Angleterre moyennant l'expulsion de France du prétendant et de ceux qui l'avaient accompagné dans son exil : notamment d'Ormond et Bolingbroke. L'alliance avec l'Angleterre, impossible sous Louis XIV, qui réprouvait profondément le système protestant et parlementaire anglais, se dessinait dès lors dans l'ombre.

Quelques jours après la mort de ce dernier, lord Stair adressait au Régent un mémoire

fort long pour appeler son attention sur les armes et les munitions expédiées de France aux partisans du prétendant, sans opposition aucune de la part des officiers de service dans les ports du nord du royaume. Le Régent promit aussitôt que ce trafic cesserait dans le plus bref délai ; mais, malgré ces assurances, Stair n'avait dans la parole du duc d'Orléans qu'une confiance fort limitée. En fait, celui-ci était dans la plus grande indécision ; par crainte de mécontenter certains de ses conseillers qui ne professaient pour l'Angleterre que de médiocres sympathies, il était toujours plus ou moins flottant et irrésolu. Saint-Simon disait notamment : « Il fallait se conduire avec elle honnêtement, sans bassesse, et intérieurement la considérer toujours comme une ennemie naturelle qui ne cherchait qu'à détruire

notre commerce et notre marine ». Stair s'était si bien rendu compte de l'attitude du Régent qu'un Écossais nommé Douglas avait été chargé par lui d'assassiner Jacques III. « Le coup ne fut manqué que par l'adresse et le dévouement de la maîtresse de poste de Nonancourt qui enivra l'un des satellites de Douglas, enferma l'autre et fit échapper le prétendant. Jacques s'embarqua pour l'Écosse, mais revint bientôt sur le continent [1]. »

Dubois insistait vivement auprès du Régent pour l'amener à rompre ouvertement avec le prétendant et à conclure l'alliance anglaise. Il s'évertuait lui à démontrer l'impossibilité de négocier d'autres alliances, lui représentait que le refus de s'unir à l'Angleterre aurait de nouveau pour

1. *L'alliance anglaise au XVIIIe siècle*, par Filon. 1860.

conséquence l'isolement de la France qui serait alors menacée d'un côté par l'Empereur et le roi Georges dont l'entente était un fait avéré, de l'autre par l'Espagne dont les projets d'agrandissement visaient autant l'Italie que la France. Il engageait donc le Régent à donner à Stanhope les assurances les plus formelles touchant l'expulsion définitive du prétendant du territoire français.

En poussant le duc d'Orléans à une politique aussi anglophile, Dubois servait aussi ses desseins personnels. Depuis longtemps, il songeait au cardinalat et il nourrissait le secret espoir d'utiliser à son profit l'influence réelle du roi Georges sur l'Empereur auquel le Pape ne refusait rien.

Dubois avait sur le Régent une incontestable autorité. « Celui-ci aimait en lui un esprit disposé aux sciences et plein de saillies originales, une vaste littérature et

peut-être aussi, disait-on, de honteuses complaisances[1]. » D'ailleurs, il avait élevé le Duc, s'était toujours appliqué à satisfaire ses passions, de manière à pouvoir le dominer entièrement, et il y réussit au delà de toutes ses espérances[2]. Son habileté parvint donc à triompher des continuelles hésitations de ce dernier. Les premières ouvertures furent faites à Stanhope le 12 mars 1716. Il y répondit le 19 avec réserve, mais manifestant pourtant le désir qu'une étroite amitié pût unir les deux Cours. Malgré l'opposition violente de d'Huxelles inféodé au parti de la vieille Cour, les négociations, qu'il n'entre pas dans le cadre de ce volume de raconter ici, aboutirent le 9 octobre 1716 à la signature de l'alliance. Dubois écrivit à cette

1. Lemontey. *Régence et Minorité de Louis XV*, 1832.
2. Lettres de la princesse Palatine et de Saint-Simon.

occasion au Régent : « Je vous avoue, Monseigneur, que j'ai une impatience incroyable que M. le maréchal d'Huxelles vous porte le traité signé. Vous pouvez alors écouter avec tranquillité les balivernes qui se peuvent dire sur ce que, dans le traité, il sera fait mention de la succession à la Couronne. Que pouvez-vous faire de plus important pour le Roi que d'assurer la paix dans son royaume et de le lui rendre tranquille et muni de bonnes alliances ? Si on vous impose la condition de garantir la succession de l'Angleterre et que cela attire nécessairement de faire mention de celle de France, il faut vous remercier d'avoir fait cette alliance à si bon compte, et votre intérêt n'a aucune part à cette disposition. Mais si ce traité vient à bonne fin, il me paraît, par tout ce que j'apprendrai, que le bruit qu'il fera en Europe fera taire celui

des bourgeois de Paris parmi lesquels je compte nos plus merveilleux seigneurs[1]. »

Il fallait entraîner la Hollande dans l'alliance franco-anglaise. Si, en effet, l'Autriche parvenait à la faire graviter dans son orbite, elle paralyserait indirectement les effets de cette alliance. L'Empereur comptait à La Haye de très puissants amis qui furent vingt fois sur le point de faire renoncer les États Généraux à la poursuite des négociations pour les inciter à s'unir étroitement à lui. Par bonheur, de nombreuses causes de dissentiments existaient alors entre l'Autriche et les Provinces-Unies. A plusieurs reprises, l'Empereur avait nettement violé, en ce qui le concernait, les stipulations des traités d'Utrecht ; il avait cédé le duché de Limbourg à l'Élec-

1. *L'abbé Dubois*, par le comte de Seilhac. Paris, 1863.

teur Palatin ; l'Autriche et la Hollande n'étaient pas encore parvenues à s'entendre sur les clauses relatives à la formation en Belgique d'une « barrière » destinée à assurer aux Hollandais une entière sécurité. D'autre part, ceux-ci se refusaient à évacuer Bonn et maintenaient leurs prétentions sur certains territoires austro-belges qu'ils avaient le droit d'inonder. Le marquis de Châteauneuf, ambassadeur de France en Hollande, auquel Dubois s'était joint à la fin de l'année 1716, mena les négociations avec une grande habileté. Et pourtant, le 29 décembre, les Provinces-Unies hésitaient encore, comme en témoigne la lettre suivante de Dubois au Régent : « Nous avons vu le grand pensionnaire et nous lui avons exprimé la juste indignation de Son Altesse Royale sur les délais de la signature ; nous lui avons reproché la mauvaise foi de la

conduite que les Etats Généraux ont tenue avec nous, dont nous lui avons exposé les circonstances et les preuves; nous lui avons fait remarquer que cette iniquité tombait sur lui et nous lui avons signifié les ordres que nous avions de demander un terme fixe pour la signature du traité et d'en informer Son Altesse Royale par un courrier exprès. »

Finalement, le 4 janvier 1717, les Hollandais signèrent.

Le maréchal d'Huxelles n'avait eu connaissance qu'au dernier moment de la teneur général du traité. Il refusa d'abord énergiquement d'y apposer sa signature. Cet accord soulevait d'ailleurs dans le public de très vives critiques. On blâmait ouvertement l'abandon du prétendant que l'on considérait comme un acte de complaisance servile. La démolition de Mardick

était regardée comme une grave atteinte à l'honneur de la nation, et on trouvait que, dans l'état actuel d'instabilité de l'Angleterre, elle n'était pas en droit d'imposer des conditions si particulièrement dures. On reprochait surtout au Régent de tout sacrifier à son ambition personnelle et à celle de Dubois. « Le marquis d'Effiat que le Régent envoya au maréchal d'Huxelles rapporta pour toute réponse que le maréchal se laisserait plutôt couper la main que de signer. Le Régent fit dire à M. d'Huxelles par le duc d'Antin qu'il eût à signer ou à quitter sa place. A cette alternative, le maréchal signa sans mot dire [1]. »

L'Espagne avait, dès le mois d'avril 1716, été tenue au courant des négociations par le duc de Saint-Aignan, notre ambassadeur

1 Flassan. *Histoire de la Diplomatie française.*

à Madrid, mais Philippe V répondit avec un dédain marqué aux ouvertures qui lui furent faites en vue de lui demander de s'associer à l'alliance franco-anglaise.

C'est à peine s'il dissimulait ses prétendus droits à la couronne de France, déclarant ne plus reconnaître les stipulations du traité d'Utrecht. Le marquis de Louville, personnellement lié avec le roi d'Espagne au service duquel il avait été pendant quelque temps, avait reçu du Régent l'ordre de se rendre auprès de lui en mission extraordinaire pour tâcher de le ramener à de meilleurs sentiments ; mais, le jour même de son arrivée à Madrid, le 24 septembre 1716, le roi lui avait enjoint de repartir pour la France, sans même lui accorder d'audience. Pendant ce temps Philippe favorisait ouvertement le prétendant en lui faisant passer des subsides

et des secours. Dès la conclusion du traité du 4 janvier, le prince de Cellamare, ambassadeur d'Espagne à Paris, en avait reçu une copie qu'il communiqua à Philippe V, mais celui-ci affecta de ne rien répondre quand, dans une audience spéciale, Saint-Aignan lui fit observer qu'aucune clause de cet acte n'était de nature à porter ombrage à l'Espagne. Elle se détachait donc visiblement de nous et ne cachait plus, dès cette époque, ses visées hostiles.

Le Régent comprenait l'isolement où se trouvait alors la France et l'avantage qu'il pourrait avoir à se concilier les sympathies de la Prusse, État encore faible, il est vrai, mais dont l'ambition grandissante, servie par un souverain d'une réelle valeur, Frédéric-Guillaume Ier, présageait la réalisation de grands desseins. Le 14 septembre 1716,

Philippe avait signé avec celui-ci un traité secret, limité à dix ans, et par lequel il lui garantissait la possession de Stettin, qu'il avait obtenue en 1713 en vertu d'une convention avec les Suédois.

« Ce rapprochement intime avec la Prusse annonçait un changement dans le système français à l'égard de l'Allemagne et du Nord de l'Europe, notamment la Suède, pour le salut de laquelle la France ne paraissait pas vouloir compromettre le repos d'une minorité [1] ». En retour, le roi Frédéric-Guillaume s'engageait à garantir les traités d'Utrecht et à faire tous ses efforts pour empêcher l'Empire de se déclarer contre la France. Il se réservait seulement, en cas de déclaration de guerre, les devoirs de Prince de l'Empire, encore dépendant de la maison

1. Flassan. *Histoire de la Diplomatie française.*

d'Autriche. Différents articles stipulaient, en outre, que la France, par ses bons offices, ferait tout ce qui dépendrait d'elle pour procurer toute satisfaction à la Prusse dans la paix du Nord.

Ainsi se dessinait peu à peu la formation progressive de ce royaume qui cherchait à s'étendre au Nord et à y prendre la place que les malheurs de la Suède l'obligeaient à laisser vacante. Le traité du 14 septembre 1716 nous achemine vers l'alliance d'Amsterdam et atténue l'étonnement qu'on pourrait ressentir de voir à cette époque la Suède abandonnée par son plus ancien allié.

Dans les malheurs qui accablèrent Charles XII, il lui était resté un ami fidèle, un conseiller éclairé, le baron de Gœrtz. Cet homme, « non moins célèbre par ses intrigues que par sa fin tragique qu'il était loin

d'avoir méritée », avait été ministre du duc de Holstein Gottorp, mais après le retour de Charles XII, il avait trouvé moyen de gagner la confiance de ce prince dont il devint bientôt le confident attitré. C'était un esprit délié, subtil, entreprenant, auquel les projets les plus vastes paraissaient encore trop timides, qui savait tirer parti des choses les plus contradictoires et qui, sans mission spéciale, sans caractère public, imagina de se jeter entre les Puissances belligérantes : « On ne peut, dit Voltaire, se plier en plus de manières, ni prendre plus de formes différentes, ni jouer plus de rôles que fit ce négociateur volontaire. » Gœrtz s'adressa directement à Menchikoff, favori et ami intime du Czar, lui faisant entendre que l'heure de la réconciliation avec la Suède avait sonné pour la Russie, qu'il serait peut-être possible de lui faire céder

le Holstein et d'y construire un canal joignant la Baltique à la mer du Nord. Connaissant, en outre, parfaitement, les visées secrètes du Czar qui désirait ardemment se faire nommer prince d'Empire, ce qui lui aurait assuré en Europe le rang qu'il ambitionnait, Gœrtz entretenait soigneusement ces espérances.

Un caractère aussi entreprenant et aussi ambitieux devait fatalement séduire Albéroni qui, lui-même, ne vivait que d'intrigues. Aussi parvinrent-ils rapidement à s'entendre. Leur plan était vraiment romanesque. La Suède devait céder la Livonie, l'Esthonie, l'Ingrie et la Carélie au Czar, qui lui rendrait la Finlande. Le traité d'AltRanstadt serait renouvelé ; en conséquence, Auguste II renoncerait au trône de Pologne en faveur de Stanislas Leczinski. Le Roi de Prusse abandonnerait

Stettin contre un équivalent qui toutefois ne serait pas tombé à la charge de la Suède.

Pierre devait engager le duc de Mecklembourg à céder ses États à Charles XII contre une partie de la Pologne et assister celui-ci d'un corps de 20.000 hommes pour lui permettre de reprendre les duchés de Bremen et de Verden ; le roi de Danemark rendrait la partie de la Poméranie qu'il avait occupée ; le duc de Holstein recouvrerait ses États.

Charles XII devait réunir la Norvège à la Suède. Maître de ce pays, il envahirait l'Ecosse et l'Angleterre pour rétablir le prétendant.

L'Espagne, que la dernière partie seulement de ce plan intéressait, paierait des subsides au Czar et au roi de Suède. Voltaire ajoute : « Albéroni ménagea une

conspiration contre le Régent en France même. Les fondements de toute cette vaste entreprise furent jetés presque aussitôt que le plan en eut été formé ! Gœrtz fut le premier dans ce secret et devait alors aller, déguisé, en Italie pour s'aboucher avec le prétendant auprès de Rome et de là revoler à La Haye, y voir le Czar et terminer tout auprès du roi de Suède. Celui qui écrit cette histoire est très instruit de ce qu'il avance puisque Gœrtz lui proposa de l'accompagner dans ses voyages[1]. »

Gœrtz travaillait avec d'autant plus d'ardeur à la réalisation de ses desseins qu'il avait appris secrètement qu'Areskin, médecin de Pierre, avait écrit à Lord Marr, l'un des plus grands partisans des fils de Jacques II, que le Czar, brouillé maintenant

1. *Histoire de Russie sous Pierre le Grand.*

avec ses alliés et haïssant mortellement l'Angleterre, n'entreprendrait plus rien contre le roi de Suède. L'Empereur voyait, en effet, avec peine les progrès de Pierre dans les États germaniques. A plusieurs reprises, il lui avait écrit des lettres comminatoires lui enjoignant d'évacuer l'Empire. La Prusse et le Danemark, contents de leurs dernières acquisitions, craignaient l'accroissement d'un voisin déjà trop redoutable. Aussi les anciens alliés de Pierre convinrent au Congrès tenu à Brunswick, de faire rentrer les Suédois en possession de la Finlande et de la Livonie et de ne laisser au Czar que Pétersbourg, Cronstadt et Narva. Mais c'est contre l'Angleterre que Pierre manifestait le plus vif mécontentement. En effet, ses causes de dissentiment avec Georges étaient fort nombreuses, à tel point, dit Saint-Si-

mon « que leur inimitié allait jusqu'à l'indécence. »

En avril 1716, les Hanovriens avaient refusé d'admettre les Russes à Wismar; d'autre part, les empiétements incessants du Czar en Mecklembourg inquiétaient fort l'Angleterre qui ne cessait d'en demander l'évacuation. Bernsdorff, gentilhomme du Mecklembourg, avait pris du service en Hanovre et était parvenu à gagner la confiance de l'Electeur qui, devenu roi d'Angleterre, lui conserva toujours la même place dans sa bienveillance. Il avait engagé le Roi à devenir le protecteur de la noblesse dans le Duché, tandis que les troupes russes employaient, au contraire, la violence pour la soumettre au Duc. Bernsdorff, nommé premier ministre de Hanovre, ne conserva aucune reconnaissance des grands ménagements dont les Russes

avaient toujours usé à l'égard des propriétés qui lui appartenaient. Il ne se servit de la faveur dont il jouissait auprès de Georges que pour l'indisposer de plus en plus contre le Czar. Aussi, lorsque le Roi se rendit en Hanovre au mois de juillet 1716, le prince de Kurakin, ambassadeur de Russie à La Haye, envoyé, sur l'ordre de son souverain, à Maeslandsfluys pour le voir et négocier avec lui un traité de commerce, ne put obtenir d'audience. Cet affront blessa profondément Pierre le Grand.

« Un mémoire en français communiqué par Robert Walpole à M. de Morville en date du 28 mai 1724, porte d'ailleurs que le Roi d'Angleterre, d'abord allié du Czar, avait reconnu, après le siège de Wismar en 1716, où celui-ci aurait voulu entrer seul, qu'il ne songeait qu'à se « nicher » en Allemagne. Alors le Roi demanda que

les troupes russes sortissent de l'Empire[1] ».

En outre, Georges n'était pas sans redouter les avances que le Czar ne cessait de faire au duc d'Orléans. Si, en effet, elles aboutissaient à la conclusion d'une entente, c'en serait fait de l'alliance anglaise et la dynastie de Hanovre pourrait en être profondément ébranlée.

Enfin, l'Angleterre était irritée de ce que Pierre avait constamment refusé, dans les négociations ouvertes à Londres en 1716, d'accorder aux Anglais la liberté de commercer à Astrakhan et à Kazan, en vertu d'anciens privilèges.

Sur ces entrefaites, il partit pour la Hollande (décembre 1716). Gœrtz s'y rend pour traiter avec lui. Il le vit deux fois

1. Wiesener. *Le Régent l'abbé Dubois et les Anglais*, 1893.

à La Haye « et le mit dans les meilleures dispositions du monde par rapport au roi de Suède et au prétendant, tant les démêlés du Mecklembourg avaient augmenté la haine du Czar pour le roi d'Angleterre[1] ». En même temps, Gœrtz négociait secrètement avec Gyllenborg, ambassadeur de Suède à Londres. Tout semblait marcher à souhait et promettre à Gœrtz un heureux succès lorsque tout à coup Georges fut informé par le Régent de tout ce qui se tramait contre lui. « Philippe d'Orléans était le prince du monde qui entretenait le plus d'espions et qui en était le mieux servi. Il fut averti des projets de Gœrtz et, comme il avait pris des liaisons avec le roi d'Angleterre, il lui fit part de sa découverte[2] ». Aussitôt Gyllenborg est arrêté à

1. *Histoire de Pierre le Grand*, par Mauvillon. 1742.
2. *Id.*

Londres et Gœrtz à Deventer, sur l'ordre des États Généraux. Tout le complot avait échoué.

Le Czar était en fort mauvaise posture. Il savait qu'il était obscurément impliqué dans les lettres de Gyllenborg et de Gœrtz, publiées à la requête de Georges Ier. « Il paraissait, par quelques lettres de ces ministres, et surtout par une du jeune Gyllenborg, écrite de La Haye le 17 novembre 1716, non que le Czar eût aucune part à ce complot, mais qu'on se flattait de l'y faire entrer, ce qui avait donné lieu d'accuser Sa Majesté Czarienne d'avoir donné les mains à ce projet[1]. »

Aussi, malgré son antipathie profonde pour Georges, Pierre crut devoir user de politique et il lui fit remettre par Wes-

1. *Mémoires sur Pierre le Grand*, par Nestesuranoy, 1725.

selowsky, son ambassadeur à Londres, la lettre suivante le 12 mars 1717 :

« Sire,

« Aussitôt que Sa Majesté Czarienne, mon Maître, a reçu l'agréable nouvelle de l'heureuse découverte de la conspiration que les ministres du roi de Suède ont tramé contre Votre Majesté et son gouvernement pour exciter vos sujets à une rébellion qui devait être soutenue par les troupes suédoises, Sa Majesté m'a d'abord donné l'ordre de féliciter en son nom Votre Majesté sur cette heureuse découverte et de vous témoigner la part que Sa Majesté prend à cet heureux événement et combien elle est sensible à tout ce qui touche à l'avantage et à la prospérité de Votre Majesté et de toute votre famille. Sa Majesté Czarienne n'a pas été moins sensible que surprise de voir par

les lettres que les ministres suédois se sont écrites entre eux au sujet de cette conspiration, lesquelles ont été publiées par ordre de Votre Majesté et qui m'ont été communiquées, que l'artifice et la malice de ses ennemis a été poussée si avant qu'ils n'ont pas eu honte de vouloir contre toute vraisemblance rendre Sa Majesté mon maître, en quelque manière, comme partie intéressée dans cet énorme attentat et de lui imputer contre leur conscience des sentiments également contraires à l'honneur et à la réputation de Sa Majesté Czarienne, à ses propres intérêts et à la conduite qu'elle a toujours tenue, de manière qu'il n'est pas possible que Sa Majesté ait jamais été capable de concevoir de pareils sentiments. La surprise de Sa Majesté Czarienne a été à cet égard d'autant plus grande que ses ennemis, pour donner quelque cou-

leur à leurs malicieuses insinuations, ont eu l'audace de faire mention dans leurs lettres que le sieur Areskine, médecin de Sa Majesté Czarienne, avait tenu correspondance avec le comte de Marr et lui avait insinué que Sa Majesté Czarienne connaissait la juste cause du prétendant et qu'elle ne souhaitait rien de plus qu'une conjoncture pour le rétablir dans ses États, avec d'autres expressions odieuses. Quoique Sa Majesté Czarienne, considérant la bonne conduite que son susdit médecin a toujours tenue pendant l'espace de treize ans qu'il a été au service de Sa Majesté, ne saurait croire qu'il se soit oublié à un tel point que d'entrer, sans aucun ordre, dans une correspondance si criminelle, d'autant plus que Sa Majesté ne le fait entrer dans aucun de ses conseils ou affaires d'État, mais l'emploie uniquement à ce qui regarde sa

profession, Sa Majesté peut encore moins croire qu'il ait eu l'audace d'abuser de son nom dans une affaire de cette nature et de lui imputer des choses si indignes, au péril de ses biens et de sa vie ; car, dès le moment que Sa Majesté Czarienne fut informée que quelques-uns des parents dudit médecin s'étaient trouvés engagés dans la dernière rebellion contre Votre Majesté, Elle lui défendit d'abord d'avoir aucune correspondance avec eux, non seulement sur des affaires intéressantes, mais même domestiques. Cependant Sa Majesté Czarienne n'a pas manqué de l'interroger sur ce sujet, avec un zèle empressé, dès qu'Elle en eut reçu la nouvelle ; mais il a protesté d'être tout à fait innocent de toute cette trame, d'autant plus qu'il n'avait jamais reçu ordre de Sa Majesté Czarienne d'entrer dans ces sortes d'affaires ou d'entrete-

nir une correspondance si dangereuse qui tendrait au grand préjudice de Sa Majesté et à l'interruption de la bonne harmonie qui règne entre Sa Majesté Czarienne et Votre Majesté, et il a ensuite déclaré sous serment et au péril de sa vie de n'avoir jamais écrit de ces sortes de lettres, ni au comte de Marr, ni à qui que ce soit, et il se tient assuré que personne ne pourra le convaincre là-dessus et qu'on ne trouvera nulle part aucune de ces lettres de cette nature-là ; et, en cas que cela soit, il se soumet volontiers à la punition la plus rigoureuse. Au reste, cette affaire est d'une telle nature que quiconque voudra, sans prévention, y faire réflexion, reconnaîtra aisément et verra clairement l'artifice et la fausseté qu'elle renferme, car il paraît évident, par la conduite passée de Sa Majesté Czarienne et par les preuves réitérées qu'elle a données dans

toutes les occasions de ses bonnes intentions pour les intérêts de Votre Majesté et de toute la famille Royale, tant dès le premier établissement de l'amitié entre Sa Majesté Czarienne et Votre Majesté, lors même que Votre Majesté n'était qu'électeur de l'Empire, que depuis l'heureux avènement de Votre Majesté au trône britannique, tout cela, dis-je, démontre combien Sa Majesté Czarienne est éloignée des sentiments que ses ennemis ont eu l'audace de lui imputer dans leurs susdites lettres, d'une manière si fausse et si injurieuse. Votre Majesté pourra fort bien se souvenir, de même que toute l'Europe, de la joie avec laquelle Sa Majesté Czarienne apprit l'élévation de Votre Majesté au trône de Grande-Bretagne, et des avantages qu'elle a fait proposer à Votre Majesté par ses ministres pour une plus étroite liaison avec Votre Majesté et, outre

cela, l'application avec laquelle Sa Majesté Czarienne a toujours tâché de seconder l'amitié de Votre Majesté, fait assez voir les égards qu'elle a pour elle et, qu'Elle n'a jamais fait et qu'elle ne fera aucune démarche qui puisse donner lieu à un changement ou refroidissement. Ainsi il est aisé de voir que Sa Majesté Czarienne n'a jamais pu avoir la pensée de favoriser le prétendant, ni d'entrer avec lui, directement ou indirectement, dans aucune mesure au préjudice de Votre Majesté, et beaucoup moins de favoriser le dessein du roi de Suède, son principal et particulier ennemi, d'élever le prétendant au trône anglais. Un tel dessein serait-il conforme aux intérêts de Sa Majesté Czarienne? et n'en aurait-elle pas, au contraire, aisément compris les suites préjudiciables, puisque, si ledit prétendant parvenait à cette couronne, il ne

manquerait pas par reconnaissance d'assister le roi de Suède contre Sa Majesté Czarienne; Sa Majesté a déjà fait voir combien Elle est éloignée de tout ceci, lorsque, non seulement l'année dernière elle s'offrit de garantir la succession de la Couronne de la Grande-Bretagne, dans la maison de Hanovre, comme elle est à présent établie, mais aussi à la fin de ladite année et au commencement de la présente, Elle offrit aussi d'entrer en traité avec Votre Majesté sur le même pied et après avoir ordonné expressément à ses ministres tant à Hanovre qu'à La Haye de poursuivre cette négociation.

« Et il n'a pas tenu à Sa Majesté Czarienne que la dite négociation n'ait été conduite à une heureuse fin : quoique Sa Majesté Czarienne ait depuis quelque temps remarqué plusieurs démarches contraires que les

ministres de Votre Majesté ont faites dans plusieurs Cours étrangères, en particulier à la Cour de Sa Majesté Impériale, de même qu'à celle de leurs Majestés les rois de Danemark et de Prusse, comme aussi à la Diète de Ratisbonne, sans qu'Elle ait donné aucun sujet à cela, et que Sa Majesté Czarienne a eu même des raisons assez suffisantes pour prendre des précautions, et de pourvoir à sa sûreté particulière, sur les bruits qui s'étaient répandus, et sur les avis qu'Elle avait reçus de plusieurs endroits, que Votre Majesté traitait d'une paix particulière avec la Suède, en lui promettant même une assistance contre Sa Majesté Czarienne moyennant la cession du duché de Bremen, comme cela paraît même assez clair par les lettres des ministres suédois qui ont été publiées ; et peut-être que ce bruit-là n'était pas alors sans fondement. Mais, quoi

qu'il en soit, cela n'a fait aucune impression sur l'esprit de Sa Majesté, et ne lui a fait naître aucune pensée pour une paix particulière ; au contraire, Sa Majesté Czarienne a, non seulement fait communiquer fidèlement à Votre Majesté et à ses alliés, tout ce qui lui a été proposé de quelque part que ce soit ; mais elle a même tâché depuis peu, en envoyant son conseiller privé, le sieur Tolstoy, vers Votre Majesté, d'ôter tout sujet de méfiance, auquel, peut-être, quelques insinuations mal fondées avaient donné lieu, de rétablir l'ancienne bonne harmonie, et de concerter en même temps avec Votre Majesté des mesures nécessaires pour continuer vigoureusement la guerre contre l'ennemi commun, et pour procurer une paix sûre et avantageuse à tous les alliés du Nord en général, et de conclure un traité formel, ou un concert là-dessus, à

quoi Sa Majesté Czarienne a montré toutes les dispositions imaginables ; mais, comme la dite négociation a été rompue contre toute attente, et pour des raisons de peu d'importance de la part de Votre Majesté, et que même l'accès auprès de votre personne a été refusé aux ministres de Sa Majesté Czarienne, Elle aurait bien eu plus grande raison d'ajouter foi aux insinuations qui lui ont été faites, et de prendre ses mesures là-dessus ; mais Sa Majesté Czarienne a vu tout cela avec beaucoup de patience, de même que les autres démarches qui ont été faites à son préjudice, contre l'amitié et l'alliance, tant à Copenhague que dans l'Empire ; lesquelles démarches n'étaient pas fort éloignées d'une rupture ouverte. Nonobstant tout cela, Sa Majesté Czarienne offre de rétablir une bonne amitié avec Votre Majesté ; et comme Votre Majesté,

de même que ses ministres, savent très bien la vérité de tout ce qui est marqué ci-dessus, et que d'autre côté il est certain, comme chacun peut aisément se l'imaginer, que toutes ces malicieuses insinuations ont été répandues, et peut-être écrites par l'ennemi, selon toutes les apparences, dans la vue d'encourager la faction anglaise qui est entrée dans leurs pernicieux desseins, et de faire naître par ces bruits une plus grande méfiance entre Sa Majesté Czarienne et Votre Majesté ; il est évident que cet ennemi si opiniâtre, dans l'état faible où il est, risque tout et ne cherche qu'à désunir les alliés du Nord, par ses intrigues et par ses insinuations artificieuses, et veut profiter de la désunion qu'il tâche de mettre entre eux, s'il lui était possible, pour rétablir par là, en quelque manière, ses affaires délabrées. Ainsi Sa Majesté Czarienne n'a pu qu'être

fort sensible et surprise, de ce que Votre Majesté a fait imprimer et publier, dans les susdites lettres des ministres de Suède, les malicieuses insinuations de ses ennemis, lesquelles blessent l'honneur et la réputation de Sa Majesté Czarienne, sans lui en avoir préalablement fait part, ou lui avoir demandé des éclaircissements là-dessus, comme cela se devait pourtant faire en vertu de la bonne intelligence établie entre Sa Majesté Czarienne et Votre Majesté, et suivant les devoirs d'un allié. Sa Majesté Czarienne n'a pu présumer autre chose, sinon que quelques personnes mal intentionnées ont voulu se prévaloir de cette occasion pour rendre Sa Majesté Czarienne et sa conduite odieuses, tant auprès de Votre Majesté, que des autres puissances, d'interrompre la bonne harmonie qui a subsisté jusqu'à présent, au mutuel

avantage des deux nations russienne et britannique et d'empêcher que ces dites deux nations ne s'unissent par des liens plus étroits, auxquels Sa Majesté Czarienne est prête de donner les mains. Mais, afin d'ôter toutes les sinistres impressions que ces malicieuses insinuations pourraient avoir faites sur l'esprit de Votre Majesté et de toute la Terre, afin de montrer combien Sa Majesté Czarienne est éloignée d'avoir eu part dans l'horrible attentat de ses ennemis, Sa Majesté a très gracieusement ordonné au soussigné secrétaire d'ambassade de protester solennellement en son nom contre toutes ces fausses insinuations, ainsi qu'il le fait, d'une manière très expresse, par ce présent mémoire, déclarant, de la part de Sa Majesté Czarienne, que Sa Majesté se garde des fausses insinuations répandues par l'ennemi, comme des calom-

nies véritablement indignes et ignominieuses, ainsi qu'en effet Elle s'en réserve le ressentiment contre leurs auteurs. Au reste, Sa Majesté Czarienne serait bien aise, si, contre toute attente, on pouvait découvrir quelque chose par où l'on pût convaincre son médecin Areskine d'avoir entretenu une correspondance si injurieuse et préjudiciable à Sa Majesté Czarienne, que tout cela lui fût communiqué afin, qu'Elle pût faire voir clairement à tout le Monde, par le ressentiment qu'Elle en marquerait, que Sa Majesté Czarienne n'a jamais donné des ordres sur ce sujet ; ni même eu la pensée de prendre aucune part à un attentat si indigne et si détestable.

« Le soussigné secrétaire d'ambassade a l'honneur, au nom de Sa Majesté Czarienne, son Maître, d'assurer Votre Majesté, de la

manière la plus forte, que comme Sa Majesté n'a jamais eu d'autre intention que de continuer la bonne intelligence et l'amitié avec Votre Majesté par tous les soins imaginables, et de la cultiver de plus en plus ; aussi Sa Majesté Czarienne persistera toujours dans ces mêmes sentiments, étant prête, dans la conjoncture présente, d'entrer avec Votre Majesté, comme roi de la Grande-Bretagne, dans toutes les liaisons nécessaires et convenables au bien et à la sûreté des deux puissances ; et pour témoigner les égards que Sa Majesté Czarienne a pour la personne de Votre Majesté, et la considération qu'Elle a pour la nation britannique, qui depuis un temps immémorial a entretenu avec ses prédécesseurs une bonne correspondance, amitié et commerce ; pour en donner de nouvelles preuves, Sa Majesté Czarienne est portée à lui accorder des

avantages pour le commerce et à d'autres égards, tels qu'on peut raisonnablement souhaiter d'un bon allié et ami ; et Sa Majesté Czarienne veut contribuer, par tout ce qui dépend d'Elle, à mettre enfin à la raison, et porter à une paix ferme et durable le roi de Suède, cet ennemi commun, si implacable et si dangereux, et à établir la liberté et la sûreté du commerce à l'avantage des deux nations.

« Le soussigné secrétaire d'ambassade a ordre de demander un éclaircissement, et la résolution de Votre Majesté sur le contenu de ce présent mémoire, et il espère que, par les démarches si sincères de Sa Majesté Czarienne, non seulement Votre Majesté, mais toute la Terre, sera convaincue de la sincérité de ses intentions et de sa conduite irréprochable, et que toutes les insinuations artificieuses que l'on a répan-

dues contre Sa Majesté Czarienne seront dissipées et confondues. »

« Fait à Londres, le 12/23 mars 1717.

« F. Wesselowsky. »

Stanhope adressa à Wesselowsky la réponse suivante :

« Sa Majesté a ordonné qu'on répondît au mémoire qui lui a été délivré de la part de Sa Majesté Czarienne, que les assurances qu'il contient de la manière obligeante dont le Czar veut bien s'intéresser à la découverte de la conspiration des ministres suédois, et la disposition où il est de vivre avec Sa Majesté dans la même amitié et confiance que par le passé, lui ont été très agréables. Le Roi souhaite que Monsieur Wesselowski en fasse de sa part des remerciements à Sa Majesté Czarienne, en l'assurant que, de son côté, il est prêt d'y répondre

d'une manière dont Elle aura lieu d'être satisfaite.

« Le Roi n'a point oublié les bons sentiments que le Czar a fait paraître pour lui avant et depuis son avènement à la couronne de la Grande-Bretagne, mais, comme rien n'est plus capable de donner atteinte à cette bonne intelligence que le séjour des troupes russiennes dans l'Empire, Sa Majesté demeure d'accord qu'elle a fait agir à la Cour Impériale, et auprès des rois de Dannemark et de Prusse pour qu'ils concourussent avec Elle à persuader Sa Majesté Czarienne de retirer ses troupes. Les représentations qu'elle a fait faire à ces Cours-là n'ont point été secrètes et n'ont été en rien différentes de celles que Sa Majesté a fait faire directement au Czar lui-même. Elle y a été indispensablement obligée par ses liaisons avec Sa Majesté Impériale,

par le rang qu'Elle tient, tant dans l'Empire que dans le cercle de la Basse-Saxe, et par le grand intérêt qu'elle doit prendre au repos de son voisinage. Elle y a été portée de même par la considération du préjudice que le séjour des troupes russiennes dans l'Empire attire à toute la Ligue du Nord, et à Sa Majesté Czarienne en particulier ; et enfin par le désir sincère qu'Elle a de lever l'obstacle qui détruit toute harmonie et concert entre les Alliés du Nord et qui s'oppose à cette parfaite intelligence entre Elle et Sa Majesté Czarienne si utile au public. Sa Majesté veut donc espérer, que le Czar y fera attention, et que, par la prompte retraite de ses troupes, il mettra les choses sur un tel pied, qu'on puisse rester toujours dans une bonne union, étant visible que le séjour des troupes russiennes dans l'Empire est directement opposé à toute liaison et à

tout concert entre Sa Majesté et le Czar, et que, comme ce séjour marque tout autre dessein que celui de vouloir agir contre la Suède, il ne peut que persuader au monde, qu'on laisse les troupes russiennes où elles sont dans des vues fort différentes de celles qu'ont les alliés de Sa Majesté Czarienne, ce qui cause une défiance et un ombrage qui ne peuvent être dissipés que par la retraite des dites troupes.

« Au reste, le Roi est fort éloigné d'avoir le moindre soupçon que Sa Majesté Czarienne soit entrée dans aucun engagement en faveur du prétendant, ni qu'Elle ait eu part aux intrigues des ministres suédois ; et, pour ce qui regarde le médecin Areskine, Sa Majesté Czarienne pourra facilement comprendre qu'il n'était pas possible de supprimer dans les lettres imprimées les endroits qui le regardent, le Roi ayant eu de

fortes raisons de communiquer ces lettres à son Parlement telles qu'on les a trouvées, ce qui est cause qu'on y a laissé les réflexions odieuses qu'elles contiennent contre quelques-uns de nos propres ministres. Sa Majesté a assez fait paraître dans cette occasion ses égards pour le Czar, puisqu'elle ne lui a fait faire aucune plainte contre le dit médecin, quoi qu'il y eût de si forts indices contre lui, ce qui fait connaître que Sa Majesté verra sans aucune peine que le Czar laisse tomber dans l'oubli l'affaire de ce médecin.

« Ç'aurait été une grande satisfaction pour le Roi d'avoir eu une entrevue avec le Czar, à son passage en Hollande ; mais l'indisposition de Sa Majesté Czarienne ne l'ayant pas permis, le Roi aurait vu et écouté avec plaisir Messieurs Kurakin et Tolstoy, s'ils n'étaient arrivés à Vlaerdigen

dans le moment que Sa Majesté allait s'embarquer, et Elle ne pouvait pas retarder son départ par la nécessité où Elle était de se servir de la marée.

« Sa Majesté n'a point à se reprocher d'avoir fait la moindre démarche pour une paix particulière avec la Suède ; si le bruit en a couru, ce n'a été que par l'artifice des ministres suédois, comme il paraît clairement par la lettre du comte de Gyllemborg au baron de Gœrtz du 29 décembre 1716, dans laquelle il avoue, sans détour, avoir chargé le gentilhomme qu'il envoyait à la Cour du Czar, d'y insinuer que le roi Georges faisait toutes les offres du monde pour avoir la paix du roi de Suède aux dépens du Czar, qui en ferait le sacrifice.

« A l'égard de ce que le comte de Gyllemborg avance dans quelques-unes de ses lettres touchant la négociation d'une paix

particulière entre Sa Majesté Czarienne et le roi de Suède, il n'est pas croyable, comme le mémoire semble l'insinuer, que ce comte l'ait avancé dans la vue de brouiller Sa Majesté Czarienne avec le Roi, puisque très certainement le dit comte n'a pas écrit ces lettres-là dans le dessein qu'elles fussent lues d'aucun autre que du baron de Gœrtz. Enfin Sa Majesté a toujours été et est encore bien persuadée qu'un Prince aussi éclairé que le Czar n'était point capable de se laisser éblouir par les artifices de ce baron, ni par les propositions qu'il aurait pu faire d'une paix séparée. Une telle paix aurait été si préjudiciable aux intérêts du Czar, et il a toujours donné tant de marques de sa fermeté dans la Ligue du Nord, que le Roi n'a jamais été à cet égard dans aucune inquiétude, et aussi n'a-t-il pas fait témoigner au Czar qu'il en eût le moindre soupçon.

« A l'égard des offres contenus dans le mémoire par rapport aux alliances que Sa Majesté Czarienne pourrait faire avec le Roi, elles seront toujours agréablement reçues et le Roi y répondra d'une manière dont Sa Majesté Czarienne aura lieu d'être contente pourvu que l'obstacle du séjour des troupes russiennes dans l'Empire soit levé[1]. »

« Fait à Londres le 20/15 mars 1717.

« L. S. »

Malgré la correction apparente de ces lettres d'une diplomatie tout ondoyante, on peut juger de la méfiance qui présidait aux rapports de Georges et de Pierre dont les relations devaient se ressentir pendant longtemps des derniers événements.

On comprend, dans de pareilles condi-

1. *Mémoires sur Pierre le Grand*, par Nestesuranoy, 1725.

tions, l'intérêt majeur qu'avait alors Pierre à se rapprocher de la France. Au moment de l'arrestation de Gœrtz, il s'était écrié : « Après tout, mon frère Charles n'a que ce qu'il mérite. Sauve qui peut ! Et mon pauvre Patkul ! Allons en France, j'ai besoin d'examiner de près si le Régent de là-bas est bien affermi[1] ».

Depuis longtemps, le Czar caressait le secret espoir de se rapprocher de la France. Un Mémoire, paru en mars 1710, c'est-à-dire sept ans avant sa venue à Paris, indique nettement que, déjà à cette époque, la Russie voyait son intérêt le plus immédiat dans une entente avec elle. Ce document, que nous croyons devoir reproduire ci-dessous, présente le plus réel intérêt :

1. Dubois. *Pierre le Grand*, 1866.

« On peut voir par la lecture du Memoire qui m'a esté envoyé par un des plus considerables officiers de l'armée du Czar[1] et de ceux qui aprochent le plus près de sa personne que les gens sensés de la Cour de ce prince sont persuadez qu'il est de son interest de s'unir avec la France.

« Tout ce qui m'est revenu d'ailleurs des sentiments du Czar ne me laisse aucun lieu de douter qu'il ne joigne à la vénération qu'il a pour le Roy un grand désir de s'unir avec lui.

« Sur ce fondement, on peut compter qu'il ne dépend que de nous de faire cette union. Il s'agit donc d'examiner si elle convient à nos intérêts, mais auparavant d'entrer dans cet examen, je crois qu'il est bon de détruire l'opinion où l'on pourroit estre qu'une liai-

[1] *Archives Nationales*, K 1352, p. 65.

sion avec le Czar porteroit quelque préjudice à celle qu'on a toujours conservée avec la Suède et que la France doit préférer l'alliance avec cette couronne à toutes celles qu'elle pourroit faire d'un autre costé.

« Pour ce qui est du premier point, il est évident qu'on pourroit tourner de maniere les engagemens qu'on prendroit avec le Czar, que le Roy de Suède n'auroit pas lieu de s'en plaindre quand mesme par sa conduite a nostre egard ; il pretendoit estre en droit de s'en formaliser, mais bien loin que le Roy de Suède ait lieu de nous faire aucun reproche de ce que nous ferions là-dessus, il nous a donné l'exemple, ayant donné pendant tout le cours de cette guerre la preference aux alliés et s'etant conduit de maniere dans son expédition de Pologne et dans son entrée en Saxe que, pouvant terminer tout d'un coup les affaires de Po-

logne en faisant revivre l'election de M. le prince de Conti, sous les ordres duquel tous les Polonois lui offroient de se réunir, il s'est privé de cet avantage par la seule raison qu'il craignoit, s'il en profitoit, de donner de l'ombrage aux alliés. De même, quand il est entré en Saxe, il a mis sa principale attention a oster aux alliés l'inquietude que cette entreprise leur donnoit, non parce qu'il craignoit quelque opposition de leur part, mais simplement pour ne pas les détourner de l'exécution de leurs desseins contre la France. Il y auroit donc de l'injustice au Roy de Suède, après de pareils menagements pour nos ennemis, de trouver à redire de ceux que nous aurions pour les siens.

« Pour ce qui est de l'utilité que nous avons tiré de la Suède, si on l'examine avec attention, on verra qu'elle n'a esté pour

ainsi dire que personnelle et que, depuis Gustave-Adolphe et la reine Cristine, l'amitié de cette couronne ne nous a esté d'aucune utilité. Charles-Gustave, au lieu de suivre les projets de son predecesseur, négligea l'Allemagne dont il étoit pour ainsi dire le maistre et s'attacha sous des prétextes très injustes à la Pologne et au Danemark. Il succomba dans la première de ses entreprises, qui n'eut d'autres suittes pour nous que l'embarras d'une garantie dont nous nous chargeames sans considerer que nous ne serions jamais en estat de la remplir quand le cas arriveroit. Et, en effet, ce cas etant arrivé par l'entreprise du roy Auguste sur Riga, il ne nous est revenu, des soins que nous avons pris pour la conclusion de la paix d'Oliva, que le mécontentement que nous avons donné au Roy son petit-fils, en ne remplissant pas les engage-

mens que nous avions pris avec trop peu de réflexion. Pour ce qui est de la guerre de Danemark et de la paix de Sunden qui la termina, nous avons, a la vérité, évité cet inconvenient, mais nous sommes tombés peut-estre dans un plus grand, puisqu'étant de notre interest de diminuer, autant que nous le pouvions, le commerce des Anglois et des Hollandois dans la mer Baltique, ce qui ne se peut mieux faire que lorsque l'un des deux rois du Nord sera tranquille possesseur des deux costés du Sund, nous avons contribué a partager les bords de ce détroit entre la Suède et le Danemark, ce qui a esté le principe de l'augmentation du commerce des Anglois et des Hollandois dans la mer Baltique et de la dépendance dans laquelle ces puissances ont tenu depuis les deux couronnes du Nord. On peut ajouter a cela que les Danois ne sont

jamais bien revenus a nostre egard de la preference que nous donnâmes pour lors a la Suède et que nous avons maintenu depuis dans toutes les occasions, petites ou grandes, que nous avons eues. Cela obligea les Danois dans la guerre de 1710 d'attaquer les Suédois aussitôt qu'ils se furent déclarés pour nous. Depuis Gustave-Adolphe, la Suède ne nous avoit donné aucune marque d'amitié que dans cette seule occasion, encore exécuta-t-elle si mal les engagemens qu'elle avoit pris avec nous que son alliance nous devint, dans les suittes, plus nuisible qu'avantageuse. Depuis ce temps-la ça n'a esté que froideur pour nous et preference pour nos ennemis, que si nous n'avons donc receu aucune utilité de l'alliance de la Suède depuis Gustave-Adolphe, soit par les veues fausses qu'ont formées ces Roys, soit par la partialité de leurs ministres. Que pou-

vons-nous en attendre presentement qu'elle est sur le point de sa ruine et faut-il qu'après nous estre laissé accabler pour avoir voulu soutenir l'Espagne, malgré elle-mesme, nous ne cherchions aucun nouvel appuy pour ne pas renoncer à d'anciennes liaisons toujours mal observées par nos alliés.

« Si la guerre continue, il est inutile de représenter qu'il faut chercher des amis au dehors, et si elle se termine par la paix, les conditions qu'on nous imposera et les circonstances qui nous les feront accepter rendront encore cette nécessité plus palpable. Je ne croy pas qu'on veuille suposer que la paix faite, nous puissions prendre aucune confiance ny dans les Anglois ny dans les Hollandois. Il faudra pour le moins renoncer a l'amitié de l'Espagne, celle de l'Empereur ne sera jamais pour nous, les princes de l'Empire seront plus faibles que

jamais et il ne faut compter sur eux qu'autant qu'on a de l'argent à leur donner. Le Roy de Danemark est hors de toute portée avec nous ; la Suède, dans un état de faiblesse qui nous rendra au moins son amitié onereuse avant de nous la rendre utile ; les Hongrois, qui se soutiennent pendant la guerre, seront accablés par la nouvelle seule de la conclusion de la paix. Je ne parle point du Pape, du Roy de Portugal, des Venitiens, ny des autres princes d'Italie, nous n'en avons tiré aucune utilité pendant que nous pouvions leur donner la loi, que pouvons-nous nous promettre d'eux, dans les tems qu'ils la reçoivent d'une puissance qui nous en contraint. Dans cet abandon général où nous allons nous trouver, il semble que Dieu nous ayt suscité une ressource dans la personne du Czar et dans l'usage qu'il a sceu faire d'une puissance

jusqu'à présent inconnue. Je comprens bien que des gens jalous de la gloire de la nation pourront trouver estrange qu'on recherche l'amitié d'un Prince qu'on regarde encore comme un barbare. Si le cardinal de Richelieu n'avoit raisonné de cette manière, il n'auroit pas procuré à la France une alliance aussi utile que celle de Gustave-Adolphe. La gloire et la réputation des Suédois n'estoit guere a [*illisible*] de leur pays. Il n'y avoit guere que les Polonois qui les conneussent et un Suédois de ce temps n'etoit guere différent d'un Moscovite d'aujourd'huy. Il y a seulement cette différence que Gustave-Adolphe n'avoit que 25 ou 30.000 hommes au plus quand le cardinal de Richelieu mit tout en usage pour l'attirer dans nos interets et que le Czar en a presentement plus de 100.000 hors de ses Etats, qui, s'il vient à bout de la conqueste

des places de la Livonie, ne peuvent estre employés ailleurs que vers l'Allemagne; l'alliance qu'on peut faire presentement avec les Moscovites a aussi un autre avantage sur celle que le cardinal de Richelieu fit avec Gustave-Adolphe. C'est que ce ministre ne put envisager, en la faisant, qu'une simple diversion des forces des ennemys de la France et que, presentement, dans celle qu'on propose avec les Moscovites, on y trouve, outre des espérances pour cette diversion, beaucoup d'espérance que, par ce moyen, nous viendrons à bout de diminuer mesme pendant la paix le commerce des Hollandois et par consequent d'affaiblir une puissance dont il est [*illisible*] nous pourrons aussi parvenir dans les suittes par le mesme moyen a establir le commerce avec la Perse par la Moscovie sur le pied que le cardinal de Richelieu l'avoit projetté.

Comme nous n'avons rien à craindre de l'augmentation de la puissance des Moscovites, au moins pour le present, nous devons voir avec plaisir qu'elle s'accroisse, et nous devons y contribuer autant qu'il est de nostre pouvoir, c'est-à-dire en nous liant de telle maniere d'amitié et de confiance avec eux que nous soyons a portée de leur persuader de prendre pour leur agrandissement des mesures qu'ils sont plus capables d'exécuter que de former. Je dis qu'il faut commencer par establir une grande confiance parce que le caractère de la nation moscovite estant la deffiance pour les estrangers, les conseils les plus salutaires que nous pourrons leur donner tandis que nous serons en froideur avec eux leur seront suspects. Ils ont d'assez bonnes vues pour l'augmentation et l'agrandissement de leur commerce et de leurs

forces maritimes, ils sentent bien que les Hollandois s'y oposeront, il n'y a qu'à les convaincre que nous la souhaitons; après quoy nous pouvons nous asseurer qu'ils perfectionneront leurs vues par nos conseils et que nous leur ferons prendre toutes les mesures que nous voudrons pour la diminution du commerce des Hollandois ; si on fait un bon usage de cette vue, on peut se flatter, qu'avant qu'il soit dix ans, nous ruinerons entierement le commerce des Hollandois dans la mer Baltique, que le Czar voudra que ses sujets leur portent eux-mèmes toutes les marchandises qu'ils viennent chercher dans ses Etats, qu'il envoie chercher luy-mème a Bordeaux les vins rouges, les eaus-de-vie et les fruits secs qu'il recevoit auparavant par le moyen des Hollandois ; on pourra l'animer aussy dans le dessein qu'il a d'establir la pèche de la

baleine à Arkangel, on pourra luy faciliter les moyens d'establir toutes sortes de manufactures dans son pays et mettre les choses par la dans un estat que le commerce que les Anglois et les Hollandois faisoient en Moscovie tombe de luy-même.

« Il ne faut pas dire que dès que les Hollandois verront que le Czar tiendra une semblable conduitte ils s'oposeront à la navigation des vaisseaux moscovites et leur feront mesme la guerre. Ils pourront bien, à la vérité, commencer quelque chose là-dessus, mais ils ne scauroient la suivre parce que les marchandises qu'ils tirent de la Moscovie et de la Livonie qui va estre présentement entre les mains du Czar leur [*illisible*] absolument nécessaires que, quand ils ne ne pourront pas aller les prendre eux-mêmes avec leurs vaisseaux, il faut nécessairement qu'ils se réduisent à les rece-

voir par ceux des Moscovites. En effet, ils ne sauroient se passer des bois, du chanvre, des suifs, des cuivres, des cendres et des autres marchandises qu'ils usent de Moscovie. Encore moins des grains qu'ils tirent de Riga et il est plus facile au Czar de se passer pendant dix ans de débiter sa marchandise qu'il ne l'est aux Hollandois de s'en passer pendant dix mois. Il est très difficile aux Hollandois, pour ne pas dire impossible, de faire la guerre au Czar à cause de l'éloignement où ils sont des Estats de ce Prince et des dépenses immenses qu'il faudroit qu'ils fissent pour mettre en estat le Roy de Suède et l'Électeur de Brandebourg de la luy faire. Je ne parle point du roy Auguste parce que, quelque sujet de mécontentement qu'il puisse avoir contre les Moscovites, son propre interest l'oblige à les ménager tandis que

le Roy de Suède et le roy Stanislas vivront, et qu'il ne pourra pas prendre une entière confiance au Polonois, ce qui n'arrivera jamais à moins que cette nation ne change d'humeur et de maxime. Cela supposé, il s'ensuit que nous pouvons parvenir avec facilité par le moyen des Moscovites à diminuer le commerce des Hollandois, nous pourrons de la mesme maniere et peut estre encore plus facilement en nous assurant de l'amitié des Moscovites donner un contre-poids assez considérable à la Maison d'Autriche, en Allemagne, premierement en fortifiant autant qu'il dépendra de nous l'union de ce Prince avec le roy Auguste qui, se sentant soutenu d'un ami aussi puissant et animé par sa propre ambition donnera beaucoup de jalousie aux Autrichiens et fera peut-être éclatter le projet qu'il a depuis longtemps dans la teste de se faire

elire Roy des Romains ; le Czar peut aussi favoriser la continuation des troubles de Hongrie mesme après la paix, meme par amitié pour le Prince Régent et par crainte que l'Empereur étant libre de tous les embarras ne se joigne au roy Auguste et aux Polonois, ne les mette par la en estat de lui disputer une partie des avantages qu'il pretend tirer de la guerre de Pologne. Ces considérations paroissent peut-estre suffisantes pour faire voir que l'utilité que la France peut tirer d'une plus étroite intelligence avec le Czar vaut bien la peine qu'on se donne quelque mouvement pour la moyenner ; il n'y a pour cela qu'à faire passer auprès du Czar un homme sage et qui ayt quelque connoissance du commerce. On ne peut pas douter qu'un ministre de France ne soit bien receu en Moscovie, on en a un exemple en la personne de M. . . .

et quand on auroit quelque doute la-dessus l'honneur qu'un semblable envoy feroit au Czar et l'utilité qu'il en pourroit tirer doivent entièrement le dissiper. »

Dès son arrivée à La Haye, en décembre 1716, Pierre s'abouche avec le marquis de Châteauneuf, ambassadeur du Roi, et le met immédiatement en rapport avec ses conseillers et ministres, Golofkine, Chaffirow et Kourakine [1]. Mais Dubois qui, même avant l'arrivée du Czar en Hollande, avait eu vent de ses projets, écrivait au Régent le 10 décembre 1716 : « Souvenez-vous que, si vous ne restez pas uni à Sa Majesté Britannique, vous tomberez du grenier à la cave ; voilà pourquoi je vous conjure, au nom de Dieu, jusqu'à ce que j'aie eu l'honneur de vous entretenir, quelque occasion

1. Rambaud. *Recueil des instructions données aux ambassadeurs*, etc.

qui se présente, de ne rien risquer qui puisse refroidir cette liaison et réveiller le moindre soupçon[1]. »

Dubois n'ignorait nullement que le marquis de Châteauneuf et le maréchal d'Huxelles ne partageaient pas ses idées. Il entame donc contre l'alliance russe une campagne ouverte et se prononce contre elle avec la dernière énergie.

Châteauneuf avait, sur ces entrefaites, reçu les instructions les plus minutieuses.

Dans le mémoire[2] que le Roi lui avait adressé le 5 janvier 1717, il lui marquait qu'il savait fort bien que le Czar était disposé à lui demander la garantie des cessions qu'il pouvait obtenir du Roi de

1. *Dubois, cardinal et premier ministre*, par le P. Bliard.

2. Rambaud. *Recueil des instructions données aux ambassadeurs.*

Suède, mais que, sur ce point, il importait de ne pas s'expliquer, en vue des avantages qu'on pouvait retirer du prix qu'attacherait le souverain russe à un acquiescement.

Il était essentiel que notre ministre s'assurât aussi des engagements que celui-ci était disposé à prendre pour le maintien des conditions des traités d'Utrecht et de Bade, bases de la paix européenne et de lui laisser à entendre, qu'au cas où il rechercherait l'alliance de la Prusse, le Roi, loin d'y faire obstacle, ne serait pas éloigné d'entrer plus étroitement dans ses vues.

Quant aux voies à suivre pour entamer cette négociation, Châteauneuf avait l'ordre de s'aboucher d'abord avec le prince de Kourakine, par suite de sa connaissance de la langue française et des bonnes disposi-

tions qu'il avait toujours manifestées à notre égard.

La plus grande prudence était enjointe à notre ambassadeur, afin que l'Angleterre ne prît pas ombrage de ces négociations, au moment où le Régent s'unissait plus étroitement avec elle et, pour ce faire, il devait dissimuler le but réel de ses ouvertures sous le prétexte d'un examen des moyens à employer pour parvenir à une entente commerciale.

Le programme de Châteauneuf comportait donc la plus grande circonspection ; étant laissé juge de l'opportunité des négociations, il pouvait temporiser jusqu'à l'arrivée du baron de Kniphausen, ministre de Prusse, qui était attendu pour les conférences des États Généraux de La Haye.

Les rapports de la Russie et de la Prusse avaient, en effet, depuis quelque temps,

revêtu un caractère de grande cordialité. Dès le mois d'octobre 1716, Ilgen, ministre prussien des Affaires étrangères, confia au comte de Rothenburg, ministre de France, que le Roi de Prusse songeait à s'unir étroitement au Czar et au Roi de France et à faire la paix avec la Suède, conjointement avec Pierre le Grand. Ilgen ajouta que Frédéric-Guillaume ayant acquis la certitude que l'Angleterre voulait se détacher de la Ligue du Nord et devenir médiatrice de la paix, il tenait à la devancer et à se poser lui-même en médiateur [1].

On croyait d'ailleurs à Berlin avoir la preuve que l'Angleterre avait offert à la Suède la restitution de Stettin, si elle voulait renoncer en faveur du Hanovre à Brême et à Verden.

1. T. XXXIV, *Société Impériale d'histoire russe.*

On comprend, dans ces conditions, l'animosité que nourrissait Frédéric-Guillaume contre Georges Ier. Le Roi de Prusse accueillit donc avec la plus vive satisfaction les ouvertures que lui fit le Czar au sujet d'une entrevue à Havelberg, à laquelle Pierre tenait d'autant plus que l'agitation provoquée contre lui par l'Angleterre en Hanovre, dans l'Empire et à Londres même, lui imposait l'impérieuse obligation de rechercher sans retard l'appui de la Prusse, s'il ne voulait pas perdre le fruit de ses victoires et se voir contraint de reculer. L'entrevue eut lieu le 23 novembre et dura cinq jours. Les deux monarques y cimentèrent leur étroite union. Ils rédigèrent une déclaration aux termes de laquelle ils s'engageaient à se prêter mutuellement leur appui, au cas où l'un des États confédérés sortirait de la Ligue du Nord, ou voudrait

obliger la Russie et la Prusse, sous un prétexte quelconque, à restituer à la Suède ses anciennes possessions[1]. Le Roi de Prusse se faisait donc garantir de nouveau la possession de Stettin qui avait pour cet État une importance capitale, en lui donnant accès à la mer.

Le Czar laissa, en outre, entendre que le mariage de la duchesse de Courlande avec un prince prussien lui serait fort agréable, et il promit au Roi de recruter tous les ans le régiment des grands grenadiers de cent hommes, pris dans la garde prussienne. De son côté, Frédéric-Guillaume promit au Czar un magnifique cabinet d'ambre qui se trouvait dans l'une des salles du palais de Berlin, et il joignit à ce présent un superbe bateau de chasse, tout doré extérieurement

1. Droysen. *Frédéric-Guillaume I*er. Leipzig, 1860.

et meublé intérieurement de la manière la plus somptueuse[1].

Les sentiments des deux souverains à l'égard de l'Angleterre étaient donc identiques.

En marge d'un rapport de Kniphausen en date du 5 février 1717, le Roi avait écrit ces mots : « Concluons d'abord la paix du Nord avec le Czar. Je laisserai l'Angleterre en plan avec le plus grand plaisir, même s'il devait en résulter pour moi quelque dommage. »

Et le 30 mars, Kniphausen écrivait au Roi : « Votre amitié réjouit grandement le Czar, car il comprend que c'est par Votre Majesté qu'il pourra obtenir de l'influence en Europe et s'y implanter, d'autant plus que Votre Majesté est en situation de le

1. *Histoire de Frédéric-Guillaume Ier, roi de Prusse*, par M. de M... 1741. Amsterdam.

gêner considérablement, si elle le voulait[1]. »

Ces explications permettent de comprendre pourquoi on avait lieu de croire Kniphausen chargé à La Haye d'instructions spéciales, et il était de la plus haute importance que notre ambassadeur pût en rendre compte au Roi, tout en laissant pressentir au ministre de Prusse les dispositions du Régent à entrer dans ses vues, touchant une alliance avec la Russie, pour le maintien de la paix européenne, mais en précisant bien qu'il ne prendrait aucun engagement contraire aux intérêts de l'Angleterre et de la Hollande.

Pourtant, d'Huxelles écrivait à Châteauneuf le 19 janvier[2] : « Au reste, il vous est

1. Droysen. Ouvrage cité plus haut.

2. Rambaud. *Recueil des instructions données aux ambassadeurs.*

aisé de juger que, quoique l'alliance conclue avec l'Angleterre et la Hollande doive, en effet, être regardée comme le plus important ouvrage et le plus avantageux qui pût être fait dans la conjoncture présente, il y aurait de la témérité, lorsqu'on connaît la grande instabilité de la nation anglaise, de mettre toute sa confiance dans ce seul appui et de ne pas ménager au moins les moyens d'entretenir une bonne intelligence avec les autres puissances de l'Empire et du Nord ; en telle sorte que, sans altérer en rien la confiance et l'amitié qui viennent d'être établies entre Sa Majesté le Roi d'Angleterre et la Hollande, l'on ait encore d'autres ressources dans les occasions où elles pourraient être nécessaires. C'est ce que l'on ne peut faire sans intervenir dans l'accommodement des différends qui divisent ces puissances, et c'est aussi pour cette

raison que Son Altesse Royale a cru qu'il était temps de commencer à en préparer les voies ».

Ainsi se précise de plus en plus par cette lettre la tendance visible de d'Huxelles, qui, dans son for intérieur, était hostile à l'alliance anglaise, à la contrebalancer par l'alliance russe, tout en respectant les instructions et les desiderata du Régent.

Kniphausen arriva à La Haye et notre ambassadeur, dans ses lettres au Roi ne lui dissimule pas la difficulté de concilier ses vues avec celles que le ministre de Prusse lui avait fait entrevoir dès ses premières ouvertures, l'incertitude où l'on était des résolutions du Czar, quant au rappel de ses troupes d'Allemagne, ne permettant pas de faire fonds sur les garanties qu'il promettait[1].

1. Rambaud. *Recueil des instructions données aux ambassadeurs.*

Aussi, le Roi écrivait à Châteauneuf le 19 mars 1717 : « L'incertitude des propositions du Czar par rapport au séjour de ses troupes en Allemagne ne permet pas d'ailleurs de compter sur la stabilité des garanties que ce prince promettait ; et il est des règles de la prudence de ne pas prendre légèrement des engagements sur une pareille matière, particulièrement lorsque le Czar demande des garanties qui excèdent ce que je pourrais promettre, puisque l'on ne peut douter que, si le Czar voulait retenir toutes ses conquêtes, ce serait un empêchement insurmontable au rétablissement de la paix du Nord et que ce Prince a lui-même laissé entendre qu'il apporterait des facilités sur ce point lorsqu'il en serait question. En sorte qu'il semblerait que son dessein aurait été, par les propositions qu'il a faites, de m'obliger

à lui donner des secours contre le Roi de Suède aussi longtemps qu'il refuserait de céder tout ce que le Czar a occupé sur lui pendant le cours de cette guerre.

« J'ai donc cru qu'il n'était pas possible d'établir sur cette première ouverture les fondements d'un traité d'alliance dont les conditions ne seraient pas équitables, ni conformes à la fin que l'on doit se proposer de toutes parts ; et c'est aussi pour cette raison, qu'avant de répondre à ses propositions, j'ai cru qu'il était nécessaire de lever l'une des principales difficultés qui s'y opposent, en cherchant les moyens de régler les conditions de la paix du Nord : de manière que, les cessions qui devaient être faites au Czar étant déterminées, je pusse aussi limiter la garantie que je promettais à ce Prince, et reconnaître, en attendant, par la disposition où

il mettra ses forces, quel est le fond que je pourrais faire sur son assistance, si le cas arrivait où je fusse en droit de la lui demander[1]. »

Les projets du Czar inspiraient à Georges de très vives inquiétudes. Il savait parfaitement que la vieille Cour de France, tout imbue des idées de Louis XIV, avait conservé contre l'Angleterre une profonde animosité. Malgré les assurances données par Dubois à Crawford, qui gérait l'ambassade d'Angleterre en l'absence de Stair, et auquel il déclarait que les intérêts français étaient trop étroitement liés à ceux de l'Angleterre pour que la visite du Czar pût apporter des changements à la politique du Régent, le roi Georges suivait avec une attention soutenue les pourparlers engagés à La Haye et

1. Rambaud. *Recueil des instructions données aux ambassadeurs.*

à Paris et il donna l'ordre à Stair, alors en villégiature à Londres, de rejoindre immédiatement son poste.

Ce dernier arrive le 29 janvier à Paris et va sans retard voir Dubois. Le lendemain, le Régent auquel il avait également demandé audience lui déclare qu'il ne manquera jamais une occasion de donner à Georges des preuves de son inaltérable attachement. Mais Stair va plus loin. Il déclare au Duc que Georges ne pourrait admettre l'adhésion de la Prusse à la Triple-Alliance, car l'Empereur en prendrait immédiatement ombrage[1].

L'Angleterre prenait donc nettement position contre nous, et on comprend aisément l'embarras extrême où se trouvait le Régent.

1. Wiesener. *Le Régent. L'abbé Dubois et les Anglais.*

« Il est fort probable, dit Rambaud[1], que M. de Châteauneuf n'eut pas assez d'habileté pour ne pas laisser pénétrer qu'il eût l'intention de tirer la négociation en longueur. Ce qu'il y a de certain, c'est que le Czar s'impatienta et que, dès le commencement d'avril, ainsi qu'il résulte d'un échange de lettres intervenu à cette époque entre le Roi et Châteauneuf, il manifesta l'intention d'aller à Paris afin de négocier directement avec le Régent ».

Ces lettres infirment les indications contenues dans celles que le marquis de Prié, gouverneur intérimaire des Pays-Bas autrichiens, adressait le 19 avril 1717 au prince de Cardona et le 7 mai à l'Archevêque de Valence, d'après lesquelles le Czar n'aurait pas eu primitivement le dessein

1. Rambaud. *Recueil des instructions données aux ambassadeurs.*

d'aller à Paris et ne s'y serait décidé qu'au cours de son voyage à Dunkerque[1]. Tous les documents publiés depuis lors sont en contradiction formelle avec cette assertion.

Le Régent manifestait peu d'enthousiasme pour la visite du Czar qui l'ennuyait fort. Mais, après le refus opposé en 1697 et en 1715 aux premières ouvertures faites par Pierre à ce sujet, il n'était plus possible de se dérober maintenant à sa demande à laquelle la France était d'ailleurs gravement intéressée. Il fallait donc s'y résigner, surtout au lendemain des pourparlers engagés à La Haye.

Louville écrivait à Saint-Aignan, le 18 avril 1717 : « On attend le Czar à Paris. L'Angleterre prend ombrage de ce voyage secret.

1. Gachard. *Voyages de Pierre le Grand aux Pays-Bas autrichiens*. Bruxelles, 1878.

Elle dit qu'il est lié avec la Suède contre la maison de Hanovre[1]. »

Et Saint-Simon disait : « Il n'y eut pas moyen de n'en pas paraître fort aise, quoique le Régent s'en fût bien volontiers passé. La dépense était grande à défrayer le Czar, l'embarras pas moins grand, avec un si puissant Prince et si clairvoyant, mais plein de fantaisies, avec un reste de mœurs barbares. »

On attendait donc en Europe avec la plus vive curiosité le développement qu'allaient prendre à Paris les événements.

1. Mémoires secrets du marquis de Louville.

CHAPITRE III

LE CZAR EN FRANCE



LOUIS XV ENFANT

D'après une gravure de P. F. Giffart.

CHAPITRE III

LE CZAR EN FRANCE

Le 20 avril, un officier de la suite du Czar s'était rendu à Dunkerque pour prendre avec Libois, gentilhomme ordinaire, toutes les dispositions nécessaires en vue de la réception du souverain. Celui-ci y arriva le 22 et y resta trois jours. Il visita le vieux port, l'Arsenal, les fortifications, les ateliers de construction, manifestant déjà son désir de tout voir. Il passa en revue sur l'esplanade de Nieuport les troupes de cavalerie et d'infanterie. « Voulant traverser le risban de Dunkerque, il s'y rendit en voiture. Tout à coup un vent violent s'éleva ;

la marée monta avec impétuosité ; l'eau couvrit le chemin où le Czar était engagé ; il n'eut que le temps de faire dételer l'un de ses chevaux, de se jeter dessus et de s'enfuir en toute hâte pour échapper à un danger imminent[1] ».

Les instructions données à Libois lui prescrivaient de ne faire aucune question au Czar ou à son entourage, mais de tâcher pourtant de savoir les raisons de sa venue en France. A ce sujet, il écrit : « Jusqu'à ce moment, je n'ai pénétré nul motif juste du voyage du Czar qu'une simple curiosité et un peu d'inquiétude naturelle ; j'entrevois quelque dessein vague d'établir un commerce, mais je doute que ce soit le point de vue... Je ne suis point encore parvenu à m'apercevoir d'une espèce de conseil ou

1. *Voyages de Pierre le Grand dans les Pays-Bas autrichiens*, par Gachard. 1878, Bruxelles.

de conférence d'affaires sérieuses, à moins qu'on en ait traité en gobelotant... Je ne sais si on ne vit pas au jour le jour, le Czar décidant seul et promptement tout ce qui peut se présenter. »

On remarquait que la Czarine n'était pas du voyage. « Pierre avait trop craint les embarras du cérémonial et la curiosité d'une Cour peu faite pour sentir le mérite d'une femme, qui, des bords du Pruth à ceux de Finlande, avait affronté la mort à côté de son époux sur mer et sur terre[1]. » Et Lemontey ajoute[2] : « Le Czar n'amena pas sa femme à Paris, car il craignit sans doute d'exposer aux railleries de la moderne Athènes cette fameuse servante livonienne dont l'âme n'était pas moins extraordinaire que la fortune. ».

1. Voltaire. *Histoire de Russie sous Pierre le Grand.*

2. *Régence et Minorité de Louis XV*, 1832.

Sur l'avis qu'on reçut à la Cour que le Czar était arrivé dans le royaume et venait à Paris, le maréchal d'Huxelles avait écrit, dès le 22 avril, au Prévot des Marchands la lettre suivante :

« Comme Son Altesse Royalle a seu, Monsieur, que, quoy que le Czar ayt gardé un espèce d'incognito a son passage dans les Pays-Bas, le corps des principalles villes luy a fait des complimens et les presens ordinaires, Elle m'a ordonné de scavoir de vous s'il y avait quelque difficulté a ce qu'il en fut usé de même de la part du corps de la Ville de Paris lorsque le Prince y arrivera. J'ay rendu compte a cette occasion a Son Altesse Royalle de ce que vous avez observé sur ce qui s'est passé a l'égard des tetes couronnées qui sont autrefois venues icy et je ne manquerai pas de l'informer de

ce que vous penserez sur la question qu'Elle m'a encore ordonné de vous faire. Je vous prie de croire que je suis très véritablement, Monsieur, votre très humble et très obéissant serviteur.

« Huxelles. »

Le 26 du même mois, après avoir examiné les registres de l'hôtel de Ville pour la reception de la Reyne de la Grande-Bretagne, en 1644, les compliments faits a Mons. le Duc et a Madame la Duchesse en 1655, la réception de la Reyne de Suède en 1656, les complimens et les presens faits a Madame la [illisible] de Lorraine en 1698, au Roy d'Espagne en 1700, M. le Prevost des Marchands récrivit à M. le maréchal d'Huxelles la lettre qui suit :

« J'ay communiqué à Mrs du Bureau de la Ville la lettre que vous m'avez fait l'honneur

de m'écrire le 22 de ce mois par ou vous me marquez que Son Altesse Royalle souhaite que nous allions en Corps de Ville faire des complimens et des presens ordinaires a Sa Majesté Czarienne, et vous me demandez en même temps s'il n'y a aucune difficulté qu'il en soit usé de la part du Corps de Ville, de même qu'il en a esté usé par tous les Corps de Villes des Pays-Bas ou Elle a passé. J'auray l'honneur de vous observer premierement que, suivant les registres que j'ay veu, le Corps de la Ville de Paris ne va faire aucun compliment aux têtes couronnées ny au souverain qu'en conséquence de lettres de cachet du Roy, et est conduit par le Grand Maitre des Ceremonies. C'est a vous a faire réflexion, si le Czar voulant etre incognito vous voudrez faire expedier une lettre de cachet qui se met dans nos registre et qui oblige au cere-

monial du Grand Maitre des Ceremonies, tout cela Le tirera en quelque façon de l'incognito ou Il veut estre. Secondement nous avons receu des ordres differens en differentes occasions. Les uns nous ont chargés de sortir hors de la Ville pour aller au-devant des testes couronnées, les autres ne nous ont chargés que d'aller dans les palais ou Elles sont venues loger, ou nous avons esté les complimenter et leur presenter les presens ordinaires qui ne consistent qu'en douze douzaines de boëtes de confitures et douze douzaines de flambeaux de cire. Quand nous avons l'ordre d'aller hors la ville recevoir un Roy ou une Reyne, Mons. le Gouverneur de Paris marche a nostre tête et nous présente au Roy ou a la Reyne que nous allons saluer, et, le lendemain nous allons sans Mons. le Gouverneur luy faire les presens à l'ordinaire.

« Quand le Roy, par ses lettres de cachet, a ordonné de faire des entrées aux Roys et aux Reynes, cela forme une ceremonie bien plus ample dont je ne vous feray point ici de description.

« La seule chose présentement nécessaire a observer est que nous ne marchons point sans lettres de cachet ny sans être conduit par le Grand Maitre des Ceremonies.

« J'auray l'honneur d'attendre vos ordres et de m'y conformer en entier, pour vous marquer tout le respect avec lequel j'ay l'honneur d'estre, etc. »

« Et M. de Fayolle, premier escuyer, se chargea des soins de disposer de toutes choses, que les presens fussent prets au cas qu'on receut ordre d'aller faire des complimens.

« Le 7 may 1717, environ les neuf heures du soir, le Czar arriva à Paris.

« Le 8, à huit heures du matin, M. de Dreux, Grand Maitre des Ceremonies se rendit à l'hotel de Ville et n'y ayant pas trouvé Mrs les Prevosts des Marchands et Eschevins a cause que ce n'étoit un jour d'audience, Il remit à M. le Greffier une lettre de cachet dont la teneur ensuit sans marquer le jour ny l'heure pour en executer les ordres.

« De par le Roy,

« Tres chers et bien amez, Voulant donner a notre frère Le Czar de Moscovie des marques de l'estime que nous avons pour luy, Nous voulons et vous mandons, de l'avis de notre tres cher et bien amé oncle le Duc d'Orleans Regent, de l'aller saluer de la part du Corps de notre bonne Ville de Paris

au jour et a l'heure que le Grand Maitre ou le Maitre des Ceremonies vous dira et de luy porter les présens dont vous avez accoutumé d'accompagner vos complimens à semblables occasions. Sy ny faites faute, car tel est nostre plaisir. Donné a Paris, le 6 may 1717. Signé *Louis* et plus bas Phelipeaux. Et au dos est écrit : A nos tres chers les Prevosts des Marchands et Eschevins de notre bonne Ville de Paris. »

« Peu de temps apres Mons. le Greffier alla rendre compte à Mons. le Prevost des marchands : et aussy tost en donna tous les ordres nécessaires affin que les presens saient prets ainsy que les huissiers et les gardes et archers de la Ville au jour et a l'heure qui seroient donnez et que M. de Dreux, Grand Maitre des Ceremonies avoit promis de faire scavoir. Et on fit prier

Mrs du Bureau de ne pas s'éloigner afin de pouvoir se rendre a l'hostel de Ville au premier avis[1]. »

Le 25, le Czar se rendit à Calais. Il y fut reçu par M. de Mailly, marquis de Nesle, que le Régent y avait délégué pour le saluer en son nom. Il y séjourna jusqu'au 4 mai, y fit ses Pâques et passa tout son temps à examiner les fortifications, le port et les travaux maritimes, cherchant à se rendre compte des moindres détails, scrutant tout, avec une minutie, un soin, un talent d'observation qui frappèrent vivement tous ceux qui l'entouraient. « Au moment de son départ, écrit M. de Nesle au Régent, le Czar ne se trouvait pas bien d'une chaise à deux ; il voulait qu'on lui fit un brancard dans lequel serait porté le

1. Archives Nationales. H, 1847. fol. 147.

corps de sa chaise. Voilà, pour le présent, la voiture dans laquelle il veut voyager. Mais ce qu'il y a de plus particulier, c'est qu'il prétend aller aussi vite dans ce brancard qu'avec une chaise de poste. Après lui avoir expliqué que c'était impossible, et qu'en outre les chevaux de paysans n'étaient point accoutumés à porter de pareilles voitures, il pourrait bien être culbuté ; ces raisons ne l'ont point touché et il a voulu qu'on exécutât ses ordres. Tous ces changements-là me font enrager. Toutes les mesures deviennent inutiles. Il est impossible, Monseigneur, de vous dire le jour qu'il arrivera. »

Finalement, « des hommes soutinrent les chevaux et les brancards et le souverain des Russies traversa deux de nos provinces, et cela avec indifférence, sur cette grotesque et périlleuse machine (Lemontey). »

Dès le 2 mai, dans une longue lettre adressée à Menchikof, le Czar lui signalait l'extrême misère des populations françaises au milieu desquelles il avait eu l'occasion de se trouver depuis son arrivée en France [1].

Le 5 mai, il était à Abbeville où il alla voir une manufacture de draps fins, le 6 à Breteuil, le 7 à Beaumont. Malgré les instances pressantes dont il avait été l'objet, il avait catégoriquement refusé de s'arrêter à Amiens et à Beauvais, se bornant à dîner pour 18 francs dans cette ville et obsédé par une seule idée : arriver à Paris dans le plus bref délai possible, dans ce Paris où depuis vingt ans il nourrissait le secret espoir de pouvoir se rendre et où il avait hâte de commencer enfin les négociations qui lui tenaient tant à cœur.

1. Archive Russe, 1865. Poloudenski.

« Vous aurez peut-être de la peine à croire, écrivait d'Amiens, l'intendant Bernage, que le Czar a passé dans cette ville sans que j'aie eu l'honneur de le voir. Nous l'attendions à l'évêché avec M. le marquis de Nesle et M. de Liboy, parce qu'il ne trouve pas bon qu'on aille au devant de lui, et nous comptions du moins qu'il viendrait prendre un léger rafraîchissement et son relais, quand on vint nous dire qu'il avait envoyé chercher les chevaux par son courrier et qu'il était monté dans mon carrosse à la porte de la ville ; il l'avait déjà traversée en diligence sans vouloir s'arrêter, ni voir personne. Il ne sera pas impossible que M. l'évêque d'Amiens fasse un peu de plainte, car, pour ne pas perdre mon étalage, je priai les dames à venir manger le souper du Czar à l'évêché et Mme de Bernage donna un grand bal dans le palais

épiscopal dont ce prélat m'avait laissé maître[1]. »

Même déception à Beauvais où l'évêque comte l'attendait à coucher. « J'avais, écrit l'évêque avec mélancolie, rendu ma maison qui n'est pas magnifique le plus commode que j'avais pu pour loger le Czar et une partie de sa suite. Je lui préparais un concert de voix et d'instruments et une illumination avec feu d'artifice. Il aurait trouvé ses armes en plusieurs endroits de la maison et, dans la chambre où je croyais qu'il devait coucher, les portraits des grands-ducs de Moscovie, père et mère du Czar. Mais tous ces préparatifs et tous ceux que j'avais tâché de faire pour lui donner à manger ont été inutiles[2]. »

Depuis Saint-Denis, une prodigieuse

1. Affaires étrangères, *Moscovie*, t. VII.

2. Affaires étrangères, *Moscovie*, t. VII.

affluence de monde se tenait de chacun des côtés de la route dans l'espoir de pouvoir contempler le Souverain, mais la nuit étant survenue sans que son arrivée eût été signalée, un grand nombre de curieux se dispersèrent et on n'évalue guère à plus d'un millier ceux qui continuèrent à y stationner et assistèrent à dix heures du soir à son entrée à Paris. « C'était une de ces belles journées de mai, comme le dit le vieil annaliste de la Cité, au temps des roses fleuries. »

Le Czar suscitait la plus vive curiosité. Les « Dames de la Cour désiraient voir l'ours de la Baltique, le Cosaque du Tanaïs qui faisait fi des belles Parisiennes[1] ». On se le représentait comme un homme à demi sauvage, sortant d'un pays où la civi-

1. *Pierre le Grand*, par Dubois. 1866.

lisation n'existait encore qu'à l'état d'embryon, d'un de ces pays presque exotiques auxquels on ne prètait en France et en Europe qu'une attention distraite et qui ne méritait pas encore de figurer dignement à côté des autres nations. « Jusqu'en 1716, le nom du vainqueur de Poltawa n'a même pas paru sur la liste des Souverains Européens imprimée à Paris (Waliscewski). » Bien que les récentes victoires de Pierre sur Charles XII aient eu le plus grand retentissement et que des observateurs prudents et avertis y aient vû le présage d'une ère nouvelle, comme plus tard Gœthe au bivouac de Valmy voyait dans le succès des armées révolutionnaires le début d'un monde nouveau, on ne s'accoutumait pourtant pas encore en France à traiter la Russie sur le pied d'égalité, et pour beaucoup elle représentait le pays perdu dans

les brumes et les neiges, habité par une population à demi barbare et avec laquelle on ne pouvait entretenir que des rapports intermittents et passagers. Telle était bien d'ailleurs la réalité. « La Russie, comme civilisation, dit *Solowiew*[1], avait l'air à ce moment d'une fabrique qui était en train de s'organiser et où, par l'inexpérience des ouvriers, il fallait que l'œil du maître fût constamment partout. » Et dans un ouvrage paru à Londres, en 1717[2], on trouvait le passage suivant : « La plupart des auteurs ont traité les Moscovites comme des gens incivils, grossiers et ignorants. Le peu de relations qu'ils ont eues avec les autres peuples n'a pas peu contribué à cette ignorance et d'ailleurs, n'ayant eu pendant longtemps ni collèges, ni universités, cela a

1. *Histoire de Russie*, par Solowiew, 1879.

2. *État présent de la grande Russie*, par Jean Perry.

donné lieu à leur impolitesse. Mais si les grands-ducs qui succèdent à celui-ci imitent sa conduite, en peu de temps on pourra voir ces peuples se polir, se civiliser et s'instruire par la fréquentation des autres peuples. » Enfin, dans son tableau de la Russie (1812), Damaze de Raimond disait : « Le peuple russe, au moment de Pierre le Grand, était comme un esclave qui se recouvre de quelques lambeaux de soie ou de pourpre pour cacher son abjection et sa misère. »

On plaisantait donc volontiers dans l'entourage du Régent, comme jadis sous Louis XIV, du peu de culture des Russes, de leur aspect vulgaire et grossier, de ce manque d'aisance qui formait un contraste si complet avec tous les raffinements de la civilisation parisienne et qui devait doublement déplaire à tout ce

monde de courtisans et de viveurs joyeux qui encombraient les antichambres royales, car, au milieu des folles saturnales de la Régence, « la manie du jour était de ridiculiser tous les actes politiques de Louis XIV, et jamais peut-être il ne fut plus grand, ni plus regrettable par comparaison[1]. »

« Les coutumes du temps de Pierre le Grand dans la haute classe de la société touchée par les réformes présentaient, dit Soloview[2], un mélange étrange du nouveau avec l'ancien; les coutumes étaient aussi bigarrées que la langue russe qui avait adopté une masse de mots étrangers à la suite de l'affluence des idées nouvelles. La réclusion des femmes fut définitivement supprimée sous le règne de Pierre le Grand

1. Dubois. *Pierre le Grand*, 1866.

2. *Histoire de Russie*, 1879.

qui obligea ses dignitaires à donner des bals et des réunions, mais la cruauté des mœurs ne pouvait disparaître de suite, et la femme étant introduite dans la société masculine avait beaucoup à souffrir. La civilisation apparaissait à peine : elle ne pouvait encore beaucoup adoucir les mœurs ; un travail primitif avait lieu pour satisfaire les exigences matérielles du pays, et ce travail ne pouvait améliorer le côté moral. C'est pourquoi les travailleurs les plus actifs, les coopérateurs de Pierre le Grand s'abaissaient souvent à commettre les actions les plus immorales ; c'est pourquoi les gens les mieux intentionnés, en voyant le mal, ne trouvaient de salut que dans les mesures les plus cruelles et les plus barbares sans comprendre que le mal ne pouvait être déraciné que par la moralité. »

De là ce mépris instinctif qu'on éprouvait de prime abord pour Pierre et sa suite, et l'hostilité préconçue qu'on nourrissait à leur égard et qu'à première vue il paraissait impossible de vaincre. Voltaire écrivait le 30 octobre 1760 à Chauvelin : « Je me souviens d'avoir entendu dire à vos ministres que le Czar n'était qu'un extravagant né pour être contremaître d'un vaisseau hollandais. »

Le Czar était de haute taille, admirablement conformé et d'une grande maigreur ; sa figure reflétait à la fois l'énergie et l'intelligence, mais elle était dure et impérieuse, traversée sans cesse par des tics nerveux tenant à l'abus des liqueurs fortes. Ses mouvements étaient d'une rare brusquerie, sa démarche altière et dominatrice: quand il parlait on le croyait toujours en colère et « la majesté qu'il essayait de se

donner prenait un caractère sauvage et inculte[1]. »

Très avare de paroles d'ailleurs, il ne procédait que par interrogations. Sa mise était fort simple, comme s'il n'avait pas perdu le souvenir des années pendant lesquelles il était charpentier à Saardam. Elle se composait d'une perruque ronde et d'un grand habit à boutons d'or sans manchettes. Le plus souvent, il ne portait pas de chapeau. Mais Pierre avait un but : esprit alerte et chercheur, dont la constante préoccupation était l'étude des institutions et des coutumes occidentales pour les introduire dans ses États, il ne sacrifie à la représentation et au faste qu'un temps strictement limité. Passionné pour l'étude, il lui suffisait de voir pour savoir et sa merveilleuse faculté

1. Dubois. *Mémoires*.

d'assimilation embrassait avec une rapidité extrême les sujets les plus complexes et les plus divers. « En somme, dit Lemontey[1], on trouvait chez lui un mélange assez piquant de l'âme d'un tartare, du génie d'un grand homme et des grâces un peu sauvages d'un despote qui s'était poli lui-même. »

La suite du Czar se composait du prince Kurakin, ambassadeur en Angleterre et en Hollande et plénipotentiaire au Congrès de Brunswick ; de Schaffiroff, vice-chancelier et conseiller privé, chevalier de l'ordre de l'Aigle Blanc de Pologne, directeur des postes ; de Jagousinski, général adjudant et chambellan ; de Makadoff, secrétaire de cabinet ; Moursin, lieutenant des gardes ; Sava Rogouzintki, conseiller de la Cour ; Dolgorouki, lieutenant général et lieute-

1. Lemontey. Ouvrage cité plus haut.

nant-colonel des gardes ; Boutourlinki, lieutenant général ; Tolstoi, conseiller privé ; Nareskin, général adjudant et chambellan ; Darkin, conseiller médecin, et de plusieurs autres gentilshommes russes [1].

Tous ces personnages, pliés à une obéissance passive, contribuèrent encore à exciter par leurs extravagances la curiosité publique. Tolstoï était d'ailleurs le seul qui s'exprimât en français d'une manière à peu près correcte. Le bouffon Sotof avait pour mission de distraire le Czar au milieu de la multiplicité de ses occupations. « C'était un vieillard nain, avec de longs cheveux blancs tombant sur les épaules, d'une laideur et d'une difformité insupportables et d'un accent pareil à celui des grenouilles [2] ».

Libois avait écrit de Calais en parlant de

1. *Mercure de France*, 1717.

2. Dubois. *Mémoires*.

la suite du Czar : « Cette petite Cour est fort changeante, irrésolue et du trône à l'écurie fort sujette à la colère » ; et parlant de l'aumônier, il ajoutait : « Je crois qu'il ne se mêle que de boire, il ne parle que le Russien. Le grand prêtre nous surcharge de bougies pour une chapelle et ses gens en vendent en ville. » Et plus loin : « Il n'est pas possible de faire entendre raison à personne de cette Cour pour aujourd'hui : c'est le jour de leurs Pâques et, pour en célébrer le mystère avec plus de dignité, ils se sont tous enivrés, hors Sa Majesté Czarienne qui, dit-on, ne boit jamais jusqu'à perdre la raison. Quand ils auront dormi, si je puis en tirer quelque chose de positif, j'aurai l'honneur de vous le faire savoir. »

D'Antin disait : « La Cour est ivrogne sordidement » Et de Nesle : « Toute la mai-

son du Czar, excepté lui, s'est enivrée pour célébrer Pâques[1]. »

Arrivé dans la capitale, Pierre fut conduit au vieux Louvre richement décoré en son honneur. Aussitôt il s'étonne d'une pareille somptuosité et, après avoir pendant quelques instants parcouru les salons, il manifeste le désir d'avoir un logement plus simple et il dit à Tessé chargé de l'accompagner : « Je veux être libre. »

On le mène alors à l'hôtel Lesdiguières près de l'arsenal où il arrive vers minuit, demande un lit de camp et refuse les appartements plus confortables qu'on lui avait préparés à la hâte. A quatre heures du matin, il est debout, s'asseoit à sa table et se met sans retard au travail.

Le lendemain de son arrivée, le Régent

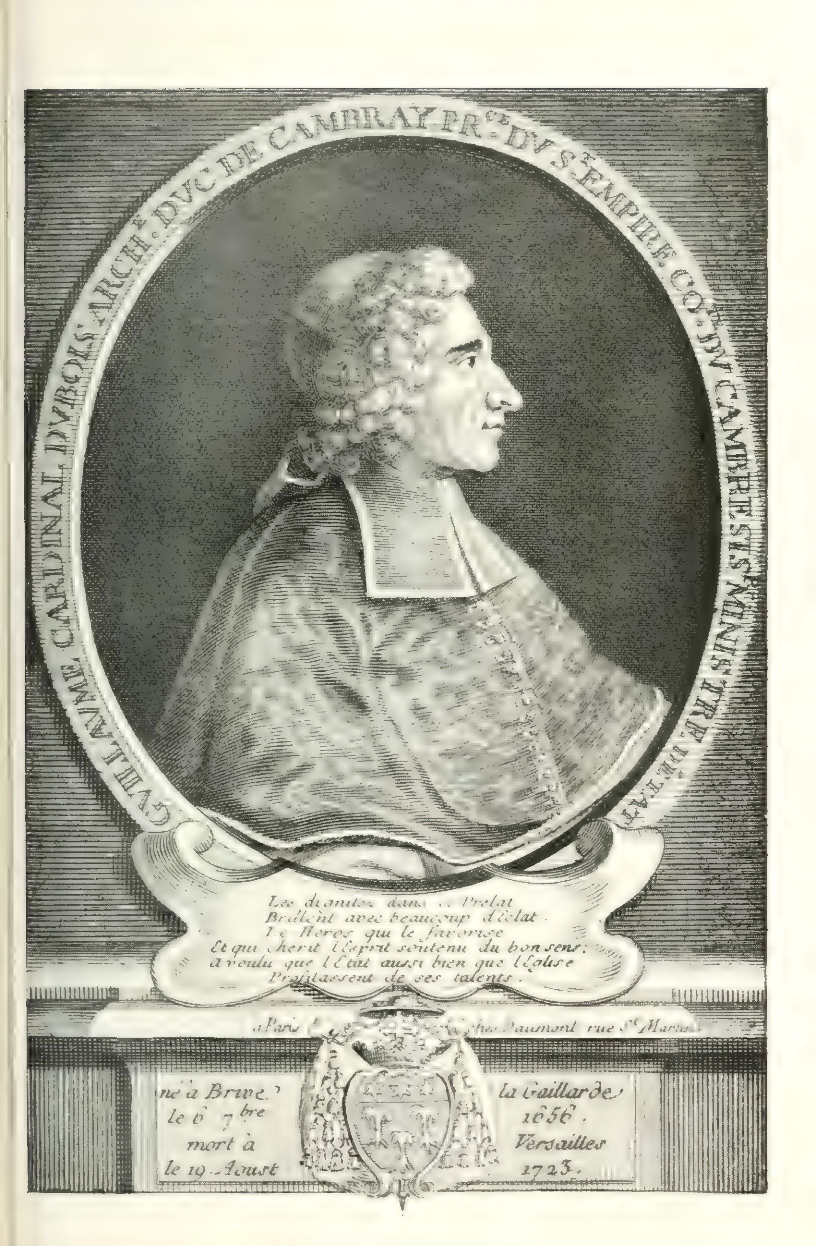
1. Lemontey. Ouvrage cité plus haut.

se rendit avec un nombreux cortège à l'hôtel Lesdiguières. Le Czar l'embrasse à plusieurs reprises et lui dit qu'aussitôt qu'il avait appris son élévation à la Régence, il avait formé le projet de venir en France. Le duc d'Orléans l'assura au nom du Roi qu'il était le maître dans le royaume, qu'il n'avait qu'à ordonner, qu'on se ferait un plaisir d'exécuter ses volontés.

« Monsieur, dit le Czar au Régent, au cours de l'entretien, on m'a assuré que vous aviez près de vous un ami véritable, ainsi qu'il en était pour moi du vivant de mon pauvre Lefort.

— Sire, répondit le Régent, les vrais amis ne me manquent pas : MM. de Nocé, de Noailles, de Saint-Simon, de Canillac.

— J'entends. Ce sont là des serviteurs fidèles, mais non pas des amis. Je parle du négociateur de la Triple Alliance, Dubois.



LE CARDINAL DUBOIS

— Le voici lui-même, Sire ; en effet, je l'aime autant que je puis aimer un homme d'esprit et de services.

— Sire, dit à son tour Dubois, le nom de M. Lefort, illustré par votre auguste amitié, est connu de toute l'Europe et me comparer à lui, je ne l'aurais pas osé.

— Monsieur Dubois, répondit le Czar, laissez dire les envieux ; certes l'ami d'un prince ne saurait être exempt de certaines taches inhérentes à sa condition, mais c'est encore un assez beau titre pour que vous en soyez jaloux. Je vous félicite d'avoir pu arracher à la Hollande le traité d'alliance au préjudice de l'Empereur. Je voudrais avoir quelques hommes de votre trempe à employer ; les rois ne font pas les grands ministres, mais les ministres font les grands rois[1]. »

1. Dubois. *Mémoires.*

Pierre demande alors qu'on lui épargne toute cérémonie et déclare qu'il ne veut voir que des hôpitaux, des arsenaux, des industries et des manufactures.

Le 10 mai, il reçut la visite de Louis XV qui était accompagné de son précepteur, le maréchal de Villeroy. Le Roi lui répéta les paroles du Régent, insistant sur la joie qu'il ressentait de le voir en France. Il lui assura qu'on ne négligerait rien pour lui marquer l'estime qu'on avait pour sa personne et lui procurer toutes les satisfactions possibles.

Charmé de la bonne grâce et de la contenance de Louis XV, Pierre l'embrassa à plusieurs reprises en disant : « Sire, ce ne sera pas le baiser de Judas[1] » ; et après un quart d'heure d'entretien, il le reconduisit à sa voiture en ajoutant : « Je souhaite de

1. Dubois. *Mémoires*.

tout cœur que Votre Majesté croisse en tout bien et règne un jour avec gloire; peut-être viendra-t-il un temps où nous pourrons avoir besoin l'un de l'autre et nous rendre mutuellement service[1]. »

« Le 10 mai, conformément aux lettres échangées à ce sujet, le Grand Maître des Ceremonies, ayant fait avertir que le Czar recevroit les complimens de la ville l'onze a midi, Messieurs les Prevost des Marchands, Eschevins, Procureur du Roy, Greffier et Receveur se rendirent a l'hotel de Ville environ les onze heures du matin le dit jour XI, et ayant pris leurs robes de velours, ils en partirent environ les onze heures et demie dans six carosses précédés, suivis et entre deux files d'un détachement de soixante-dix Archers et Gardes

1. *Annecdotes originales de Pierre le Grand*, par Stählin, 1787.

de la Ville en habits d'ordonnance, les Gardes armez chacun d'un Mousqueton et les officiers...

Dans les deux premiers carosses étoient huit huissiers en robbes my parties.

Dans le troisième, deux autres huissiers aussy en robbes mi-parties, le Premier huissier en robbe noire, et le Colonel des Gardes et Archers de Ville.

Dans le quatrième, Messieurs les Prévost des Marchands et trois Eschevins.

Dans le cinquième, Mons. le quatrième Eschevin et Messieurs les Procureur du Roy, Greffier et Receveur.

Et dans le sixième, le Substitut de M. le Procureur du Roy, le premier commis du Greffe, le Me général des batimens de la Ville et un particulier.

« Arrivez en cet ordre devant l'hôtel de Lesdiguieres, ils descendirent de carosses

et entrerent dans la cour ou M. de Dreux Grand Maître des Ceremonies les receut et les conduisit dans l'appartement à main droite, au bas de l'escalier où étoit logé M. le Mareschal de Tessé.

« Peu de temps apres quatre hommes apporterent sur deux brancards les presens de la Ville, consistans en douze douzaines de flambeaux de cire blanche. de deux livres chacun. liés en autant de paquets avec des rubans bleus et mis dans trois paniers d'ozier blanc et fin et couverts d'un tafetas blanc ; et douze douzaines de boëtes de confitures seches liées par paquets avec des rubans bleus et mises dans trois paniers pareils, couverts aussy de tafetas blanc, Et M. le Grand Maître des Ceremonies revenu pour conduire Messieurs à l'audience, on est monté dans les apartemens en l'ordre qui suit :

« 1° Le Me de l'Hotel de la Ville.

« 2° Les Huissiers de la Ville portans a deux chacune des d. corbeilles.

« 3° Deux officiers des Gardes et Archers portans la sixieme corbeille.

« 4° Le Premier Huissier

« 5° M. le Greffier et M. le Me des Ceremonies.

« 6° M. le Prevost des Marchands et a sa gauche M. le Premier Eschevin

« 7° Mrs les second et troisième Eschevins.

« 8° Mrs les quatrième Eschevin et Procureur du Roy.

« 9° Et enfin M. le Receveur

« Conduits au même ordre jusques dans la gallerie de l'hôtel de Lesdiguières ou étoit Sa Majesté Czarienne, et les huissiers ayans posé leurs corbeilles des deux costez de la gallerie, Messieurs les Prévost des

Marchands et Eschevins après quelques inclinations s'avancerent jusqu'auprès du Czar qui estoit debout au milieu de ladite gallerie avec les Seigneurs de Sa Cour, et Mons. le Prevost des Marchands s'étant approché de luy et debout dit...

« Après quoy l'interprette du Czar Luy fit entendre le discours de Mons. le Prevost des Marchands et ayant receu sa réponse il La dit a Messieurs.

« Et Messieurs ayant fait une profonde reverence au Czar et qu'il leur rendit se retirerent dans le même ordre qu'ils étoient entrez et furent reconduits jusques dans la cour par le Grand Maître des Ceremonies. Après quoy, ils remonterent en carosses et retournerent à l'hotel de Ville dans le même ordre qu'ils etoient venus[1]. »

1. Archives Nationales, H. 1847, fol. 147.

Dès ce jour, le Czar commence ses courses dans Paris, « vêtu comme le plus simple des bourgeois, suivi d'un de ses officiers et de Fontenelle qui avait eu le privilège de lui plaire (Dubois). »

« On remarquait son avidité à s'instruire, son jugement exquis, l'extrême variété de ses connaissances[1]. » Il manifestait, en effet, un désir extraordinaire de tout voir et de tout savoir, justifiant ainsi pleinement sa réputation. Il n'utilise jamais son carrosse et se sert d'une cariole à deux roues. Il se rend d'abord à l'arsenal, puis à une fonderie de canons, enfin au Jardin des Plantes. Au cours de sa promenade, il s'arrête chez le charpentier du Roi, vit travailler les ouvriers et travailla avec eux, s'informant du nom et de

1. Lemontey. Ouvrage cité.

l'usage des divers outils. Il descend aussi chez le menuisier de la Cour et lui adresse de nombreuses questions. Enfin, il va chez le Roi, l'enlève dans ses bras, l'embrasse avec effusion et la conversation s'engage.

« Czar, mon frère, dit-il, il y a longtemps que je souhaitais voir un roi de France dans la gloire de Sa Majesté. J'ai aujourd'hui la satisfaction de voir un jeune Roi qui promet tout ce que ses ancêtres ont fait de plus grand ; je sais plusieurs langues, je voudrais les avoir toutes oubliées pour ne savoir que le français pour m'entretenir avec Votre Majesté[1]. »

Puis il ajouta : « Sire, vous commencez votre règne et j'achève le mien, j'espère que vous accorderez votre amitié à mon successeur ?

1. *Anecdotes du Nord*, 1770.

— Êtes-vous donc déjà si vieux? Sire, répondit le Roi; attendez que vos cheveux blanchissent comme étaient ceux de mon grand-père.

— Hélas, répondit le Czar, je crains bien de n'avoir pas le temps d'achever mon ouvrage. Pour vous, Sire, je vous prédis que vous surpasserez votre aïeul en sagesse, en gloire et en puissance.

— Je l'espère, dit Louis XV, mais ne le crois pas[1]. »

Pierre, depuis trois jours qu'il résidait à Paris, avait déjà produit sur l'entourage du Régent une impression meilleure. Le souci visible qu'il avait de plaire à tous, de se plier aux nécessités d'une situation nouvelle, son extrême intelligence, la finesse et l'à-propos de ses ré-

1. Dubois. *Mémoires*.

parties commençaient à lui attirer quelques sympathies, comme en témoigne le passage suivant d'une lettre adressée le 12 mai par Villeroy à la marquise de Maintenon : « Je ne puis vous exprimer la dignité, les grâces et la gentillesse avec lesquelles le Roi a rendu et reçu le visite du Czar, mais je dois vous dire en même temps que ce prince prétendu barbare ne l'est point du tout : il nous a fait connaître des sentiments de grandeur, de générosité et de politesse auxquels nous ne nous attendions pas. ».

On se montrait également sensible aux marques réitérées de sympathie qu'il témoignait aux grands maréchaux de France, suivant d'ailleurs, en cela, le penchant naturel de son esprit : Monsieur, dit-il à Villars, le bruit de vos exploits s'étend si loin pour les services signalés que vous avez rendus à votre patrie que dans la supposi-

tion que le feu roi vous eut accordé encore plus de grâces, on l'en aurait loué bien davantage. »

Le 12 mai, Pierre se rendit aux Gobelins. C'est avec une satisfaction visible qu'il s'entretint avec les ouvriers : « Messieurs, leur dit-il, vous concourez aussi à la gloire des Rois ». Il aperçut de petits enfants qui n'avaient pas plus de sept ans et qu'il couvrit de caresses. Il s'intéressa à tel point aux travaux qu'on exécuta en sa présence que, le 15 juin, il retourna pour la seconde fois visiter la Manufacture. On lui offrit quatre tapisseries représentant, d'après les tableaux de Jouvenet, la *Pêche miraculeuse*, la *Résurrection de Lazare*, *Jésus guérissant le paralytique*, les *Vendeurs chassés du Temple*. A la suite de sa première visite, le Czar avait écrit le 23 mai-4 juin la curieuse lettre suivante au prince Menchikoff : « J'ai

appris que nos maîtres en tapisserie ne font rien de bon et s'excusent en disant qu'il leur faudrait des tableaux d'histoire et un teinturier pour teindre les matériaux. Or il y a longtemps qu'on a fait venir de Rostof un teinturier; quant aux tableaux d'histoire, je m'efforce d'en faire copier ici. En attendant, avec Bruce, choisissez parmi mes meilleurs tableaux qui sont dans ma maison Mockhof; vous en trouverez aussi de très bons chez vous ; faites travailler sur ceux-là afin qu'on ne reste pas oisif. D'Amsterdam, j'ai envoyé des laines avec le teinturier Behagel ; commandez au peintre français Caravaque (?) de peindre pour les tapisseries, car, par son traité, il est obligé de peindre toutes sortes d'histoires. Ordonnez-lui de peindre la bataille de Poltawa, celle contre Levenhaupt et autres. Donnez-lui des élèves. » Ainsi se révèle de plus en

plus le désir manifeste du Czar de faire profiter la Russie de ses voyages en Europe et de l'initier de jour en jour davantage aux sciences et aux arts occidentaux encore peu connus du grand Empire. Il répétait souvent avec tristesse : « A moins de vivre cent ans, je ne viendrai jamais à bout de faire de la Russie un Empire florissant. » D'ailleurs, parmi les artistes emmenés en Russie en 1716 par l'architecte J.-B. Leblond, appelé par le Czar pour dresser les plans des jardins et du palais de Péterhof, figuraient plusieurs tapissiers de la Manufacture des Gobelins. Le 17 novembre 1716, le duc d'Antin autorisait un second groupe de tapissiers et de teinturiers à se rendre en Russie. Ce fut principalement dans la manufacture de Beauvais que dirigèrent habilement les Behagle pendant un grand nombre d'années que se recruta cette seconde

colonie. Pierre s'était d'ailleurs hâté de fonder lui-même un atelier de tapisserie qui subsista longtemps, car une ordonnance royale du 8 octobre 1763 autorisa un tapissier des Gobelins, nommé Rondet, à se rendre pour trois années en Russie. Parmi les artistes auxquels Pierre fit demander de l'accompagner, aucun ne s'y refusa, tant « chacun semblait jaloux de seconder les efforts que faisait ce prince pour donner à sa nation une existence nouvelle[1] ».

Dans un mémoire sur l'état de la Russie à cette époque[2], on lit également la phrase suivante : « Sa Majesté a toujours cherché depuis l'année 1718 d'établir dans son royaume une manufacture de soie. C'est dans cette vue qu'il a fait venir de France

1. *Histoire de Russie sous Pierre le Grand*, par Mme Fallet, 1866.

2. *Mémoire sur l'état de la Russie*, par le P. Malussis, 1725.

un grand nombre d'ouvriers, et une partie de la noblesse de Moscovie avance de son propre argent des sommes considérables afin de faire un fond suffisant pour cette entreprise dans laquelle elle espère aussi trouver son compte. ».

Partout le Czar interrogeait les ouvriers, les traitant avec une familiarité et une bonhomie qui offusquait fort la « délicatesse », l'amour-propre et l'orgueil instinctif de l'entourage du Régent, surtout à cette époque de dédain et de luxe.

En se rendant à l'Académie de peinture, il traversa un pont auquel travaillait une nombreuse équipe de maçons ; aussitôt il s'arrête, s'entretient longuement avec eux et ne se retire qu'après avoir obtenu toutes les satisfactions désirables.

Quand la foule des curieux l'incommodait par trop, d'un geste ou d'une parole parfois

sèche et brutale, il leur ordonnait de se retirer ; puis il poursuivait sa route ; aucun détail ne lui échappait ; son regard pénétrant scrutait tous les alentours et les remarques souvent originales et pleines de saillies auxquelles il se livrait dénotaient la sûreté de son jugement et la vivacité de son intelligence. « Tout exprimait en lui cette puissante force de commandement et cette énergie de volonté qui marche aux grandes choses et réussit[1]. »

Le 13 mai, Pierre alla voir la manufacture des glaces établie au faubourg Saint-Antoine. Le 14, on le vit à l'Opéra accompagné du Régent. Pendant le spectacle il s'endormit. Lorsqu'il se réveilla, Dubois lui demanda s'il s'était ennuyé. « Bien, au contraire, dit-il, mais j'ai préféré dormir pour

1. *Philippe d'Orléans, Régent de France*, par Capefigue, 1838.

en éviter le scandale. — Vous avez donc Sire, assez d'empire sur vous-même ? — Si je n'en avais pas sur moi, comment en prendrais-je sur les autres ? » Il ne retourna plus à l'Opéra[1].

Le 16 mai, il va aux Invalides. Là son tempérament de soldat reprend le dessus et saisissant d'un geste brusque un verre de vin, il boit aux camarades, manifestant un enthousiasme extraordinaire et serrant avec effusion la main de tous ces braves.

Le poète Thomas dans sa *Petreide* raconte en ces termes cette visite :

Vers les bords où la Seine, abandonnant Paris,
Semble de ces beaux lieux, où son onde serpente,
S'éloigner à regret et ralentir sa pente,
D'un immense palais le front majestueux
Arrondi dans la nue en dôme somptueux,

1. Dubois. *Mémoires*.

S'élève et peuple au loin la rive solitaire.
Pierre y porte ses pas : La pompe militaire
Des tonnerres d'airain, des gardes, des soldats,
Tout présente à ses yeux l'image des combats;
Mais cet éclat guerrier orne un séjour tranquille,
« Tu vois de la valeur, tu vois l'auguste asile »,
Lui dit Villars : Jadis, pour soutenir ses jours,
Réduit à mendier d'avilissants secours,
Dans un pays ingrat, sauvé par son courage,
Le guerrier n'avait pas, au déclin de son âge,
Un asile pour vivre, un tombeau pour mourir,
L'État qu'il a sauvé daigne enfin le nourrir
Louis, à tous les rois, y donne un grand exemple.
— « Entrons, » dit le héros. Tous étaient dans le temple,
C'était l'heure où l'autel fumait d'un pur encens ;
Il entre, et de respect tout a frappé ses sens :
Ces murs religieux, leur vénérable enceinte,
Ces vieux soldats épars sous cette voûte sainte,
Les uns levant au ciel leurs fronts cicatrisés,
D'autres, flétris par l'âge et de sang épuisés,
Sur leurs genoux tremblants, pliant un corps débile,
Ceux-ci courbant un front saintement immobile,
Tandis qu'avec respect sur le marbre inclinés,
Et plus près de l'autel quelques-uns prosternés,

Touchaient l'humble pavé de leur tête guerrière,
Et leurs cheveux blanchis roulaient sur la poussière.
Le Czar, avec respect, les contempla longtemps,
« Que j'aime à voir, dit-il ces braves combattants !
Ces bras victorieux glacés par les années,
Quarante ans, de l'Europe, ont fait les destinées
Restes encore fameux de tant de bataillons
De la foudre, sur vous, j'aperçois les sillons.
Que vous me semblez grands ! Le sceau de la Victoire
Sur vos traits affaiblis imprime encore la gloire ;
Je lis tous vos exploits sur vos fronts vénérés :
Temples de la valeur, vos débris sont sacrés ! »
Bientôt ils vont s'asseoir dans une enceinte immense,
Où d'un repas guerrier la frugale abondance
Aux dépens de l'État satisfait leur besoin
Pierre, de leur repas, veut être le témoin.
Avec eux, dans la foule, il aime à se confondre,
Les suit, les interroge : et, fiers de lui répondre
De conter, leurs exploits, ces antiques soldats
Semblent se rajeunir au récit des combats ;
Son belliqueux accent émeut leur fier courage,
« Compagnons, leur dit-il, je viens vous rendre hommage ;
Car je suis un guerrier, un soldat comme vous. »
D'un regard attentif ils le contemplaient tous,

Et son front désarmé leur parut redoutable.
Tout à coup, le Monarque s'approchant de leur table ;
Du vin dont les vieux réchauffaient leur langueur,
Dans un grossier cristal épanche la liqueur :
Et la coupe à la main, debout, la tête nue :
« Mes braves compagnons, dit-il, je vous salue ».
Il boit en même temps. Les soldats attendris,
A ce noble étranger répondent par des cris.
Tous ignoraient son nom, son pays, sa naissance ;
Mais de son fier génie, ils sentaient la puissance ;
Leur troupe avec honneur accompagne ses pas :
Son rang est inconnu, sa grandeur ne l'est pas.

THOMAS *Petréide*.

Dans ses visites à Saint-Cloud, au Palais du Luxembourg, à Marly, à Versailles, c'est toujours la même fièvre de tout voir et de tout savoir, la même ardeur à s'instruire, la même curiosité effrénée qui le pousse à conférer avec les savants et les artistes célèbres, à interroger les passants et à s'enquérir auprès d'eux de ces mille détails

parfois insignifiants et enfantins, mais qui paraissaient à ses yeux revêtir le plus souvent un aspect particulier et nouveau. Il méprise profondément la futilité, il est d'une simplicité presque choquante pour un prince de son rang, grossier de manières, tout en ayant pourtant le sentiment profond de sa dignité : son genre de vie et celle de sa suite forment avec l'attitude du Régent et de cette Cour si efféminée dont celui-ci goûte les délices le contraste le plus étrange et le plus frappant.

Qui aurait soupçonné que Pierre eût même l'idée de se rendre à l'improviste dans l'atelier de mécanique du Père Sébastien, Carme de la place Maubert! Il y reste deux heures, se faisant indiquer par son interprète les noms de chaque instrument, le prévenant même souvent en lui signifiant qu'il est au fait. « Lorsqu'on lui

présentait quelque pièce de mécanique qui n'avait pas été portée à une certaine perfection, il la rejetait et lorsqu'au contraire on lui en montrait une qui était parfaite en son genre, il la considérait longtemps et marquait, en tout cela, un goût sûr et exquis[1]. »

A côté de ces qualités remarquables, l'âme russe se retrouve en lui tout entière. Entre autres passions, il avait celle du vin qui compromettait sa dignité jusqu'aux plus basses fureurs. « Rien n'a transpiré de ces bacchanales de débauche où l'on dit que le Czar insulta grièvement le Régent qui s'emporta jusqu'à le menacer de la Bastille. On assure qu'à la suite de ces bacchanales chez la duchesse de Berry, les acteurs de ce désordre solennel, le Régent, le Czar et la

1. *Anecdotes du Nord*, 1770.

Duchesse s'engagèrent par serment solennel à ne rien divulguer et s'embrassèrent pour sceller la réconciliation[1]. »

A une chasse à Fontainebleau, il était tellement ivre ainsi que sa suite qu'on dût le ramener en voiture en ville.

A la Monnaie où il se rend le 28 mai, on fit frapper en sa présence une médaille d'or qu'on lui présenta. Grande fut la surprise du monarque de trouver d'un côté son effigie et au revers un fleuve portant ses ondes au loin, et surmonté d'une renommée avec ces mots : « *Vires acquirit eundo* ».

A la tombe de Richelieu à la Sorbonne, il resta longtemps pensif, comme hanté par l'idée de l'illustre homme d'État. Il paraissait à ce moment oublier totalement qu'un suite nombreuse l'accompagnait. On le vit

1. Dubois. *Mémoires.*

murmurer à plusieurs reprises des paroles étouffées, puis il s'écria tout à coup, comme s'il était sorti d'une longue extase : « Grand homme, je t'aurais donné la moitié de mon empire pour apprendre de toi à gouverner l'autre[1]. »

Le 25 mai, il visite pour la première fois Versailles, mais apprenant qu'une procession va avoir lieu à Paris, il revient en toute hâte. « Je ne sais, écrivait Tessé, qui lui a donné la tentation de voir M. le Cardinal de Noailles à la procession. Tout ce que j'ai pu faire, c'est de courir à l'archevèché et de convenir d'un lieu où il y a deux balcons et quelques chambres en haut. Avec tous ces dérangements, il n'y a tête d'homme à qui la tête ne tournât[2]. »

1. *Histoire de Pierre Ier*, par Ivan Golovine. Leipzig, 1861.

2. *Société Impériale*. T. XXXIV, p. 206.

Le 29, le duc d'Antin, « le plus délicat courtisan de son siècle », lui offrit un dîner plus somptueux, dit une légende de l'époque, « qu'on n'en vit de longtemps même à la Cour de France ».

Les récits de ce temps sont pleins de détails sur ce repas vraiment féerique qui rappelle par bien des côtés certains contes des Mille et une Nuits et où figurait, avec tous les grands seigneurs d'alors, une Cour qui, suivant la propre expression de Pierre « sentait déjà le déclin de la France ».

Dès les premiers jours de son arrivée en France, le Czar avait manifesté le désir de voir Mme de Maintenon « cette vivante relique du grand siècle. » Profitant d'un séjour à Versailles, il se rend à Saint-Cyr. Ce fut Fagon, courtisan à près de cent ans, qui servit à Pierre d'introducteur. Golikof

raconte ainsi cette anecdote[1] : « Pierre se fait annoncer. Mme de Maintenon lui fait répondre qu'elle tiendrait à grand honneur la visite du Prince, mais que la maladie l'empêchait de recevoir. « Cela ne fait rien, dit-il, je ne veux pas la déranger, mais il faut que je la voie et que je lui présente mes respects ; car cette Dame a rendu trop de services au Roi et au Royaume ; elle leur a fait beaucoup de bien et ne leur a fait aucun mal, excepté aux Huguenots, et cela par simplicité et par superstition. » Sans attendre de réponse, il entra. Il arriva à l'improviste vers elle, la trouva sur son lit, dont les rideaux étaient fermés, écarta un peu ceux-ci, salua la malade de la façon la plus courtoise et s'assit au pied de son lit. Il s'excusa d'être arrivé à une heure sans doute

1. Golikof, T. 6, 1838.

inopportune, sur ce que étant venu en France pour voir tout ce qu'il y a de plus remarquable à Paris et à Versailles, il ne pouvait se dispenser de faire visite à la marquise et de l'assurer de son profond respect. Sa Majesté lui demanda de quoi elle était malade. « De vieillesse, répondit-elle d'une voix faible. — C'est une maladie à laquelle nous sommes tous sujets pour peu que nous vivions longtemps. » Enfin il se leva, lui souhaitant meilleure santé et prit congé. » Dubois[1] dit également à ce sujet : « Le Czar entra sans mot dire dans sa chambre, tira les rideaux, s'assit au pied de son lit : « Êtes-vous malade Madame ? lui demanda-t-il. — Fagon me laisse mourir de faim, répondit-elle, il me refuse même un potage — Mais quel est votre

1. Dubois. *Mémoires*.

mal? — Mon grand âge — C'est un mal qui ne guérit pas. » Il n'en dit pas davantage, mais comme il faisait sombre dans la chambre, il s'approcha si près de la « Maintenon « qu'elle s'écria : « Votre Majesté me fait rougir. » Quant au Czar il ne répondit pas, mais sortit brusquement et en silence. Il ne reparla plus depuis de La Maintenon. »

Il semble bien pourtant que celle-ci avait été particulièrement sensible aux égards que lui avait témoignés Pierre, car dès le 14 mai elle écrivait à Mme de Caylus : « Nous parlerons mercredi du Czar qui me paraît un très grand homme depuis qu'il a demandé de mes nouvelles ». Et le 11 juin, elle écrivait de nouveau : « Le Czar est arrivé à sept heures du soir ; il s'est assis au chevet de mon lit ; il m'a demandé si j'étais malade ; j'ai répondu que oui ; il

s'est informé de la cause de mon mal, je lui dis : une grande vieillesse. Il ne savait qu'ajouter et son interprète ne paraissait pas m'entendre. La visite a été fort courte. Il a ouvert les rideaux de mon lit pour me voir : vous croyez bien qu'il aura été satisfait. »

On assure d'ailleurs qu'au cours de l'entretien, la vieille favorite « fut toute ragaillardie et qu'on vit reparaître sur son visage un rayon de son ancienne beauté [1] ».

S'il est une visite de Pierre qui mérite entre toutes une mention spéciale, c'est celle qu'il rendit aux docteurs de la Sorbonne. Il était loin de méconnaître l'importance que doit avoir dans un État l'élément religieux. Mais le clergé russe était plongé à cette époque dans une ignorance que les

1. Archive Russe, 1865. Poloudenski.

mémoires les plus impartiaux qualifiaient de navrante. Se recrutant dans les classes les plus grossières et les plus pauvres, manquant totalement d'éducation, ayant encore conservé toute la rudesse antique confinant presque au mongolisme, les prêtres n'avaient presque aucune culture et leur niveau intellectuel était d'une rare infériorité. Fontenelle s'exprime ainsi dans son éloge de Pierre Ier à l'Académie des Sciences, le 14 novembre 1725. « Le christianisme même qui impose quelque nécessité de savoir, du moins au clergé, laissait le clergé russe dans des ténèbres aussi épaisses que le peuple. Tous savaient seulement qu'ils étaient de la religion grecque et qu'il fallait haïr les Latins ; nul ecclésiastique n'était assez habile pour prêcher devant des auditeurs si peu redoutables ; il n'y avait presque pas de livres dans les plus

anciens et les plus riches monastères, même à condition de n'y être pas lus. »

Pierre a-t-il vraiment eu, comme on l'a prétendu, l'idée de tenter une fusion entre l'Eglise catholique romaine et l'Eglise orthodoxe ? C'est un point qu'à l'heure actuelle on n'a pas encore entièrement élucidé. Il ne paraît pas pourtant que ce projet ait été poussé bien avant. Car on rapporte qu'à la suite de l'envoi à Rome de Boris Kourakine, chargé d'examiner dans quelle mesure les principes de la religion catholique pouvaient s'accommoder avec les prétentions russes, le Czar, en entendant son rapport, « poussa un profond soupir disant qu'il voulait être maître chez lui et n'y pas admettre un plus grand que soi et oncques ne songea à se faire catholique » (Saint-Simon).

Le Journal de Pierre le Grand, rédigé

presque sous sa dictée dans les dernières années de son règne, décrit dans des termes tout particulièrement caractéristiques sa visite à la Sorbonne : « Le 3 juin, Sa Majesté se rendit à l'Académie où les docteurs de la Sorbonne l'entretinrent de l'union dans la foi, en disant qu'il serait facile de l'établir. A quoi Sa Majesté daigna leur répondre que cette affaire était trop grave et qu'il était impossible de l'arranger à bref délai ; qu'en outre, Sa Majesté s'occupe davantage des affaires militaires.

Mais que s'ils le désiraient, en réalité, ils n'avaient qu'à écrire aux évêques russes, car c'est une affaire importante qui exige une assemblée ecclésiastique ; en même temps qu'il daigna promettre aux docteurs que s'ils écrivaient aux évêques russes, il ordonnerait à ceux-ci de répondre en vertu de l'autorité que Dieu leur a donnée. »

En réponse à une réflexion de Boursier qui insinuait habilement au Czar qu'il ajouterait une nouvelle page à l'histoire déjà si glorieuse de la Russie, par la réunion des deux Eglises, Pierre répondit qu'il n'était qu'un soldat, mais qu'il serait particulièrement difficile de se mettre d'accord sur certains points et notamment sur la suprématie du Pape et la procession du Saint-Esprit. Golikoff rapporte que les docteurs rédigèrent alors sur la demande de Pierre un Mémoire qui fut envoyé en Russie pour être soumis aux évêques russes. Ce n'est qu'en 1720 que ceux-ci y répondirent, et on sut depuis qu'ils déclinaient les propositions de la Sorbonne.

« D'ailleurs, dès 1718, Pierre chassa les Jésuites de son royaume et il nomma son bouffon Pape avec deux mille roubles pour l'aider à faire honneur à un sacré collège

composé de fous et toujours ivres d'eau-de-vie[1] ».

Damaze de Raimond raconte également « qu'à son retour en Russie, après le voyage de Paris, Pierre le Grand imagina la fête du conclave où une foule dansait devant un imbécile désigné sous le nom de Pape ou Papa auquel on offrait des pots d'eau-de-vie[2] ».

Pierre poursuivait avec une activité infatigable le cours de ses diverses études dans Paris. Tantôt il s'entretient avec un professeur de mathématiques fort connu alors, du nom de Varignon, tantôt il se rend chez Pigeon où il fait l'acquisition d'un globe tournant mécaniquement ; visite le collège des Quatre-Nations, fait l'ascension des tours de Notre-Dame, retourne aux Gobe-

1. Dubois. *Mémoires.*

2. Damaze de Raimond. *Tableau de la Russie* (*1812*).

lins, assiste aux exercices de la Maison du Roi, se rend à l'Observatoire, engage de longues conversations avec le chimiste Geoffroy et le géographe Delisle. C'est le 18 juin au matin qu'il avait mandé ce dernier pour lui parler de la situation et de l'étendue de l'Empire russe. Pour lui en donner une notion plus exacte encore, Pierre fit apporter deux cartes manuscrites qu'il avait récemment donné l'ordre de dresser. « Il attira spécialement l'attention de Delisle sur une forteresse nouvelle qu'il avait fait bâtir en Tartarie et lui fit part de ses nouvelles acquisitions dans ces quartiers-là par la soumission d'un roi tartare qui s'est rendu son vassal et par la jonction de cent mille Kalmouks avec les autres Tartares qui sont déjà sous sa domination[1]. »

1. *Mercure de France*, 1717.

Pierre parcourut ensuite la Bibliothèque royale où le reçut l'abbé de Louvois qui lui présenta plusieurs manuscrits grecs très richement enluminés et dont quelques-uns le séduisirent tellement qu'il les approcha de ses lèvres pour les baiser.

Au Parlement où il se rend le 19 juin, on le plaça dans une des lanternes qu'on avait décorées et d'où il pouvait contempler la salle tout à son aise. On appela une cause : après la plaidoirie de MM. Michault et Guérin, M. de Lamoignon, procureur général se leva et après avoir résumé l'affaire qu'on plaidait alors « dit qu'il y avait plusieurs exemples où la Cour avait été consultée par des souverains dans les affaires les plus importantes de leurs États, mais qu'un monarque si éloigné de la France, également puissant en Europe et en Asie eût voulu être témoin de son auguste séance,

c'était un exemple rare. Il ajouta qu'un tel événement méritait d'être conservé dans les annales du Parlement et transmis à la postérité. La séance finie, le Czar salua en sortant cet auguste Sénat qui était en robes rouges et les présidents avec leurs fourrures, ce qui ne s'était pratiqué que pour Charles-Quint[1]. »

En quittant la salle des séances, il manifesta publiquement son admiration pour les Ministres de la Justice, et s'écria tout transporté : « Les lois ont besoin d'appui ; on ne les respecte qu'autant qu'on les fait respecter[2]. »

Pierre s'étant présenté à l'improviste à l'Académie française ne trouva que deux membres qui lui en firent rapidement les honneurs, mais à l'Académie des Sciences

1. *Mercure de France*, 1717.

2. Dubois. *Mémoires*.

alors présidée par l'abbé Bignon, le procès-verbal de la séance relate ainsi sa visite : « Le Czar a fait l'honneur à l'Académie d'y venir et on lui a fait voir la machine à élever les eaux de M. La Faye, l'arbre de Mars de M. Lémery, le cricq de M. Dalesme et le carrosse de M. Le Camus. »

A ce procès-verbal est joint cette note, intitulée le cérémonial de la visite du Czar, évidemment tracée par quelqu'un qui en fut le témoin. « On alla au-devant de lui jusques en haut de l'escalier ; il entra, ne s'assit point ; tout le monde resta debout et après avoir examiné la machine qu'on luy présenta et dont on lui fit l'explication, il sortit et on le reconduisit jusques au haut de l'escalier. »

Ce ne fut donc pas dans cette séance qu'il fut élu membre de cette Académie. Fontenelle, particulièrement bien documenté à

cet égard, rapporte qu'à son retour en Russie il fit écrire à l'abbé Bignon par Areskin, son premier médecin, la lettre suivante :

« Monsieur,

« Vôtre amitié particulière et vos manières obligeantes, mon pénible voyage et les affaires épineuses dont j'étais accablé depuis qu'il me fallut vous quitter, me mettront peut-être à couvert de vos justes reproches que j'ay été si longtemps sans répondre à votre lettre que vous m'avez fait l'honneur de m'écrire le 10 d'aoust.

« Sa Majesté est très satisfaite de ce que votre illustre corps veut bien la mettre au nombre de ceux qui le composent, en luy offrant ses nobles travaux depuis l'année 1699 comme un tribut appartenant de droit à chaque académicien, et elle cher-

chera des occasions d'en marquer sa reconnaissance. Sa Majesté approuve aussi votre pensée, Monsieur, savoir qu'en fait de sciences, la distinction se tire moins du rang que du génie, des talents et de l'application, et par la recherche exacte de toutes les curiosités de ses États et des nouveautés qu'elle pourrait découvrir, elle tâchera, en vous les communiquant, de mériter le nom d'un bon membre de votre illustre Académie.

« Pour votre particulier, Monsieur, Sa Majesté est très sensible à votre manière d'agir avec luy pendant son séjour en France et souhaite des occasions de vous témoigner son amitié qu'elle a pour vous.

« Pour ce qui est de moy, on ne saurait, Monsieur, vous être plus obligé que je le suis. Je ne perdray jamais le précieux souvenir de votre haute capacité et de cette

extrême politesse qui vous attire l'amitié et la vénération de tous les honnestes gens, personne n'étant plus parfaitement,

« Monsieur, votre très humble, etc. »

Après avoir entendu la lecture de cette lettre, « toute la compagnie, dit le procès-verbal de la séance du mercredi 22 décembre 1717, toujours présidée par l'abbé Bignon, a arrêté par acclamation et sans scrutin que le Czar serait académicien hors de tout rang et que j'aurais l'honneur de le remercier très humblement au nom de l'Académie ».

(Pierre la remercia par une lettre en date du 11 février 1721[1].)

Le Czar, après un séjour de plus de six

1. Plusieurs détails de ce récit sont empruntés à l'article du prince Galitzine dans le *Bulletin des Bibliophiles*, 1859.

semaines à Paris, touchait au terme de sa visite, il avait tout vu, « plus, dit Golikoff, que n'importe quel homme en une année ». Il n'est pas de fabriques, pas d'ateliers connus, si petits qu'ils fussent où il n'ait tenu à se rendre ; avec l'œil exercé d'un observateur profond et averti, il s'était rendu compte des splendeurs d'une capitale dont l'étoile commençait pourtant à pâlir ; et à plusieurs reprises, il plaignit le sort d'une nation intelligente et aimable qu'un luxe débordant et une immoralité effrénée entraînaient rapidement à sa ruine. Son âme pourtant si ferme et dont parfois un trait de douceur mitigeait pendant quelques instants l'extraordinaire dureté s'était émue chaque fois qu'il s'était trouvé en présence du jeune roi. Avait-il, avec cette perspicacité, qui était l'un des traits dominants de son grand caractère, pressenti les

malheurs futurs de Louis XV dont la couronne était déjà chancelante ? Se souvenait-il qu'au milieu des tristesses et des dangers de son enfance, il avait été lui-même en butte aux trames des assassins, comme des murmures sinistres et à peine dissimulés en menaçaient alors cet enfant de la Maison de France, pourtant si jeune et si inexpérimenté ? Les nombreux Mémoires russes qui s'étendent sur cette période si intéressante sont presque unanimes à reconnaître la tristesse avec laquelle il quitta Paris et qui ne fut pas sans tempérer singulièrement son admiration profonde pour nos merveilles.

Quant à lui, il laissait une impression meilleure. On avait fini par s'accoutumer au monarque, non point certes que sa rudesse native qui ne lui permettait pas de dépouiller le vieil homme, n'eût pas défrayé sans cesse

les conversations, comme le prouve la lettre de Voltaire à Chauvelin, mais malgré la superfluité et la légèreté invétérée de la Cour du Régent, on avait apprécié les efforts visibles déployés par le souverain Russe pour tâcher de plaire, ses tentatives incessantes pour rendre plus cordiales les relations franco-russes, son intelligence vive et pénétrante, son esprit toujours en éveil. Louville écrivait le 17 juin à Saint-Aignan : « C'est un prince qui a beaucoup plus de grandes qualités que de mauvaises. Son extérieur n'est pas trop poli, mais son intérieur l'est infiniment. Il est peu galant, ce qui ne met pas les femmes dans ses intérêts, car il ne veut que des esclaves pour maîtresses. Il sait beaucoup et nous n'avons aucun homme en France aussi habile que lui, ni dans la marine, ni dans l'armée, ni dans les fortifications. Il estime ses ennemis

et a une vénération particulière pour le roi de Suède aussi bien que pour le feu roi. Il aime tous les arts et hait le luxe. Il n'est jamais un moment sans travailler. Il se couche à neuf heures du soir et se lève à quatre heures du matin. »

« On disait aussi que ses questions aux savants et aux artistes donnent partout des preuves de ses lumières et font admirer la sagacité d'un esprit étendu, aussi prompt à s'instruire qu'avide d'apprendre[1]. »

Enfin Saint-Simon s'exprime ainsi : « Tout montrait en lui la vaste étendue de ses lumières et quelque chose de continuellement conséquent. Il allia d'une manière tout à fait surprenante la majesté la plus haute, la plus fière, la plus délicate, la plus soutenue, en même temps la moins embar-

1. *Histoire de Russie*, par le comte de Ségur, 1829.

rassante, quand il l'avait établie dans toute sa sûreté, avec une politesse qui la sentait et toujours, et avec tous, et en maître partout, mais qui avait ses degrés suivant les personnes. C'est la réputation qu'il laissa unanimement en France qui le regarda comme un prodige dont elle demeura charmée. »

Pendant toute la durée de son séjour à Paris, Pierre s'était plu à témoigner la plus grande estime à Dubois, tellement avoue celui-ci, « que je balançai à le suivre en Russie où j'aurais été fait ministre en arrivant et peut-être pape à la place de Sotof, mais la peur du knout me retint[1] ».

Le Czar quitta Paris le 20 juin pour se rendre à Spa. Passant par un village, il vit un homme vêtu tout autrement que les

1. Dubois. *Mémoires.*

paysans travailler dans un jardin de grandeur moyenne. Ayant appris que c'était le curé, il y entra et s'entretint avec lui pendant près d'une demi-heure. Comme il lui demandait si parfois ses paroissiens ne l'aidaient pas dans ses travaux de culture : « Très rarement, Monsieur, répondit-il, lorsque l'un ou l'autre d'entre eux a quelque loisir, ils ne manquent pas de bonne volonté, mais ils ont presque toujours tant de besogne par eux-mêmes qu'il ne leur reste pas beaucoup de temps pour faire la mienne. Au reste, mes fonctions m'en laissent assez pour suffire à la culture de mon petit terrain et je puis toujours me faire quelques cent livres par an de la vente de mes fruits et de ma soie, ce qui vient à propos au secours de ma portion congrue. » Le monarque enchanté écrivit sur ses tablettes le nom de cet ecclésiastique, puis

s'adressant à ses compagnons de voyage, il ajouta : « Ne manquez pas de me faire souvenir de lui quand nous serons de retour en Russie ; je verrai s'il y a moyen d'animer un peu nos popes de village, de leur apprendre à cultiver et de les tirer à la fois de la misère et de la paresse [1]. »

1. Trait rapporté par le baron Tcherkaffof, Secrétaire du Tzar, qui l'a accompagné pendant tout le cours de son voyage. *Anecdotes originales de Pierre le Grand* par Staehlin, membre de l'Académie Impériale de Saint-Pétersbourg, 1787.

CHAPITRE IV

LE TRAITÉ DU 15 AOUT 1717



PHILIPPE, DUC D'ORLÉANS, RÉGENT

D'après une gravure de E. Desrochers.

CHAPITRE IV

LE TRAITÉ DU 15 AOUT 1717

Les négociations commencées à La Haye se poursuivirent activement pendant le séjour du Czar à Paris. Les ministres russes, dans leurs premières entrevues avec le maréchal de Tessé, chargé par le Régent des négociations, demandèrent « une amitié réciproque et une alliance entre les deux nations ». Le Mémoire adressé à ce sujet par Tessé au maréchal d'Huxelles, le 19 mai, était ainsi conçu, à la demande des plénipotentiaires russes : « Il sera fait un traité de défensive par lequel le Czar et le Roi de Prusse garantiront à la France les traités

de Bade et d'Utrecht et la France, de son côté, garantira les conquêtes que le Czar a faites sur la Suède qui ne sera point assistée d'argent ni de troupes directement ou indirectement[1]. »

Le maréchal de Tessé répliqua en ces termes : « A cela nous répondrons que, volontiers, l'on fera un traité d'alliance et d'amitié, mais que nous ne pouvons ni ne voulons déroger aux traités faits avec nos alliés ; qu'en ayant un avec la Suède, tout ce que nous pouvons faire, c'est de donner notre parole de n'en point faire un nouveau ; qu'au surplus, il est impossible de garantir des conquêtes et que tout ce qui est sujet à la variation du succès des armes ne peut jamais être garanti ; que même, dans les dernières propositions faites par

1. *Mémoires* de Tessé, 1806.

le canal de M. de Châteauneuf, l'on s'est désisté de cette demande d'une garantie impossible. »

Tessé rend compte ainsi à d'Huxelles de la réplique des ministres russes : « Cela est vrai, mais quand le Czar s'offre et veut, par traité présent, garantir ceux d'Utrecht et de Bade, et en vous faisant ce plaisir déplaire certainement à l'Empereur, en quoi la France lui paye-t-elle ce plaisir d'entrer dans un engagement qui consolide vos traités, et puisqu'en effet, vous ne pouvez pas garantir les conquêtes que le Czar a faites sur la Suède ? Hé bien ! laissez le Czar agir comme il l'entendra sur la Suède, sans garantir ses conquêtes, mais mettez le Czar aux lieu et place de la Suède. Le système de l'Europe a changé, la base de tous vos traités, c'est celui de Westphalie ; pourquoi la France s'est-elle unie avec la Suède ?

C'est que le roi de Suède avait alors des États en Allemagne, et qu'au moyen de la puissance de la Suède et des alliés que vous aviez en Allemagne, cette alliance balançait la puissance de l'Empereur. Cette situation a changé, la France a perdu ses alliés en Allemagne ; la Suède, quasi-anéantie, ne peut plus vous être d'aucun secours ; la puissance de l'Empereur s'est infiniment augmentée et moi, Czar, je viens m'offrir à la France pour lui tenir lieu de la Suède ; je lui offre, non seulement mon alliance, mais ma puissance et, en même temps, celle de la Prusse, sans laquelle je ne pourrais pas agir, la Pologne ne demandera pas mieux que d'y entrer ; et quand la France, la Prusse, la Pologne et moi, Czar, seront unis, non seulement par moi, Czar, la balance que l'alliance de Suède vous devait faire sera rétablie, mais le grain que

j'y mets l'emporte ; et bien que vous ayez fait un traité très à propos avec l'Angleterre et la Hollande, ce que moi, Czar, vous propose, n'y est point contraire ; la Hollande y trouvera son compte : c'est son intérêt que l'Empereur ne soit pas si puissant, et l'Angleterre est une puissance entre elle si déchirée et si variable dans ses projets que si à l'avenir elle vous manquait, lorsque vous aurez mis dans votre alliance le Czar aux lieu et place de la Suède, le dit Czar vous tiendra lieu de tout ce que vous pouviez espérer de la Suède et de l'Angleterre, de sorte que puisque vous ne pouvez ni ne voulez garantir les conquêtes que le Czar a faites sur la Suède, il consent que vous ne les garantissiez pas ; mais il vous demande d'entrer avec lui aux lieu et place de la Suède, et vous demande par conséquent le même traitement que vous faites

à la Suède, puisque je vous tiendrai lieu non seulement de la Suède, mais que je vous amène la Prusse.

« Ce n'est point à moi, Monsieur le Maréchal, à raisonner sur cela, ni à vous rendre compte de toutes les répliques et contre-répliques que j'ai faites et que l'on m'a faites. Vous devez croire que j'ai éloigné tout projet de subsides, et que j'ai répliqué négativement que je n'avais ni ordre ni instruction pour cette proposition ; que si nous avons fait inutilement un traité avec la Suède, et que par ce traité nous lui avons donné de l'argent, nous attendons le terme de ce traité avec impatience, pour nous corriger de lui en avoir donné. Qu'il est juste, qu'alors que le Czar nous servira, nous lui en donnions, mais que jusques-là il ne saurait raisonnablement nous en demander.

« A cela, à la représentation de l'éloignement des Etats, et à mille autre choses qui n'échappent pas dans la vivacité de telles conversations, l'on me met au pied du mur en me répétant : « Je veux, moi Czar, vous tenir lieu de la Suède, je veux vous garantir vos traités, je vous offre mon alliance avec celle de la Prusse et de la Pologne, je ne vous demande nulle garantie de mes conquêtes, je vois, dans l'avenir, que la puissance formidable de la Maison d'Autriche vous doit alarmer ; mettez-moi aux lieu et place de la Suède, et je vous tiens lieu, par ce traité, de tout ce que vous pouviez espérer de la Suède, contre les justes inquiétudes que vous devez avoir de la puissance de l'Empereur. »

Tessé ajoutait dans sa lettre : « J'entrevois, sans pouvoir sur cela rien mander de positif, qu'en cas de traité, l'on ne vous

demandera de subsides qu'alors que le temps du traité de Suède sera fini, en un mot, ces gens-ci veulent vous tenir lieu de la Suède, se mettre en son lieu et place et vous coûter, ou ce que vous coûte présentement la Suède, ou ce qu'ils croient qu'elle vous coûte. »

Au reçu de cette communication, le maréchal d'Huxelles fit parvenir à Tessé un long mémoire résumant les grandes lignes de la politique extérieure suivie par la France dans les dernières années et exposant les desiderata du Roi au sujet des pourparlers qui allaient se continuer avec les ministres russes.

Cet important document dénote l'hésitation qu'éprouvait le maréchal d'Huxelles à conclure cette nouvelle alliance. Aussi recommande-t-il à Tessé « d'éluder des engagements précis et plus forts que ce qui

convient à la correspondance et à la bonne amitié ». Il le prévient pourtant « que Son Altesse Royale regarde comme un point important de pouvoir engager ce prince (le Czar), de manière qu'il perde désormais toute idée de former une liaison avec la Cour de Vienne et que celles que Sa Majesté aura formées avec lui puissent servir de fondement à des engagements plus étroits », et il remarque à juste titre « que comme Sa Majesté et le Czar ne peuvent jamais avoir d'intérêts à démêler, les liaisons établies sur ces fondements ne peuvent qu'être utiles à l'une ou à l'autre puissance, sans qu'il puisse jamais en naître des inconvénients capables d'en altérer la force, ni d'en diminuer les avantages ».

Quant à la garantie de Stettin réclamée avec insistance par Frédéric-Guillaume Ier, « il sera nécessaire que M. le maréchal de

Tessé se concerte avec M. de Knyphausen sur ce sujet, et qu'après lui avoir fait connaître combien il importe au Roi, son Maître, de se renfermer, dans la conjoncture présente, dans des engagements généraux avec le Czar, il lui fasse observer qu'en continuant à garder le secret sur ceux qui ont été formés entre le Roi et son Maître, il serait bien que, pour marquer plus de considération pour le Czar, il parût que la garantie de Stettin, que Sa Majesté renouvellerait en cette occasion, fût accordée aux instances de ce prince, puisque ce serait un moyen de le rendre plus facile sur les autres conditions du traité[1]. »

Dès la troisième conférence, on convint que le Roi et le Czar concluraient un traité d'amitié et d'alliance dont les dispositions

1. Au sujet des rapports du Czar et du Roi de Prusse, voir le chapitre II.

ne seraient contraires en aucun point à la triple alliance de La Haye. On admit, d'autre part, que la médiation de la France, dans la paix du Nord, serait proposée à Pierre et devrait être acceptée par lui. « J'ai su d'ailleurs, écrivait Tessé à d'Huxelles, que ces jours derniers le Czar a dit à Meudon :

« Oh ! que dites-vous du roi de Suède qui a les dernières obligations à l'égard de la France et qui, non seulement refuse sa médiation, mais qui me fait proposer par l'Empereur d'être son arbitre et le mien, et qui me fait cette proposition au moment où il me voit déterminé à venir en France. Eh bien ! je l'ai refusée nettement[1]. »

Kniphausen étant, sur ces entrefaites, arrivé à Paris, on estima qu'il fallait l'admettre aux conférences : « Cependant,

1. T. XXXIV, *Société Impériale*, p. 202.

écrivait Tessé à d'Huxelles, nous sommes convenus de part et d'autre de ne donner d'étendue de confiance au Prussien, qu'à proportion que nous le croirons utile et nécessaire et qu'il n'aura nulle connaissance des articles qui devront être secrets entre nous. » On convint bien que le Roi, le Czar et le roi de Prusse s'engageraient à maintenir les traités d'Utrecht et de Bade et à en garantir l'exécution, mais quand on se posa la question de savoir quel serait l'effet de cette garantie au cas où une puissance (qui, en pareil cas, ne pouvait être que l'Espagne ou l'Autriche) tenterait de s'y opposer, de graves difficultés surgirent. Prenant comme base les traités conclus le 4 janvier à la Haye, les ministres de Russie et de Prusse déclaraient que ces deux pays s'engageraient à fournir au roi de France, s'il était attaqué, quelques troupes auxi-

liaires et ils demandaient, en revanche, que Louis XV accordât des subsides à Frédéric-Guillaume et à Pierre jusqu'à la conclusion de la paix du Nord, de manière à ce que les obligations des trois parties contractantes fussent identiques[1].

Le maréchal de Tessé fit à cette dernière condition une forte opposition et il déclarait qu'elle lui paraissait exagérée, la Russie et la Prusse bénéficiant déjà de la médiation de la France en vue de la prompte conclusion de la paix du Nord ; mais à cette objection, Kniphausen et les ministres du Czar répondaient que la France avait dans la circonstance un intérêt vital à faire reconnaître sa médiation dans le Nord, car sinon l'Empereur Charles VI deviendrait le seul arbitre des traités, et la puissance de la

1. T. XXXIV, *Société Impériale*, p. 27.

Maison d'Autriche s'affirmant encore porterait un nouveau coup à la maison de France.

Tessé eut alors recours à un biais et promit que le Roi ne donnerait plus de subsides à la Suède tant que durerait la guerre avec la Russie et la Prusse[1]. Ce n'est pas sans de grandes hésitations que le Régent s'était résolu à cette concession. Le traité franco-suédois, signé en avril 1715, obligeait, en effet, la France à payer des subsides à la Suède jusqu'au mois de mai 1718. Nous allions donc abandonner la Suède à laquelle nous unissaient des liens séculaires, pour nous ranger du côté de ses ennemis. C'était le renversement de tout l'ancien système d'alliances et le début d'une politique nouvelle. Mais la Suède était tellement affai-

1. T. XXXIV, *Société Impériale*, p. 28.

blie à la suite de sa longue lutte avec la Russie qu'il ne paraissait plus possible de la sauver et il était de l'intérêt de la France de se concilier les sympathies d'un Etat nouveau, que la puissance de la maison d'Autriche inquiétait également et qui recherchait ardemment l'alliance française. Toutefois, par un sentiment de déférence pour la Suède, facile à comprendre en la circonstance, et pour ne pas violer ouvertement le traité de 1715, le Régent refusa de prendre par écrit l'engagement qu'on sollicitait de lui et l'on inséra seulement dans le traité une clause portant, qu'après l'expiration de l'alliance du Roi avec la Suède, Sa Majesté ne lui accorderait plus de subsides[1].

Mais les ministres du Czar et du roi de

1. T. XXXIV, *Société Impériale*, p. 29.

Prusse persistaient dans leur demande primitive et réclamaient du Régent des subsides jusqu'à la conclusion de la paix du Nord. Ils les considéraient toujours comme la légitime contre-partie de l'engagement qu'ils allaient prendre, au nom de leurs souverains respectifs, de maintenir les traités d'Utrecht et de Bade. Le Régent, toujours obsédé par l'idée d'une attaque nouvelle de la Maison d'Autriche, consentait bien cette fois à donner au Czar un subside de trois cent mille écus à dater de l'expiration du traité franco-suédois et pendant trois années, c'est-à-dire à partir du mois de mai 1718, mais il exigeait, en revanche, que pour l'exécution de leur garantie des traités d'Utrecht et de Bade, le Czar et le roi de Prusse prissent, de leur côté, l'engagement formel de faire simultanément une diversion dans les États qui,

au mépris des traités en question, tenteraient d'attaquer la France[1].

Le Régent s'efforçait ainsi d'entraîner la Prusse et la Russie dans une alliance nettement dirigée contre l'Autriche.

La diversion demandée par le Régent était loin de déplaire au Czar. Le traité conclu sur ces bases assurerait en Europe à la Russie la situation qu'elle ambitionnait ; elle sortirait de son isolement, deviendrait la principale alliée de la France dans le Nord et entrerait ainsi dans le concert européen, ce qui constituait son plus ardent désir. Une nouvelle page de son histoire s'ouvrirait enfin. Mais la situation financière de l'Empire était alors précaire ; la guerre contre la Suède avait épuisé les ressources du trésor. Il fallait en trouver

1. T. XXXIV, *Société Impériale*, p. 30.

de nouvelles. Aussi le Czar demandait-il à la France un subside annuel de 1.800.000 livres, et il faisait remarquer que cette somme ayant toujours été accordée à la Suède, il était équitable que la Russie pût en bénéficier au moment où elle allait prendre dans l'amitié de la France la place si longtemps occupée par cet État[1].

Mais le baron de Kniphausen n'avait au sujet d'une diversion éventuelle de la part de la Prusse aucun ordre spécial. Il se hâta donc de dépêcher un courrier à Berlin pour connaître à ce sujet les intentions de Frédéric-Guillaume et lui suggérait l'idée, au cas d'une acceptation qu'il envisageait comme désirable, de demander au Roi dans les traités qui interviendraient ultérieurement pour la pacification du Nord, de

1. T. XXXIV, *Société Impériale*, p. 32.

garantir à la Prusse la cession de Stettin et de ses dépendances[1].

Sur ces entrefaites, Stair, qui était depuis quelque temps à Londres, rentra à Paris et fit au Czar, au nom du Roi, diverses ouvertures touchant la conclusion d'un traité de commerce et, comme contre-partie, l'évacuation du Mecklenbourg par les troupes russes. Mais Pierre ne consentit pas à fixer un terme à l'occupation de ce duché et se contenta d'envoyer à ses troupes l'ordre d'être prêtes à se retirer[2].

Les pourparlers échouèrent donc, comme précédemment, les deux souverains paraissant avoir l'un à l'égard de l'autre une invincible méfiance.

Le Czar continuait à se refuser énergi-

1. T. XXXIV, *Société Impériale*, p. 33.

2. *Stairs Papers*, vol. XI.

quement à une diversion possible à moins de recevoir de la France les subsides demandés et le Régent déclarait non moins catégoriquement qu'il ne pouvait se contenter, le cas échéant, de l'envoi par les alliés de simples troupes auxiliaires. On jugea donc inutile d'attendre le retour du courrier expédié à Berlin et on laissa ces divers points en suspens.

L'accord se fit alors facilement touchant l'engagement pur et simple de la garantie des traités d'Utrecht et de Bade et de ceux qui mettraient éventuellement fin à la guerre du Nord, dans laquelle les souverains russe et allemand admettaient volontiers la médiation du Roi[1].

Le 19 juin, veille du départ du Czar, tous les points principaux et secondaires

1. T. XXXIV, *Société Impériale*, p. 33.

furent réglés, mais le courrier dépêché à Berlin par Kniphausen, en vue de prendre les instructions du Roi, même sur des questions d'un caractère secondaire autres que la diversion prévue, n'étant pas encore de retour, on prit le parti de ne signer le traité qu'au cours du nouveau séjour du Czar en Hollande.

Ce dernier, avant de prendre congé du Régent, avait tenu à avoir avec lui un long entretien particulier dans lequel il lui fit promettre que les pourparlers momentanément interrompus se poursuivraient de nouveau à La Haye. L'insistance du Czar fut telle que tous les Mémoires de l'époque font unanimement ressortir l'extrême importance de cette dernière entrevue, qui prouvait une fois de plus tout le prix que Pierre attachait à un rapprochement étroit avec la France.

Le roi Frédéric-Guillaume, en adressant de nouvelles instructions à Kniphausen, lui avait spécifié que l'article stipulant les garanties réciproques devait être complété par une clause laissant au roi de Prusse l'entière liberté de satisfaire aux obligations qui lui incombaient en qualité de prince d'Empire. Mais, le Régent s'était élevé de la manière la plus énergique contre cette addition éventuelle, déclarant, à juste titre, que la garantie des traités d'Utrecht et de Bade, bases fondamentales de l'accord à trois, en recevrait une atteinte profonde. Kniphausen expédia alors à Berlin un nouveau courrier par lequel il faisait connaître au Roi la répugnance invincible du Régent à admettre sa demande[1]. Frédéric-Guillaume, dont le secret désir était, comme

1. T. XXXIV, *Société Impériale*, p. 35.

on le pressent facilement, d'entrer le plus promptement possible dans une alliance qui constituait au fond une arme contre la Maison d'Autriche, se désista de sa demande et donna l'ordre à Kniphausen de ne pas insister. Le traité fut donc signé à Amsterdam le 15 août 1717. Il était ainsi rédigé : « Comme le Sérénissime et très Puissant Prince et Seigneur Pierre Ier, par la Grâce de Dieu Czar de toute la Russie, le Sérénissime et très Puissant Prince et Seigneur Louis XV, par la grâce de Dieu Roi très chrétien de France et de Navarre, et le Sérénissime et très Puissant Prince et Seigneur, Frédéric-Guillaume, par la grâce de Dieu roi de Prusse, sont également tous du désir d'établir et de conserver entre eux une étroite union, une amitié et une alliance solide et durable, Leurs Majestés ont nommé à cet effet, savoir Sa Majesté le Czar de

toute la Russie les sieurs Comte Gabriel de Golofkin, Grand Chancelier de l'Empire Russien, Chevalier des Ordres de Saint-André et de l'Aigle Blanc et le Baron Pierre de Schafirof, Vice-Chancelier de l'Empire Russien, conseillé privé, Chevalier de l'Ordre de l'Aigle Blanc, et le Prince Boris de Kourakine, Conseiller privé, Major Général de ses armées et Lieutenant-Colonel de ses Gardes, et son Ambassadeur extraordinaire et plénipotentiaire auprès des États Généraux : et Sa Majesté le Roi très chrétien, le sieur Pierre-Antoine de Châteauneuf, Marquis de Castagnères, Conseiller Honoraire au Parlement de Paris, Ambassadeur de sa dite Majeste auprès des Etats Généraux des Provinces Unies, et Sa Majesté le Roi de Prusse, le sieur Baron de Knyphausen, son conseiller privé, Colonel d'un bataillon de marine, Chambellan, Résident du Cercle de

Westphalie, Président de la Compagnie d'Afrique dans la ville d'Embden, Drosfart du Bailliage de Fursbenwalde, Chevalier de l'Ordre de Saint-Jean, lesquels après s'être réciproquement communiquez les Pleins-pouvoirs et après avoir fait l'échange à la manière accoûtumée, sont convenus d'un traité de bonne Correspondance, d'Amitié, d'Alliance et commerce entre leurs susdites Majestés, leurs Royaumes, Païs, Etats et Sujets aux conditions suivantes :

« I. Il a été convenu et accordé qu'il y aura pour ce jour et pour toujours à l'avenir entre Sa Majesté le Czar et Sa Majesté très Chrétienne et Sa Majesté le Roi de Prusse, leurs Héritiers, Successeurs, Royaumes, Païs, États et Sujets une amitié et une correspondance sincère qui seront observées de telle manière que les parties contractantes feront sincèrement et de bonne foi

tout ce qui dépendra d'Elles pour procurer et avancer le bien et l'avantage l'une de l'autre et pour détourner au contraire tous les dommages ou préjudices qui pourraient leur arriver ou à leurs dits États et Sujets.

« II. Leurs dites Majestés promettent et s'engagent réciproquement de contribuer par leurs offices à maintenir la tranquillité publique, rétablie par les traités d'Utrecht et de Bade aussi bien que ceux qui interviendront pour la pacification du Nord, en conséquence de n'entrer dans aucune convention ni engagement qui puissent en quelque temps, ni en quelque manière que ce soit, être directement ou indirectement contraire à ce qui a été statué avec la Couronne de France dans lesdits traités d'Utrecht et de Bade, et à ce qui sera stipulé dans ceux de la paix du Nord, avec le Czar

de toute la Russie et avec le Roi de Prusse, mais au contraire d'apporter tous leurs soins pour en assurer le maintien et l'exécution.

« III. Et pour rendre la présente alliance également solide et utile pour les avantages que les Sujets de part et d'autre peuvent trouver dans l'établissement de commerce entre les États et Sujets de leurs dites Majestés réciproquement, il a été convenu et arrêté par le présent article qu'il sera nommé des commissaires qui s'assembleront dans huit mois, du jour de la signature du présent traité pour régler les conditions d'un traité de commerce et de navigation, dont le fondement principal sera de faire jouir les Sujets de leurs dites Majestés, leurs marchandises et effets de tous les privilèges, prérogatives et avantages dont jouissent, dans les ports et païs de l'une et

de l'autre Domination, les nations qui sont traitées le plus favorablement.

« IV. Leurs dites Majestés se réservent réciproquement par le premier article, leurs autres Traités et Alliances auxquels Elles ne prétendent point déroger en ce qui ne sera pas contraire à la présente Alliance et spécialement de la part du Roi très Chrétien, l'Alliance signée à La Haye, le 4 janvier de la présente année entre ses ministres et ceux du Roi de la Grande-Bretagne et de la république d'Hollande.

« V. Pour rendre la Paix de cette Alliance plus solide et plus durable, le Czar de toute la Russie, le Roi très chrétien et le Roi de Prusse non seulement admettront, mais inviteront de concert toutes les Puissances et Etats qui voudront entrer dans le présent Traité pour le maintien de la tranquillité générale de l'Europe, et pour l'utilité com-

mune et de toutes les parties intéressées.

« VI. Les Ratifications en bonne forme seront mutuellement échangées dans l'espace d'un mois à compter du jour de la signature du présent Traité.

« En foi de quoi nous soussignez munis des Pleins-pouvoirs de leurs Majestés le Czar de toute la Russie, le Roi très Chrétien et le Roi de Prusse avons auxdits noms signez le présent Traité d'Alliance et y avons fait apposer le cachet de nos armes.

« Fait à Amsterdam le 15 août 1717 ».

Mais les articles secrets avaient une toute autre importance. Ils étaient au nombre de trois et portaient :

« I. Que comme l'objet et le véritable but du Traité d'Alliance signé entre les ministres de Leurs Majestés le Czar de toute la Russie, le Roi très Chrétien et le Roi de

Prusse est de maintenir réciproquement la paix et la tranquillité de leurs Royaumes, Pays, États et Sujets, sur les fondements des Traités de paix d'Utrecht et de Bade et de ceux qui rétabliront la paix du Nord. Elles promettent aussi à s'engager réciproquement de garantir lesdits Traités dans tous les points et articles qui ont été ou qui seront statués avec chacune d'entre Elles. En sorte que s'il étoit fait quelque entreprise de la part de quelque puissance que ce soit, au préjudice de leurs dites Majestés et des garanties qu'Elles se promettent, Elles interposeront leurs offices auprès de l'agresseur pour procurer satisfaction à la partie lésée et engager l'agresseur à s'abstenir entièrement de toutes sortes d'Hostilités.

« II. Mais si ces bons offices n'avaient pas l'effet que l'on se promet pour concilier

l'esprit des deux Parties et pour obtenir une satisfaction et un dédommagement dans l'espace de quatre mois, il sera alors convenu des secours en troupes ou en argent que celles des Puissances contractantes qui n'auront pas été attaquées seront tenues de donner sans retard à leurs alliés pour l'exécution desdites garanties, ce qui n'a pu être réglé présentement à cause des difficultés survenues sur ce sujet, tant de la part de Sa Majesté très chrétienne par rapport à la diversion qu'Elle a demandée pour l'effet desdites garanties que de la part de Sa Majesté le Czar par rapport aux subsides qu'Elle avait prétendus dans le même cas ; et de celle de Sa Majesté le Roi de Prusse pour la demande qui avait été faite en son nom de la garantie de la cession de Stettin dans la paix du Nord, leurs dites Majestés le Roi très chrétien, le Czar de

toute la Russie et le roi de Prusse se promettaient réciproquement que lorsque les dits secours et la manière de les employer seraient réglés par une convention plus ample qui serait faite dans la suite sur ce sujet, Elles continueraient de les donner à la partie lésée jusqu'à ce que le trouble fût entièrement cessé et le dommage réparé.

« III. Pour répondre aux droites intentions du Roi très chrétien et pour lui donner une marque particulière de leur confiance, Leurs Majestés le Czar de toute la Russie et le roi de Prusse s'engagent d'admettre la médiation de Sa Majesté Très Chrétienne dans la négociation qui se fera pour parvenir à la paix du Nord entre Elles et le roi de Suède et d'en faire la déclaration toutes les fois qu'Elles seront requises, bien entendu que Sa Majesté Très Chrétienne bornerait à des Offices et à des Insinuations

ce qu'elle ferait en ladite qualité de médiateur sans jamais employer les voies de fait directement ou indirectement contre aucune des parties qui sont présentement en guerre, pour les obliger à accepter les propositions de paix qui seraient faites; que, quand même ces propositions de paix ne seraient point acceptées, la dite médiation sera pourtant continuée jusqu'à la fin de la guerre du Nord; et Sa dite Majesté Très Chrétienne, voulant conserver l'exacte impartialité qui convient à la qualité de médiateur et d'ami commun de toutes les parties intéressées, promet et s'engage de ne prendre après l'expiration du Traité qui subsiste entre Sa Couronne et celle de Suède, et qui finira au mois d'avril prochain, aucun engagement, avec ladite Couronne sous quelque prétexte qui puisse être directement ou indirectement con-

traire aux intérêts de leurs dites Majestés le Czar de toute la Russie et le roi de Prusse, et qu'elle ne donnera aussi à la dite Couronne après le dit terme aucun secours de troupes ni d'argent sous quelque nom que ce puisse être.

« Les présens articles auront la même force et vertu que s'ils étoient insérez dans le Traité d'Alliance signé aujourd'hui. En foi de quoi nous soussignés munis des Pleins-pouvoirs de leurs Majestés le Czar de toute la Russie, le Roi Très Chrétien et le Roi de Prusse, avons signé les présens articles et y avons fait apposer les cachets de nos armes.

« Fait à Amsterdam, le 15 août 1717.

« *Signé :*

« Golofkin ; Schaffirow ; de Kourakin ; Chateauneuf ; Kniphausen. »

Si l'importance des secours en troupes et en argent que les alliés se promettaient n'était pas nettement déterminée par la teneur de l'article 2, il laissait pourtant le champ libre à une intervention réciproque aussi large et aussi complète que possible en cas de guerre, et il donnait ainsi, dans une certaine mesure, satisfaction au Régent qui touvait dans cette clause des armes suffisantes contre la Maison d'Autriche. La Russie, d'autre part, réalisait, imparfaitement il est vrai, mais en partie pourtant, le projet formé depuis longtemps d'un accord avec la France. Quant à la Prusse, elle n'obtenait pas officiellement dans l'acte en question la garantie de Stettin après la paix du Nord, le Régent ayant craint de mécontenter l'Angleterre, mais dans l'antagonisme latent entre les Hohenzollern et les Habsbourg,

elle trouvait un certain appui et elle commençait à s'émanciper de la tutelle humiliante où la tenait la Maison d'Autriche. Il est à remarquer, en effet, que le traité d'Amsterdam ne contenait plus, comme celui du 14 septembre 1716, de clauses par lesquelles le roi Frédéric-Guillaume, réservait les obligations qui lui incombaient en qualité de prince de l'Empire.

D'ailleurs, dans une déclaration remise à Kniphausen par le marquis de Châteauneuf, à l'insu du Czar et le jour même de la signature de l'accord à trois, le Régent garantissait à la Prusse la possession éventuelle de Stettin et confirmait en tous points le traité secrètement conclu à Berlin le 14 septembre 1716.

A la suite du traité d'Amsterdam, Campredon fut envoyé en Russie en qualité de ministre plénipotentiaire et Villardeau

comme consul. La France allait donc y accréditer des agents diplomatiques et consulaires fixes et les relations prirent dès ce moment un caractère de continuité qu'elles ont sans cesse conservé depuis lors.

Il ne restait plus qu'à confirmer et à accentuer ces heureux résultats, mais on est unanime à reconnaître dans les Mémoires de cette époque que, presque tous les hommes politiques français qui prirent part à la direction des affaires au cours du XVIIIe siècle, étaient peu favorables à la Russie et avaient contre elle de grandes préventions. Dès 1726, rebutée par la France, elle se tournait vers l'Autriche et concluait avec l'Empereur une alliance « qui devait peser pendant quatre-vingts ans sur la politique européenne[1]. » Plus tard, pen-

1. Lavisse et Rambaud, *Histoire générale*, t. VII.

dant la guerre de Sept ans, Choiseul refusa de se rapprocher de la Russie dont l'assistance à cette époque aurait pu cependant contribuer à prévenir ou tout au moins à réparer nos désastres. Nous négligions alors volontairement un appui précieux dont l'efficacité se serait immédiatement fait sentir et que notre entente éphémère avec l'Autriche n'a jamais remplacé. Cette grave erreur de la politique française, en précipitant notre déclin, a sans cesse fait le jeu de nos adversaires, trop heureux de trouver dans des accords successifs avec la Russie une arme nouvelle contre nous au moment même où les fautes accumulées par l'ancien Régime éclipsaient momentanément la gloire de l'ancienne France !



BIBLIOGRAPHIE

BIBLIOGRAPHIE

Mercure de France, 1717.

Gazette de France, 1717.

FILON. — *L'alliance anglaise au XVIIIe siècle*, Paris, 1860.

WIESENER. — *Le Régent, l'abbé Dubois et les Anglais*, Paris, 1893.

SEILHAC (comte DE). — *L'abbé Dubois, Premier Ministre de Louis XV*, 1863.

L. DE SEVELINGES. — *Cardinal Dubois. — Mémoires Secrets et Correspondance Inédite*, Paris, 1815.

LE CLERC. — *Histoire de la Russie ancienne*, 1783.

LOUVILLE (marquis DE). — *Mémoires Secrets*, 1818.

DUBOIS DE SAINT-GELAIS. — *Histoire Journalière de Paris*, 1716-1717.

POLOUDENSKI. — *Archive Russe*, 1865.

Messager Russe de 1841.

Rambaud. — *Recueil des Instructions données aux Ambassadeurs et Ministres de France*, t. VIII, Paris, 1890.

Mauvillon. — *Histoire de Pierre Ier*, Amsterdam, 1742.

Nestesuranoy. — *Mémoires sur Pierre le Grand*. La Haye, 1725.

Weber (de). — *Idem*.

Waliszewsky. — *Vie de Pierre le Grand*.

Voltaire. — *Histoire de la Russie sous Pierre le Grand*.

Mémoires de Saint-Simon.

Levesque. — *Histoire de la Russie*, Paris, 1781.

Halem. — *Histoire de Pierre le Grand*, Münster, 1803-1805.

Société Impériale d'Histoire Russe, t. XXXIV, Saint-Pétersbourg, 1881.

Hubert Le Blanc. — *Le Tsar Pierre Ier en France*, Amsterdam, 1741.

Mémoires de Duclos.

Golikof. — *Pierre le Grand*, t. VI, 1838.

Pelz. — *Histoire de Pierre le Grand*, Leipzig, 1848.

Me Fallet. — *Idem*, Rouen, 1866.

P. Pierling. — *La Sorbonne et la Russie*, Paris, 1882.

Rambaud. *Histoire de Russie*.

Anecdotes du Nord, Paris, 1770.

Buvat. — *Journal de la Régence*, (1715-1723), Paris, 1865.

Galitzine (prince). — *La Russie au XVIIIe siècle*, Paris, 1863.

Hallez. — *Mémoires secrets pour servir à l'histoire de la Cour de Russie sous les règnes de Pierre le Grand et de Catherine Ire*, Paris, 1853.

Solowiew. — *Histoire de Russie*, 1879. (Traduction de la Princesse Souworof.)

Vérénet. *Pierre le Grand en Hollande et à Zaandam dans les années 1697 et 1717*, Utrecht, 1865.

Eclaircissements sur plusieurs faits relatifs au règne de Pierre le Grand. Magasin de Büshing, t. IX.

Dubois. — *Pierre le Grand*, Tours, 1866.

Stæhlin. — *Anecdotes originales de Pierre le Grand*, Strasbourg, 1787.

Mémoires du maréchal de Tessé, Paris, 1806.

LA BEAUMELLE. — *Recueil des lettres de Mme de Maintenon.*

Annales internationales d'Histoire, 1901.

LEMONTEY. — *Régence et Minorité de Louis XV*, Paris, 1832.

JEAN PERRY. — *Etat présent de la grande Russie*. Paris, 1717 (traduit de l'Anglais).

DROYSEN. — *Frédéric-Guillaume Ier*. Leipzig, 1860.

GACHARD. — *Voyage de Pierre le Grand aux Pays-Bas autrichiens*, Bruxelles, 1878.

FLASSAN. — *Histoire de la Diplomatie française*, 1809.

DAMAZE DE RAIMOND. — *Tableau de la Russie*, Paris, 1812.

SÉGUR (général comte DE). — *Histoire de Russie*, 1829.

P. BLIARD. — *Dubois, Cardinal et Premier Ministre.*

M. DE M... — *Histoire de Frédéric-Guillaume Ier*, Amsterdam, 1741.

Souvenirs de Mme de Caylus.

MANSTEIN (général DE). — *Mémoires Historiques*,

Politiques et Militaires sur la Russie. Londres, 1770.

Histoire de la vie et du règne de Frédéric-Guillaume Ier, La Haye, 1741.

Mémoires de Georges Ier d'Angleterre, 1729.

P. Malussis. — *Mémoire sur l'état de la Russie*, 1725.

Rémusat. — *L'Angleterre au XVIIIe siècle*, 1856.

Mémoires de Dubois, Paris, 1829.

Capefigue. — *Philippe d'Orléans, Régent de France*, 1838.

Lesur. — *Des progrès de la puissance russe depuis son origine jusqu'au commencement du XIXe siècle*, Paris, 1812.

A new history of the life and reign of The Czar Peter the Great, Londres, 1740.

Schuyler. — *Histoire de Pierre le Grand*. New-York, 1884.



TABLE DES MATIERES

TABLE DES MATIÈRES

CHAPITRE III

LE CZAR EN FRANCE

CHAPITRE IV

LE TRAITÉ DU 15 AOUT 1717

ÉVREUX, IMPRIMERIE CH. HÉRISSEY ET FILS